

Information réglementaire supplémentaire

Pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2020

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec : Service des relations avec les investisseurs de la TD 416-308-9030

www.td.com/francais/investisseurs

Gillian Manning, chef, Relations avec les investisseurs (gillian.manning@td.com) Chris Bury, vice-président associé, Relations avec les investisseurs (chris.bury@td.com)

Introduction

L'information contenue dans le présent document vise à aider le lecteur à comprendre les exigences de fonds propres du Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). Cette information doit être utilisée en complément du rapport aux actionnaires, du communiqué de presse sur les résultats, de la présentation à l'intention des investisseurs et du document *Information financière* supplémentaire du premier trimestre de 2020 de la Banque, ainsi que du rapport annuel de 2019. Pour plus de renseignements sur la terminologie de Bâle et les acronymes utilisés dans les présentes, se reporter aux sections intitulées «Glossaire – Bâle» et «Acronymes» du présent document.

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, qui sont les principes comptables généralement reconnus actuels, et désigne les résultats dressés selon les IFRS «comme présentés».
Comme l'indique l'index sur les exigences de communication financière au titre du troisième pilier aux pages suivantes, les exigences de communication financière sont regroupées par sujet. Il convient de souligner que la note Risque de crédit regroupe les expositions au risque de crédit en excluant le risque de crédit de contrepartie (RCC) et en incluant les expositions sur les engagements utilisés et non utilisés ainsi que sur d'autres expositions hors bilan, tandis que le RCC inclut les transactions assimilables aux prises en pension et les expositions sur dérivés. Le glossaire fournit des renseignements supplémentaires sur les éléments compris dans ces types d'expositions.
Le cas échéant, les actifs pondérés en fonction des risques présentés pour chacune des exigences tiennent compte du facteur scalaire de 6 % prescrit par le BSIF.

Table des matières

	Page		Page
Exigences de communication financière au titre du troisième pilier	Index	NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de	
Situation des fonds propres – Bâle III (CCI)	1 - 3	probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail	
État de rapprochement des fonds propres réglementaires	4	renouvelables admissibles	33 - 34
Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la		NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de	
consolidation réglementaire (CC2)	5	probabilité de défaillance (RC6) - Autres expositions de détail	35 - 36
Ratio de levier	6	Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC)	
Indicateurs clés – Exigences de TLAC (KM2)	7	par approche (RCC1)	37 - 38
Composition de la TLAC (TLAC1)	8	Exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit	
Rang de créancier au niveau de l'entité juridique (TLAC3)	9	(RVC) (RCC2)	39a
Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (AP1)	10	Approche standard de l'exposition au RCC par portefeuille réglementaire	
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques -		et par pondération des risques (RCC3)	39b
Risque de crédit	11	Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité	
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques –		de défaillance (RCC4) – Entreprises	40 - 41
Risque de marché	12	Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité	
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques –		de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains	42 - 43
Risque opérationnel	12	Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité	
Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire		de défaillance (RCC4) – Banques	44 - 45
et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques		Nature des sûretés pour l'exposition au RCC (RCC5)	46
réglementaires (LI1)	13	Expositions sur dérivés de crédit (RCC6)	47
Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires		Expositions sur les contreparties centrales (RCC8)	47
des expositions dans les états financiers (LI2)	14	Dérivés – Notionnel	48 - 49
Qualité de crédit des actifs (RC1)	15	Dérivés – Exposition au risque de crédit	50
Aperçu des techniques d'atténuation du risque de crédit (RC3)	16	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (TITR1)	51
Expositions brutes au risque de crédit	17 - 19	Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation (TITR2)	52
Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de		Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds	
l'atténuation du risque de crédit (ARC) (RC4)	20	propres réglementaires associées - banque agissant comme émetteur ou	
Approche standard – Expositions par classe d'actifs et par coefficient		mandataire (TITR3)	53 - 54
de pondération des risques (RC5)	21	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds	
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de		propres réglementaires associées – banque agissant comme	
probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises	22 - 23	investisseur (TITR4)	55 - 56
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de		Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée :	
probabilité de défaillance (RC6) – Emprunteurs souverains	24 - 25	paramètres réels et estimés	57
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de		Glossaire – Bâle	58
probabilité de défaillance (RC6) – Banques	26 - 27	Acronymes	59
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de			
probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel	28 - 32		

Exigences de communication financière au titre du troisième piller – En janvier 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié une norme concernant les exigences de communications financière au titre du troisième piller (Exigences de communication financière au titre du troisième piller – version révisée). Cette norme révisée a pour but de corriger les problèmes soulevés pendant la crise financière et d'améliorer la comparabilité et la cohérence de l'information financière entre les banques et entre les instances de réglementation au moyen de tableaux harmonisés. De plus, en avril 2017, le BSIF a publié la ligne directrice Exigences de communication financière au titre du troisième piller, qui est entrée en vigueur le 31 octobre 2018. Voici un index des exigences de communication financière aux termes du document du CBCB (et conformément aux exigences de la ligne directrice du BSIF) et de l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document Information financière supplémentaire (IFS) ou le document Information réglementaire supplémentaire (IRS) du premier trimestre de 2020. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD, dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport annuel, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés de 2019.

			Page					
Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier	Fréquence	Rapport aux actionnaires T2 2020	IFS T2 2020	IRS T2 2020	Rapport annuel 2019		
Vue d'ensemble de la gestion des	APA – Approche de la gestion des risques de la banque	Annuelle	34			61, 68-78, 86, 103, 220		
risques	AP1 – Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (APF)	Trimestrielle			10			
Liens entre les Liens		Trimestrielle			13			
états financiers et les expositions	LI2 – Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers	Trimestrielle			14			
réglementaires	LIA – Explications des écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions	Trimestrielle			14			
	CC1 – Composition des fonds propres réglementaires	Trimestrielle			1-3			
	CC2 – Rapprochement des fonds propres réglementaires et du bilan	Trimestrielle			5			
Composition des fonds propres et	CCA – Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et des autres instruments de TLAC admissibles ²	Trimestrielle						
TLAC ¹	TLAC1 – composition de la TLAC (au niveau du groupe de résolution)	Trimestrielle			8			
	TLAC2 – Entité de sous-groupe important – rang de créancier au niveau de l'entité juridique	s. o. ³		Ne	s'applique pas à la	TD.		
	TLAC3 – Entité de résolution – rang de créancier au niveau de l'entité juridique	Trimestrielle			9			
Ratio de levier	LR1 – Comparaison résumée des actifs comptables et de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier	Trimestrielle			6			
	LR2 – Ratio de levier : modèle de déclaration commun	Trimestrielle			6			
	RCA – Informations générales sur le risque de crédit	Annuelle				74-76, 78-81		
Risque de crédit	RC1 – Qualité de crédit des actifs	Trimestrielle			15			
Risque de credit	RC2 – Variation des stocks de prêts et de titres de dette en défaut ⁴	Trimestrielle						
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs, de a) à d)	Annuelle				82, 136, 143, 169		

				Pa	ge	
Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier (suite)	Fréquence	Rapport aux actionnaires T2 2020	IFS T2 2020	IRS T2 2020	Rapport annuel 2019
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – e) Ventilation des expositions par zone géographique, secteur et durée résiduelle ⁴	Trimestrielle			17-19	
RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – f) Valeur des expositions dépréciées (d'après la définition comptable retenue par la banque) et provisions et passages en perte afférents par zone géographique, secteur et durée résiduelle RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – n) Analyse de		Trimestrielle		25-27, 29-31		
		Trimestrielle	75			169
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – h) Décomposition des expositions restructurées en expositions dépréciées et non dépréciées	Trimestrielle			15	
	RCC – Informations qualitatives sur les techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC)	Annuelle				82
	RC3 – Aperçu des techniques d'ARC	Trimestrielle			16	
Risque de crédit	RCD – Informations qualitatives sur le recours de la banque à des notations de crédit externes selon l'approche standard (AS) pour le risque de crédit	Annuelle				81
	RC4 – AS – Exposition au risque de crédit et effets de l'ARC	Trimestrielle			20	
	RC5 – AS – Expositions par classe d'actifs et par coefficient de pondération des risques	Trimestrielle			21	
	RCE – Informations qualitatives sur les modèles NI	Annuelle				74-76, 79-83, 91-92
	RC6 – NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (PD)	Trimestrielle			22-36	
	RC7 – NI – Effet des dérivés de crédit employés comme techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC) sur les actifs pondérés en fonction des risques	s. o.			eable présentée à la tableau 3 du RC3.	note de bas de
	RC8 – États des flux d'APR pour les expositions au risque de crédit selon l'approche NI	Trimestrielle			11	
	RC9 – NI – Contrôle ex post de la PD par portefeuille ⁵	Annuelle				
	RC10 – NI – Financement spécialisé et actions selon la méthode de la pondération simple des risques	S. O.		La TD n'e	emploie pas cette a	pproche.

				Pa	ge	
Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier (suite)	Fréquence	Rapport aux actionnaires T2 2020	IFS T2 2020	IRS T2 2020	Fréquence
	RCCA – Informations qualitatives sur le RCC	Annuelle				81-82, 97
	RCC1 – Analyse de l'exposition au RCC par approche	Trimestrielle			37-38	
	RCC2 – Exigence de fonds propres touchés par le RVC	Trimestrielle			39	
Risque de	RCC3 – Approche standard de l'exposition au RCC par portefeuille réglementaire et par pondération des risques	Trimestrielle			39	
crédit de	RCC4 – NI – Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de PD	Trimestrielle			40-45	
contrepartie			46			
	RCC6 – Expositions sur dérivés de crédit	Trimestrielle			47	
	RCC7 – États des flux d'APR pour les expositions au RCC selon la méthode des modèles internes (MMI)	s. o.		La Ti	D n'emploie pas la I	MMI.
	RCC8 – Expositions sur les contreparties centrales	Trimestrielle			47	
	TITRA – Informations qualitatives sur les expositions de titrisation	Annuelle				65-66, 83, 139-140, 171- 172
	TITR1 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire	Trimestrielle			51	
Titrisation	TITR2 – Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation	Trimestrielle			52	
	TITR3 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire	Trimestrielle			53-54	
	TITR4 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur	Trimestrielle			55-56	
	RMA – Informations qualitatives sur le risque de marché					
	RMB – Informations qualitatives sur les banques appliquant l'approche des modèles internes (AMI)					
Risque de	RM1 – Risque de marché selon l'approche standard				eporté la présentation del que l'autorise la l	
marché ⁴	RM2 – États des flux d'APR pour les expositions au risque de marché selon l'AMI				pilier du BSIF publi	•
	RM3 – Valeur du portefeuille de négociation selon l'AMI					
	RM4 – Comparaison des estimations de VaR ⁶ par rapport aux gains ou pertes					

¹ Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC).

² L'information satisfaisant à l'exigence CCA est disponible à l'adresse suivante : https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/divulgation-reglementaire/principaux-elements-du-capital/principaux-elements-du-capital/jsp.

Le document IFS et le rapport annuel ne traitant actuellement d'aucune exposition associée aux entités d'assurances déconsolidées, la présentation courante de l'information financière répond aux exigences de communication financière au titre du troisième pilier.

5 Se reporter au document IRS du quatrième trimestre de 2019 pour les informations annuelles.

⁶ Valeur à risque.

Situation des fonds propres – Bâle III (CC1)

(en millions de dollars)

À la date du bilan

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Actions ordinaires majorées du surplus d'apport

Résultats non distribués

Cumul des autres éléments du résultat global

Fonds propres directement émis qui seront progressivement éliminés des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Actions ordinaires et assimilées émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant les ajustements réglementaires

Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Ajustements de valorisation prudentiels

Goodwill (net du passif d'impôt correspondant)

Immobilisations incorporelles (nettes du passif d'impôt correspondant)

Actifs d'impôt différé, excluant ceux qui résultent de différences temporaires

Réserve de couverture des flux de trésorerie

Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues

Plus-values de cessions sur opérations de titrisation

Profits et pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à l'égard des passifs financiers à la juste valeur

Actifs nets des régimes de retraite à prestations définies (net du passif d'impôt correspondant)

Actions détenues en propre

Participations croisées sous forme d'actions ordinaires et assimilées

Participations non significatives de l'établissement dans les banques, entreprises d'assurance et autres entités financières, déduction faite des positions vendeur admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)

Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, déduction faite des positions vendeur admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)

Charges administratives transférables liées aux créances hypothécaires (montant supérieur au seuil de 10 %)

Actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires (montant supérieur au seuil de 10 %, net du passif d'impôt correspondant)

Montant dépassant le seuil de 15 %

Dont avoirs significatifs d'actions ordinaires d'établissements financiers

Dont charges administratives transférables liées aux créances hypothécaires

Dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires

Autres déductions ou ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, tel que déterminés par le BSIF

Ajustements réglementaires appliqués aux actions ordinaires et assimilées de catégorie 1 en raison de l'insuffisance des autres éléments de catégorie 1 et des fonds propres complémentaires de catégorie 2 pour couvrir les déductions

Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

Autres instruments de fonds propres de catégorie 1

Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital

Dont instruments classés comme capitaux propres selon les normes comptables applicables

Dont instruments classés comme passifs selon les normes comptables applicables

Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des autres instruments de la catégorie 1

Autres instruments de catégorie 1 émis par des filiales et détenus par des tiers

Dont instruments émis par des filiales et destinés à être éliminés

Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires

Ajustements réglementaires appliqués aux autres instruments de fonds propres de catégorie 1

Instruments de fonds propres de catégorie 1 détenus en propre

Participations croisées sous forme d'autres éléments de catégorie 1

Participations non significatives de l'établissement dans les banques, entreprises d'assurance et autres entités financières, déduction faite des positions vendeur admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)

Participations significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières, qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, déduction faite des positions vendeur admissibles

Autres déductions appliquées aux fonds propres de catégorie 1, tel que déterminés par le BSIF

Dont hypothèques inversées

Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de catégorie 1 en raison de l'insuffisance des autres éléments de catégorie 2 pour couvrir les déductions

Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres instruments de fonds propres de catégorie 1

Autres éléments de fonds propres de catégorie 1

Fonds propres de catégorie 1

Fonds propres de catégorie 1 sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues n'ont pas été appliquées

N° de	202	0		2019		
ligne	T2	T1	T4	Т3	T2	Renvois ¹
4	04.004	04.004	04.000	04.004	04.000	A4 - A0 - B
1 2	21 864 \$ 49 702	21 801 \$ 50 119	21 828 \$ 49 497	21 834 \$ 48 818	21 830 \$ 47 980	A1+A2+B C
3	15 970	11 087	10 581	9 933	9 743	D
4	-	-	_	-	_	
5	-	-	_	-	_	
6	87 536	83 007	81 906	80 585	79 553	
7	_	_	_	_	_	
8	(20 707)	(19 793)	(19 712)	(19 752)	(20 022)	E1+E2-E3
9	(2 267)	(2 312)	(2 389)	(2 388)	(2 417)	F1-F2
10	(286)	(192)	(245)	(221)	(248)	G
11	(4 237)	(1 704)	(1 389)	(606)	389	H
12 13	(273)	(1 158)	(1 148)	(1 236)	(1 233)	I
14	– (200)	- (61)	(132)	- (154)	– (116)	J
15	(13)	(13)	(13)	(10)	(10)	K
16	(75)	(53)	(22)	(23)	(31)	
17	-	· -	` <u>-</u>	_	_	
18	-	_	_	_	_	
19	(2 292)	(2 032)	(1 814)	(1 717)	(1 596)	L1+L2+L3
20	-	-	-	-	_	
21					_	
22	_	_	_	_	_	
23	_	_	_	_	_	
24	-	-	-	-	_	
25	-	-	_	-	_	
26	511	_	_	_	_	М
27						
28	(29 839)	(27 318)	(26 864)	(26 107)	(25 284)	
29	57 697	55 689	55 042	54 478	54 269	
20-	57.405					
29a	57 135	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	
30	5 798	5 795	5 795	5 797	5 345	N+O+P
31	5 798	5 795	5 795	5 797	5 345	
32	-	-	-	-	_	
33	1 173	1 195	1 196	1 189	1 744	Q
34 35	-	-	-	-	-	
36	6 971	6 990	6 991	6 986	7 089	
37	-	-	_	_	_	
38	-	-	_	-	_	
39						
38	_	_	_	-	_	
40	(350)	(350)	(350)	(350)	(350)	R
41	-	-	-	-	-	
41a	-	=-	-	-	_	
42	_	_				
43	(350)	(350)	(350)	(350)	(350)	
44	6 621	6 640	6 641	6 636	6 739	
45	64 318	62 329	61 683	61 114	61 008	
45a	63 756 \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	
		-				•

¹ Renvois à la page Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (page 5).

Situation des fonds propres - Bâle III (CC1) (suite)

(en millions de dollars)	N° de	20)20		2019		T
À la date du bilan	ligne	T2	T1	T4	T3	T2	Renvois ¹
							Itenvois
Instruments de fonds propres de catégorie 2 et provisions							
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	46	13 825 \$	10 511 \$	10 527 \$	10 398 \$	8 770 \$	s s
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés de la catégorie 2	47	200	200	198	198	198	Т
Instruments de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tiers	48	-	-	-	-	-	
Dont instruments émis par des filiales qui seront progressivement éliminés	49	-	-	-	-	-	
Provisions collectives	50	1 875	1 893	1 874	1 819	1 811	U
Fonds propres de catégorie 2 avant les ajustements réglementaires	51	15 900	12 604	12 599	12 415	10 779	
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2							
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	52	(1)	_	_	_	(7)	
Participations croisées sous forme d'instruments de catégorie 2 et d'autres instruments admissibles à la TLAC	53	-	_	_	_	-	
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières	00						
et autres instruments admissibles à la TLAC émis par des banques d'importance systémique mondiale (BISM) et des banques d'importance							
systémique intérieure (BISI) canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions							
ordinaires émises de l'entité (montant supérieur au seuil de 10 %)	54	-	-	-	-	-	
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes,							
à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné							
au seuil de 5 % mais qui ne satisfait plus les conditions	54a	-	-	-	-	-	
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières et autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la							
autres instruments admissibles à la TLAC emis par des blow et des blor canadiennes qui sortent du penineire de la consolidation réglementaire	55	(160)	(160)	(160)	(160)	(160)	V
consolidation regeniericale Autres déductions appliquées aux fonds propres de catégorie 2	56	(160)	(100)	(160)	(160)	(160)	V
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	57	(161)	(160)	(160)	(160)	(167)	1
Fonds propres de catégorie 2	58	15 739	12 444	12 439	12 255	10 612	1
Total des fonds propres	59	80 057	74 773	74 122	73 369	71 620	1
Total des fonds propres sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues	59a	80 006	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	1
Total des actifs pondérés en fonction des risques	60	523 979 \$	476 012 \$	455 977 \$	454 881 \$	452 267 \$	=
Ratios de fonds propres	00	020 0.0	110012	100 011	1011001	102 207 0	1
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	61	11.0 %	11.7 %	12.1 %	12.0 %	12,0 %	6
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement		,-	, ,	,			<u> </u>
des pertes de crédit attendues	61a	10,9	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	
Ratio de fonds propres de catégorie 1	62	12,3	13,1	13,5	13,4	13,5	
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues	62a	12,2	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	63	15,3	15,7	16,3	16,1	15,8	
Ratio du total des fonds propres sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues	63a	15,3	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	
Réserve (exigence minimale de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires + réserve de conservation des							
fonds propres + réserve applicable aux BISM + réserve applicable aux BISI en pourcentage des actifs pondérés							
en fonction des risques ^{2, 3}	64	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	
Dont la réserve de conservation des fonds propres	65	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	
Dont la réserve contracyclique spécifique à la banque ⁴	66	-	-	-	-	-	
Dont la réserve applicable aux BISM⁵	67	1,0	1,0	_	_	_	
Dont la réserve applicable aux BISI	67a	_	_	1,0	1.0	1,0	
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires disponibles pour constituer des réserves				, ,	,	**	
(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	68	11,0	11,7	12,1	12,0	12,0	
	55	,-	, .	,-	,-	,-	
Cible du BSIF (cible minimale + réserve de conservation des fonds propres + supplément applicable							
aux BISI (le cas échéant)) ⁶							
Ratio cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	69	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	
Ratio cible des fonds propres de catégorie 1	70	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	

11,5

11,5

11,5

11,5

- ¹ Renvois à la page Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (page 5).
- ² La cible minimale à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant les réserves est de 4,5 %.
- Le Conseil de stabilité financière (CSF), en consultation avec le CBCB et les autorités nationales, a dressé la liste des BISM de 2019 en s'appuyant sur les données de fin de l'exercice 2018. Au 22 novembre 2019, la Banque faisait partie des BISM.
- ⁴ Le supplément à l'égard de la réserve anticyclique est en vigueur.

Ratio cible du total des fonds propres

- ⁵ Les BISI sont assujetties à un supplément de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.
- ⁶ Reflète les cibles du premier pilier, et ne tient pas compte de la réserve pour stabilité intérieure du deuxième pilier. À compter du deuxième trimestre de 2020, la réserve s'étabilit à 1 %.

Situation des fonds propres - Bâle III (CC1) (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques)

Participations non significatives dans les fonds propres et autres instruments admissibles à la TLAC d'autres entités financières

Participations significatives sous forme d'actions ordinaires d'institutions financières

Droits de gestion de prêts hypothécaires (nets du passif d'impôt correspondant)

Actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires (nets du passif d'impôt correspondant)

Plafonds applicables à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2

Provisions admissibles à l'inclusion dans la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche standard (avant application du plafond)

Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2 selon l'approche standard

Provisions admissibles à l'inclusion dans la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)

Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2 selon l'approche fondée sur les notations internes

Instruments de fonds propres qui seront éliminés progressivement (dispositions applicables uniquement entre le 1^{er} ianvier 2013 et le 1^{er} ianvier 2022)

Plafond en vigueur sur les instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires qui seront éliminés progressivement

Montants exclus des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)

Plafond en vigueur sur les autres instruments de catégorie 1 qui seront éliminés progressivement

Montants exclus des autres instruments de catégorie 1 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)

Plafond en vigueur sur les instruments de catégorie 2 qui seront éliminés progressivement

Montants exclus des instruments de catégorie 2 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)

Ratio de fonds propres d'importantes filiales bancaires

TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)7

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Fonds propres de catégorie 1

Total des fonds propres

La Société d'hypothèque TD

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Fonds propres de catégorie 1

Total des fonds propres

N° de		20	20				2019			
ligne	T2		T1		T4		Т3		T2	
72	2 101	\$	1 996	\$	2 204	\$	1 777	\$	1 541	\$
73	5 999		5 772		5 685		5 620		5 586	
74	57		57		52		47		43	
75	444		1 020		778		797		897	
76	2 885		1 893		1 874		1 819		1 811	
77	2 386		2 187		2 127		2 135		2 129	
78	_		_		_		-		-	
79	-		-		-		-		-	
80	_		_		_		_		_	
00										
81	-		-		_		-		-	
82	1 350		1 350		2 025		2 025		2 025	
83	-		-		-		-		-	
84	1 753		1 753		2 629		2 629		2 629	
85			-		-		-		-	
86	14,5	%	14,8	%	14,8	%	15,3	%	15,3	9
87	14,5		14,8		14,8		15,3		15,3	
88	15,6		15,6		15,6		16,2		16,2	
89	38,8		40,1		43,1		42,8		41,2	
90	38,8		40,1		43,1		42,8		41,2	
91	39,2		40,5		43,8		43,4		41,9	
			,.		,.				,-	

⁷ TD Bank, N.A. présente séparément ses fonds propres réglementaires à l'Office of the Comptroller of the Currency (OCC) à la fin de chaque trimestre de l'année civile.

État de rapprochement des fonds propres réglementaires¹

(en millions de dollars)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Solde au début de la période

Nouvelles émissions de fonds propres

Fonds propres rachetés²

Dividendes bruts (déductions)

Actions émises en remplacement des dividendes (ajout)

Profit attribuable aux actionnaires de la société mère³

Suppression de l'écart de taux propre à la Banque (après impôt)

Variations des autres éléments du résultat global

Écarts de conversion

Placements disponibles à la vente

Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Autres

Goodwill et autres immobilisations incorporelles (déduction, montant net du passif d'impôt correspondant)

Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires

Actifs d'impôt différé qui sont tributaires de la rentabilité future (à l'exclusion de ceux qui découlent des différences temporaires)

Ajustements de l'évaluation prudentielle

Autres

Solde à la fin de la période

Autres éléments de fonds propres de catégorie 1

Solde au début de la période

Nouvelles émissions d'autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles

Fonds propres rachetés

Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires

Solde à la fin de la période

Total des fonds propres de catégorie 1

Fonds propres de catégorie 2

Solde au début de la période

Nouvelles émissions d'éléments de fonds propres de catégorie 2 admissibles

Fonds propres rachetés

Ajustements relatifs à l'amortissement

Provision collective autorisée

Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires

Solde à la fin de la période

Total des fonds propres réglementaires

ligne T2 T1 T4 T3 T2	N° de	202	20		2019	
		T2	T1	T4	Т3	T2

1	55 689 \$	55 042 \$	54 478	54 269 \$	52 668 \$
2	12	33 042 φ 41	27	45	32 000 ψ 24
3	(541)	(306)	(642)	(865)	(415)
4	(1 489)	(1 406)	(1 406)	(1 409)	(1 412)
5	74	69	68	92	98
6	1 515	2 989	2 856	3 248	3 172
7	(139)	71	22	(38)	(5)
•	(100)			()	(-)
8	2 912	201	(104)	(837)	1 020
9	s. o.	S. O.	S. O.	S. O.	s. o.
10	(469)	5	(35)	20	1
11	(93)	(15)	4	12	6
12	(869)	(4)	39	299	(356)
13	(94)	53	(24)	27	31
14	-	-	_	-	-
15	1 189	(1 051)	(241)	(385)	(563)
16	57 697	55 689	55 042	54 478	54 269
17	6 640	6 641	6 636	6 739	6 728
18	-	-	-	450	-
19	-	-	-	(550)	-
20	(19)	(1)	5	(3)	11
21	6 621	6 640	6 641	6 636	6 739
22	64 318	62 329	61 683	61 114	61 008
23	12 444	12 439	12 255	10 612	10 572
23 24	3 000	12 439	12 255	1750	10 572
25	3 000	_	_	1750	_
26	_	_	_	_	_
27	(18)	– 19	_ 55	- 8	(51)
28	313	(14)	129	(115)	91
29	15 739	12 444	12 439	12 255	10 612
30	80 057 \$	74 773 \$	74 122		71 620 \$
50	00 001 \$	17110 φ	17122 4	, 10 000 \$	71020 \$

¹ L'état de rapprochement se fonde sur les règles applicables et en vigueur à la fin de la période.

² Représentent l'incidence des actions rachetées aux fins d'annulation.

³ Le profit attribuable aux actionnaires de la société mère concorde avec l'état du résultat.

Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (CC2)

An other shellers	(en millions de dollars)			2020	
Part	À la date du bilan			T2	
Part		Nº de		Dans le périmètre de la	
Section Sect			Bilan ¹	consolidation réglementaire ²	Renvois ³
Section Sect	Trésorerie et montants à recevoir de banques	1	5 297 \$	-	
### Designation of the manufacture and the man	Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2		* *	
Description 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	3	131 830	131 830	
Auth Transcrie desgree is a juster where it a juster where the part of a juster where it is a juster where where it is a juster where i				0.00	
Action Standing all years and set loss all or extension of control					
These design an uniform seminar semina					
Mobile methods on processing profession of profession or profession or profession or profession or procession or					
Process					
Demonstration and pills 1					
Profession desirable comprised that to think progress deplementaries desirable for the profession of	Provision pour pertes sur prêts				
Displaced to a resolution as an ordinary and profession and an extended and profession and a resolution an	Provision admissible comprise dans les fonds propres réglementaires de catégorie 2	12	, ,		U
Processing and some companies data to food programs (pigementalises 10 10 10 10 10 10 10 1					1
Autor (17 American) 15 (19724) 150 (19724)					M
Participations des Participations des participation des manufactures des participation des participations					
Performance of the control of the		16	107 924	105 749	
Principations and principations on depotations and patients are south applicamentaries 1		17		1 904	11
Concent theory Concent the Concent th					
Concision 17 17 18 18 18 18 18 18					F1
Autors immodisations accorporate (potent de gention de petito hypothicanes) Autor immodification accorporate (potent de petito hypothicanes) Autor acco	Goodwill				
Auth of impost defined a fear-land on order or our are registroised and edifferences between the service of the parties of the services of the parties o	Autres immobilisations incorporelles	21		2 312	F1
Acts displication of control at semantic and instruction on court as an apparent division of differences interpose after a displication on acts of minister plants from the control of the		22		57	
Actin dimplot differe freet foe peaks from feed freed correspondently elevations per reports introspectific to penter introspectific to penter introspectific to penter introspectific to penter introspectific depenter introspectific to penter interest arrayinotation of the correspondent freed the correspondent decountered introspectific to penter interest arrayinotation of the correspondent freed the corresponde					
Actified implicate filter (media passalla fromptod differes (consequential) decountered the differences temporalises made non réalisables par reports rétroupeetfals de parties (miles passalla fromptod differe (consequential) decountered de differences temporales made non réalisables par reports rétroupeetfals de parties (miles passalla fragmentalises (miles passalla fragmentalises) Auties edition d'indicates en debus activités de differences temporales made non réalisables par reports rétroupeetfals de parties (miles passalla fragmentalises) Perfolispiblicates qualificates en debussalla passallation franchéses (calculant' D'Ameritable) Participations agrificates en debussalla passallation franchéses (calculant' D'Ameritable) Participations agrificates en debussalla passallation strainteres (calculant' D'Ameritable) Participations agrificates en debussalla passallation strainteres (calculant' D'Ameritable) Passallations agrificates en debussallation franchéses (calculant' D'Ameritable) Passallations agrifiques a la justa valorité en de l'instanction 10 1773 48 1565 11473 114					G
Action guident efficier (most ace passatis d'impost differe (most ace passatis d'impost d'impost ace passatis d'impost d'impost ace passatis d'impost d'impost ace passatis d'impost d'impost ace passatis					
### ### ### ### ### ### ### ### ### ##		25		2 5/3	
Autres ayustements au sentine placatifun directifuned implications (colorant TD Ameritandes) Participations agnificant-seed degreeate (colorant TD Ameritandes) Participations agnificant-seed degreeate (colorant TD Ameritandes) Participations agnificant-seed degreeate (colorant TD Ameritandes) Autres autres Autres autres PASSIF ET CANTAUX PROPRES TOTAL DE L'ACTE TOTAL DE		26		_	
Participations agrifficatives data data inflations flatancières (actualme TÜ Annerinades) Participations agrifficatives depleased as eauit reglementatives 9				(1 766)	
Petalization des riginites en éclipas assults pas les assults gérimes de fectula de series en éclipas as sults an éclipas en éclipas de pastina de férins (1973-744 1873-744	Participations significatives dans des institutions financières (excluant TD Ameritrade)			, ,	
Presidention dos riginares de nitrativa à presidentions définités 13 173745 1666 014 179746	Participations significatives dépassant les seuils réglementaires	28		24	L2
Author action					
					K
PASSET ECAPITALY PROPORES*			4.000.000		
Deplote delines aldes finale dels finales class finales		32	1 6/3 /45	1 666 014	-
Derives 34 72.990 72.900 72.9		22	20.200	00.000	
Passif Famour de libration à lu juste valeur 35 13.473 1					
Passifs financiers de signés à la juste valeur par le biais du résultat net 94 164 94 164 94 164 94 164 94 165 94 1					
Depois					
Pastifs d'impôt difféé 39 126 53 52 53 53 53 53 53 53	Dépôts	37	1 078 306	1 078 306	
Countries Coun		38	281 056	273 325	
Autres passifs d'impot différe (ouvertune et fautres passifs d'impot différe (ouvertune) et fautre passifs d'impot différe (ouvertune) et fautre passifs d'impot d'impot et de catégorie 2 autre passifs d'impot et fautre passifs					
Autres passifs d'impôt différé (couvertures de flux de trésorèrie et autres passifs d'impôt différé 42					
Autres ajustements aux actifs et passifs d'impot differé 9 Profits et perts attinibuables à l'évolution du risque de crédit propre à l'égard des passifs financiers à la juste valeur Autres passifs Autres passifs Billes te débentiures subroutonnés Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement liminés de la catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement liminés de la catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement liminés de la catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement liminés de la catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement liminés de la catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement liminés de la catégorie 2 Instruments de fonds propres exclus du calcul des fonds propres réglementaires 48 1880 411 1572 680 Actions ordinaires Actions privilégièles 49 1880 411 1572 680 1217 68 Actions privilégièles Actions privilégièles 51 5 800 5 800 N Actions autodétenues – cordinaires 53 (25) (25) (25) Actions autodétenues – cordinaires 40 Actions autodétenues – actions privilégièles qui comprennent des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) 55 (3) Actions autodétenues – actions privilégièles qui comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV Surplus d'apport – actions privilégièles qui ne comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV Surplus d'apport – actions privilégièles qui ne comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV Surplus d'apport – actions privilégièles qui re comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV Surplus d'apport – actions privilégièles qui re comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV Surplus d'apport – actions privilégièles qui re comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV Cumul des autres éléments du résultat global in lincius à titre de fronds propres 157 124					FZ
Profits et petres attribubles à l'évolution du risque de crédit propre à l'égard des passifs financiers à la juste valeur 43					
Autres passifs Billies et débenture subordonnés Billies et débentures une décomptendité de la catégorie 2 dumissibles émis directement (50 21766 21766 A1 5800 5800 5800 5800 5800 5800 5800 580					J
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles emis directement ful seant progress we catégorie 2 admissibles emis directement qui seant progress we mis directement qui seant progress we catégorie 2 admissibles emis directement qui seant progress we catégorie 2 admissibles emis directement de fonds propres exclus du caicul des fonds propres réglementaires 48 1580 411 1572 680 A1 Actions privilégides 50 21766 21766 A1 A1 A1 Actions autodétenues progres de catégorie 1 admissibles émis directement 50 21766 5800 N N A2 Actions autodétenues provingigées 53 (25) A2 A2 <td></td> <td></td> <td></td> <td>272 842</td> <td></td>				272 842	
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés de la catégorie 2 47 180 (1) 1572 680 (1) 1580 411 1580 411 1572 680 (1) 1572 680 (1) 1580 411 1580 411 1572 680 (1) 1580 411 1580 411 1572 680 (1) 1580 411 1580 411 1580 411 1572 680 (1) 1580 411 1580 411 1580 411 1580 411 1580 411 1572 680 (1) 1580 411 1580 411 1580 411 1580 411 1580 411 1580 411 1572 680 (1) 1580 411 1580			14 024		
Instruments de fonds propres exclus du calcul des fonds propres réglementaires					-
Passif Actions ordinaires Actions ordinaires Actions privilégiées 50 21 766 21 766 21 766 21 766 21 766 21 766 21 766 21 766 21 766 21 766 21 766 21 766 30 30 30 30 30 30 30					Т
Actions ordinaires Actions privilégiées Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement 51 5 800 5 800 N Actions autodétenues – ordinaires Actions autodétenues – ordinaires Actions autodétenues – ordinaires Actions autodétenues – actions privilégiées qui comprennent des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) 55 (3) (3) (3) Actions autodétenues – actions privilégiées qui ne comprennent des dispositions relatives aux FPUNV 56 (3) (3) (3) Actions autodétenues – actions privilégiées qui ne comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV 57 124 123 B Surplus d'apport – actions ordinaires Surplus d'apport – actions ordinaires Surplus d'apport – actions privilégiées 59 1 124 B Surplus d'apport – actions privilégiées 60 49 702 49 702 C Cumul des autres éléments du résultat global Couvertures de flux de trésorerie nécessitant une décomptabilisation Couvertures de flux de trésorerie nécessitant une décomptabilisation Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITALVS PROPRES 50 1660 14 5 5 1666 014 5			4 500 111		-
Actions privilégiées Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement 52 5800 NA Actions autodétenues – privilégiées Actions autodétenues – privilégiées qui comprennent des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) 55 (3) (3) Actions autodétenues – actions privilégiées qui ne comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV 56 - Surplus d'apport 57 124 123 124 Surplus d'apport – actions privilégiées 58 123 5urplus d'apport – actions privilégiées 59 1123 9 Résultats non distribués 60 49 702 49 702 C Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres 61 15 970 H NO NO Actions autodétenues – privilégiées qui ne comprennent des dispositions relatives aux FPUNV 56 - Gumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres 62 4 237 63 1 4 237 64 1 673 745 \$ 1 666 014 \$ 5 \$ 1 666 014 \$					۸1
Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement 52 5800 N Actions autodétenues – ordinaires 53 (25) (25) A2 Actions autodétenues – activitélégiées 54 (3) (3) (3) Actions autodétenues – actions privilégiées qui comprennent des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) 55 (3) 0 Actions autodétenues – actions privilégiées qui ne comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV 56 – - Surplus d'apport – actions privilégiées qui ne comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV 56 – - Surplus d'apport – actions ordinaires 58 124 124 B Surplus d'apport – actions ordinaires 58 123 B B Supplus d'apport – actions privilégiées 59 1 P C Cumul des autres éléments du résultat global 60 49 702 49 702 C Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres 61 15 970 15 970 D Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de f					AT
Actions autodétenues – ordinaires Actions autodétenues – ordinaires Actions autodétenues – ordinaires Actions autodétenues – actions privilégiées qui comprennent des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) 55 Curplus d'apport 57 124 123 124 123 124 123 124 123 124 123 124 123 124 123 124 123 124 123 124 123 124 124 124 125 124 124 125 124 125 126 127 128 129 129 129 129 129 129 129 129 129 129			5 000		N
Actions autodétenues – privilégiées Actions autodétenues – actions privilégiées qui comprennent des dispositions relatives aux FUNV 55 (3) CO Actions autodétenues – actions privilégiées qui comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV 56 Surplus d'apport 57 124 123 Surplus d'apport – actions ordinaires 58 Surplus d'apport – actions privilégiées 59 1123 Surplus d'apport – actions privilégiées 60 49 702 49 702 Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres 61 15 970 D Couvertures de flux de trésorerie nécessitant une décomptabilisation Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres 64 16 1673 745 5 65 6			(25)		
Actions autodétenues – actions privilègiées qui comprennent des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) 55 Curplus d'apport Surplus d'apport – actions privilègiées qui ne comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV Surplus d'apport – actions ordinaires Surplus d'apport – actions privilègiées 58 123 B SURPLUS d'apport – actions privilègiées 60 49 702 Cumul des autres éléments du résultat global Couvertures de flux de trésorerie nécessitant une décomptabilisation Cumul des autres éléments du résultat global reinclus à titre de fonds propres TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES (3) (3) (4) (5) (4) (5) (6) (7) (124					
Surplus d'apport 57 124 124 124 B Surplus d'apport actions ordinaires 58 123 B P B P			` ′		0
Surplus d'apport – actions ordinaires 58 123 B Surplus d'apport – actions privilègiées 59 1 P Résultats non distribués 60 49 702 49 702 C Cumul des autres éléments du résultat global 61 15 970 15 970 D Couvertures de flux de trésorerie nécessitant une décomptabilisation 62 4 237 H Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres 63 11 733 H TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES 64 1 673 745 1 666 014 \$				-	
Surplus d'apport – actions privilégiées 59 1 P Résultats non distribués 60 49 702 49 702 C Cumul des autres éléments du résultat global 61 15 970 15 970 D Couvertures de flux de trésorerie nécessitant une décomptabilisation 62 4 237 H Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres 63 11 733 11 733 TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES 64 1 673 745 \$ 1 666 014 \$			124		
Résultats non distribués 60 49 702 49 702 C Cumul des autres éléments du résultat global 61 15 970 15 970 D Couvertures de flux de trésorerie nécessitant une décomptabilisation 62 4 237 H Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à litre de fonds propres 63 11 733 TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES 64 1 673 745 \$ 1 666 014 \$					-
Cumul des autres éléments du résultat global 61 15 970 15 970 D Couvertures de flux de trésorerie nécessitant une décomptabilisation 62 4 237 H Coursel des autres éléments du résultat global ret inclus à titre de fonds propres 63 11 733 TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES 64 1 673 745 \$ 1 666 014 \$			40.700		· ·
Couvertures de flux de trésorerie nécessitant une décomptabilisation Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres 63 TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES 64 1 673 745 1 666 014 5					-
Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres 63 11 733 TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES 64 1 673 745 \$ 1 666 014 \$			15 9/0		
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES 64 1 673 745 \$ 1 666 014 \$					"
			1 673 745 \$		1
					-

- Deprises toniant a las page of out outcomes immediation indication estimated a consolidar supplier and a consolidation reglementalities compensed the consolidation of elementalities comprenent les filiales d'assurance Meloche Monnex Inc. (consolidée), TD Compagnie d'assurance-vie et TD Reinsurance (Barbados) Inc. Le total des actifs de ces filiales inclus dans la Banque consolidée s'élève à 7,7 milliards de dollars et le Los entities principales extinctes up permitted to the pe
- 4 Cet ajustement est lié aux actifs et passifs d'impôt différé présentés au montant net aux fins comptables.
- 5 Le piafond en vigueur des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 comprend un montant de 1,2 milliard de dollars lié à la Fiducie de capital TD IV (qui n'est plus consolidée puisque la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de la fiducie) (renvoi Q se rapportant à la page Situation du capital - Bâle III (page 1)).

Ratio de levier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

Comparaison sommaire des actifs comptables et de la mesure de l'exposition du ratio de levier (LR1)

Actif consolidé total selon les états financiers publiés

Ajustement pour placements dans des entités bancaires, financières, d'assurance ou commerciales, qui sont consolidées à des fins comptables, mais hors du périmètre de la consolidation réglementaire

Ajustements pour les expositions de titrisation qui répondent aux exigences opérationnelles

pour la reconnaissance du transfert de risque

Ajustements pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan d'après le référentiel comptable applicable, mais exclus de la mesure d'exposition du ratio de levier

Ajustements pour instruments financiers dérivés

Ajustement pour cessions temporaires de titres (CTT)

Ajustement pour postes hors bilan (montants en équivalent-crédit)

Autres ajustements

Exposition du ratio de levier

Modèle de divulgation commun du ratio de levier (LR2)

Expositions au bilan

Postes au bilan (à l'exception des dérivés, des CTT et des expositions sur titrisation faisant l'objet de droits acquis, mais comprenant les garanties)

Majoration pour sûretés sur dérivés lorsqu'elles sont déduites des actifs au bilan aux termes du référentiel comptable applicable

Déductions d'actifs débiteurs au titre de la marge pour variation en espèces liée aux opérations sur dérivés

Moins : Montants de l'actif déduits dans le calcul des fonds propres de catégorie 1

Total des expositions au bilan (à l'exclusion des dérivés et des CTT)

Expositions sur dérivés

Coût de remplacement lié à toutes les opérations sur dérivés (moins la marge pour variation admissible en espèces)

Majorations pour exposition potentielle future liée à toutes les opérations sur dérivés

Volet exonéré d'une contrepartie centrale (CC) sur les expositions compensées de client

Montant notionnel effectif ajusté des dérivés de crédit souscrits

Compensations notionnelles effectives ajustées et majorations déduites pour les dérivés de crédit souscrits

Total des expositions sur dérivés

Expositions sur cessions temporaires de titres

Actifs bruts liés aux CTT, tels qu'ils figurent au bilan (sans prise en compte de la compensation), après ajustement pour opérations comptables de vente

Montants compensés de liquidités à recevoir et de liquidités à payer sur actifs bruts de CTT

Exposition au risque de contrepartie pour les CTT

Exposition sur opérations à titre de mandataire

Total des expositions sur cessions temporaires de titres

Autres expositions hors bilan

Exposition hors bilan sous forme de montant notionnel brut

Ajustements pour conversion en montants en équivalent-crédit

Postes hors bilan

Fonds propres sur les expositions totales

Fonds propres de catégorie 1 – Méthode «tout compris» (ligne 45 à la page 1)

Fonds propres de catégorie 1 sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

Total des expositions (somme des lignes 14, 20, 25 et 28) – Méthode «tout compris»

Ratio de levier

Ratio de levier sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

1	1 673 745	\$	1 457 429	\$ 1 415 290	\$ 1 405 442	\$ 1 356 588	\$
2	(6 619)		(6 596)	(6 460)	(6 149)	(5 970)	
3	(5 105)		(5 177)	(5 686)	(5 341)	(5 341)	
		- 1					

T4

2019

Т3

Modèle du

BSIF

T2

2020

T1

T2

N° de

3	(5 105)	(5 177)	(5 686)	(5 341)	(5 341)	3
4	_	_	_	_	_	4
5	(19 145)	10 866	3 809	1 423	13 667	5
6	(24 025)	(17 283)	(17 171)	(28 158)	(25 510)	6
7	163 216	164 919	162 881	160 433	159 414	7
8	(252 900)	(26 991)	(26 733)	(25 986)	(25 251)	8
9	1 529 167 \$	1 577 167 \$	1 525 930 \$	1 501 664 \$	1 467 597 \$	9
-		=				

10	1 197 995	\$	1 234 874	\$	1 188 667	\$	1 179 069	\$	1 151 972	\$	1
11	_										2
12	(12 808)		(8 409)		(8 600)		(9 244)		(5 970)		3
13	(30 502)		(27 608)		(27 082)		(26 302)		(25 519)		4
14	1 154 685		1 198 857		1 152 985		1 143 523		1 120 483		5
15	22 762		17 204		15 755		18 007		18 015		6
16	43 294		46 997		44 762		44 544		44 573		7
17											8
18	1 538		1 213		1 112		1 222		860		9
19	(95)		(535)		(329)		(550)		(187)		10
20	67 499		64 879		61 300		63 223		63 261	_	11
21	167 791		165 795		165 935		162 644		149 949		12
22	(27 912)		(19 911)		(20 220)		(31 170)		(28 279)		13
23	3 888		2 628		3 049		3 012		2 769		14
24	_		_		_		_		_		15
25	143 767		148 512		148 764		134 486		124 439		16
00	040.450		500.054		500,000		500 544		F77 F04		47
26 27	612 153		596 851		588 689		580 511		577 581		17 18
28	(448 937) 163 216	-	(431 932) 164 919		(425 808) 162 881		(420 079) 160 432		(418 167) 159 414	-	18
20	163 216	-	104 919	-	102 00 1		100 432		159 414	-	19
29	64 318		62 329		61 683		61 114		61 008		20
30	63 756		s. o.		s. o.		s. o.		S. O.		20a
31	1 529 167	\$	1 577 167	\$	1 525 930	\$	1 501 664	\$	1 467 597	\$	21
32	4,2	%	4,0	%	4,0	%	4,1	%	4,2	%	22
33	4,2		S. O.		S. O.		S. O.		S. O.		22a

Indicateurs clés – Exigences de TLAC (KM2)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		2020		2019		
	ligne	T2	T1	T4	Т3	T2
Groupe de résolution 1	r					
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) disponible	1	98 924 \$	92 657 \$	90 637 \$	85 976 \$	78 206 \$
TLAC disponible sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues ¹	1a	98 872	s. o.	s. o.	S. O.	s. o.
Total des actifs pondérés en fonction des risques au niveau du groupe de résolution	2	523 979	476 012	455 977	454 881	452 267
Ratio TLAC: TLAC en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques (ligne 1 / ligne 2) (%) Ratio TLAC: TLAC en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques disponible sans application des	3	18,9 %	19,5 %	19,9 %	18,9 %	17,3 %
dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues (ligne 1a / ligne 2) (%) 1	3a	18,9	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution	4	1 529 167 \$	1 577 167 \$	1 525 930 \$	1 501 664 \$	1 467 597 \$
Ratio de levier TLAC : TLAC en pourcentage de la mesure d'exposition aux fins du ratio de levier (ligne 1 / ligne 4) (%) Ratio de levier TLAC : TLAC en pourcentage de la mesure d'exposition aux fins du ratio de levier	5	6,5 %	5,9 %	5,9 %	5,7 %	5,3 %
sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues (ligne 1a / ligne 4) (%) ¹	5a	6,5	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
L'exemption de subordination indiquée à l'antépénultième paragraphe du point 11						
du tableau des modalités du CSF sur la TLAC s'applique-t-elle?	6a	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
L'exemption de subordination indiquée à l'antépénultième paragraphe du point 11						
du tableau des modalités du CSF sur la TLAC s'applique-t-elle?	6b	Non	Non	Non	Non	Non
Si l'exemption limitée de subordination s'applique, le montant de financement émis						
qui est assimilé à des passifs exclus et qui est reconnu comme TLAC externe,						
divisé par le financement émis qui est assimilé à des passifs exclus et qui serait reconnu comme TLAC externe si aucune limite n'était appliquée (%)	6c	s. o.				

¹ Comprend les dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues prévues par le BSIF comme il a été annoncé le 27 mars 2020. Les lignes 1a, 3a et 5a tiennent compte de la TLAC disponible sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues.

Composition de la TLAC (TLAC1)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Éléments de TLAC liés aux fonds propres réglementaires et ajustements

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Autres éléments de catégorie 1 (AT1) avant ajustements de TLAC

AT1 non admissibles en tant que TLAC car émis par des filiales à des tiers

Autres ajustements

Autres instruments de catégorie 1 admissibles aux termes du dispositif de la TLAC (somme des lignes 2 à 4)

Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements de TLAC

Fraction amortie des instruments de catégorie 2 quand la durée de vie résiduelle dépasse 1 an

Fonds propres de catégorie 2 non admissibles en tant que TLAC car émis par des filiales à des tiers

Autres aiustements

Instruments de catégorie 2 admissibles aux termes du dispositif de la TLAC (somme des lignes 6 à 9)

TLAC liée aux fonds propres réglementaires (somme des lignes 1, 5 et 10)

Éléments de TLAC non liés aux fonds propres réglementaires

Instruments de TLAC externe émis directement par les banques et subordonnés à des passifs exclus

Instruments de TLAC externe émis directement par les banques et non subordonnés à des passifs exclus mais

satisfaisant toutes les autres exigences du tableau des modalités sur la TLAC

Dont montant admissible en tant que TLAC après application des plafonnements

Instruments de TLAC externe émis par des véhicules de financement avant le 1er janvier 2022

Engagements admissibles ex-ante visant à recapitaliser un BISM en résolution

TLAC liée à des instruments de fonds propres non réglementaires avant ajustements (somme des lignes 12, 13, 15 et 16)

Éléments de TLAC non liés aux fonds propres réglementaires : ajustements

TLAC avant déductions (somme des lignes 11 et 17)

Déductions des expositions entre des groupes de résolution à MPE correspondant à des éléments

admissibles à la TLAC (non applicables aux BISM et BISI à SPE)¹

Déduction d'investissements dans d'autres propres passifs TLAC

Autres ajustements de TLAC

TLAC disponible après déductions (somme des lignes 18 à 21)

Actifs pondérés en fonction des risques et mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier dans le cadre de la TLAC

Total des actifs pondérés en fonction des risques ajusté selon la manière autorisée par le régime TLAC

Mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier

Ratios TLAC et réserves de fonds propres

Ratio TLAC (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques, ajusté selon la manière autorisée par le régime TLAC) (ligne 22 / ligne 23)

Ratio de levier TLAC (en pourcentage de l'exposition aux fins du ratio de levier) (ligne 22 / ligne 24)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

disponible après satisfaction des exigences minimales de fonds propres et de TLAC du groupe de résolution²

Réserve spécifique à l'établissement (réserve de conservation des fonds propres + réserve

contracyclique + exigence de capacité accrue d'absorption des pertes, en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

Dont la réserve de conservation des fonds propres

Dont la réserve contracyclique spécifique à la banque

Dont la réserve applicable aux BISI/BISM

N° de		20	2019						
ligne	T2	T1	T4	T3	T2				
1									
1	57 697 \$	55 689 \$	55 042 \$	54 478 \$	54 269 \$				
2	6 621	6 640	6 641	6 636	6 739				
3	-	-	_	_	_				
4	-	-		_	_				
5	6 621	6 640	6 641	6 636	6 739				
6	15 739	12 444	12 439	12 255	10 612				
7	-	-	_	_	-				
8	-	-	_	_	_				
9	-	-							
10	15 739	12 444	12 439	12 255	10 612				
11	80 057	74 773	74 122	73 369	71 620				
40									
12	s. o.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.				
13	19 050	17 900	16 540	12 609	6 587				
14	S. O.	s. o.	S. O.	S. O.	S. O.				
15	3. 0.	3. U. _	3. U. —	3. 0.	3. 0.				
16	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.				
17	19 050	17 900	16 540	12 609	6 587				
17	13 000	17 300	10 040	12 000	0 307				
18	99 107	92 673	90 662	85 978	78 207				
19	s. o.	S. O.	S. O.	S. O.	s. o.				
20	(183)	(16)	(25)	(2)	(1)				
21	_	_	_	_	_				
22	98 924	92 657	90 637	85 976	78 206				
23	523 979	476 012	455 977	454 881	452 267				
24	1 529 167	1 577 167	1 525 930	1 501 664	1 467 597				
25	18,9 %	19,5 %	19,9 %	,	17,3 %				
26	6,5	5,9	5,9	5,7	5,3				
27	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.				
	0. 0.	5. 5.	0. 0.	0. 0.	0. 0.				
28	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %				
29	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5				
30	_	_	_	_	_				
31	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0				

¹ Points d'entrée multiples (MPE), point d'entrée unique (SPE).

² Ne s'applique qu'à compter du premier trimestre de 2022.

Rang de créancier au niveau de l'entité juridique (TLAC3)

e	n	millio	ns	de	dollars)
À	la	date	du	bila	an

···

Description du rang du créancier (texte libre)

2 ans mais inférieure à 5 ans

Fonds propres totaux et passifs nets de l'atténuation du risque de crédit

Sous-groupe de la ligne 2 correspondant aux passifs exclus

Fonds propres totaux et passifs, moins les passifs exclus (ligne 2 moins ligne 3)

Sous-groupe de la ligne 4 potentiellement admissible en tant que TLAC Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à

1 an mais inférieure à 2 ans Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à

Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 5 ans mais inférieure à 10 ans

Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 10 ans, hors titres perpétuels

Sous-groupe de la ligne 5 correspondant aux titres perpétuels

Description du rang du créancier (texte libre)
Fonds propres totaux et passifs nets de l'atténuation du risque de crédit
Sous-groupe de la ligne 12 correspondant aux passifs exclus (ligne 12 moins ligne 13)
Sous-groupe de la ligne 14 potentiellement admissible en tant que TLAC
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à
1 an mais inférieure à 2 ans
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à
2 ans mais inférieure à 5 ans
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à
5 ans mais inférieure à 10 ans
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à
5 ans mais inférieure à 10 ans

Sous-groupe de la ligne 15 correspondant aux titres perpétuels

11

12

13

15

16

17

18

19

20

21 22

23

24

25

26

27

28

29

30

Description du rang du créancier (texte libre)
Fonds propres totaux et passifs nets de l'atténuation du risque de crédit
Sous-groupe de la ligne 22 correspondant aux passifs exclus (ligne 22 moins ligne 23)
Sous-groupe de la ligne 24 potentiellement admissible en tant que TLAC
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 1 an mais inférieure à 2 ans
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 2 ans mais inférieure à 5 ans
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 5 ans mais inférieure à 10 ans
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 5 ans mais inférieure à 10 ans
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 10 ans, hors titres perpétuels

Sous-groupe de la ligne 25 correspondant aux titres perpétuels

l° de	2020	2020
iane	T2	T1

			rtang ao o	· oanoioi			Tang do dicandidi					
	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5
	(rang le plus bas)				(rang le plus élevé)		(rang le plus bas)				(rang le plus élevé)	
		Actions privilégiées et notes associées		Titres de créance assujettis à la				Actions privilégiées et notes associées		Titres de créance assujettis à la		
	Actions	aux éléments de	Dettes	recapitalisation	Autres		Actions	aux éléments de	Dettes	recapitalisation	Autres	
1	ordinaires	catégorie 1	subordonnées	interne ¹	passifs ²	Somme	ordinaires	catégorie 1	subordonnées	interne ¹	passifs ²	Somme
2	21 766	5 800	14 035	20 863	-	62 464	21 773	5 800	10 932	17 885	-	56 390
3	100	3	91	2 099	-	2 293	184	7	86	105	-	382
4	21 666	5 797	13 944	18 764	-	60 171	21 589	5 793	10 846	17 780	-	56 008
5	21 666	5 797	13 944	18 764	-	60 171	21 589	5 793	10 846	17 780	-	56 008
6	-	-	-	1 327	-	1 327	-	-	-	2 896	-	2 896
7	-	-	-	17 215	-	17 215	-	-	-	14 661	-	14 661
8	-	-	8 859	134	-	8 993	-	-	5 886	140	-	6 026
9	_	_	5 085	88	-	5 173	-	_	4 960	83	_	5 043
0	21 666	5 797	-	-	-	27 463	21 589	5 793	-	-	-	27 382

2019	2019
T4	тз

Rang de créancier

4 908

1	2	3	4	5	colonnes 1 à 5	1	2	3	4	5	colonnes 1 à 5
(rang le plus bas)				(rang le plus élevé)		(rang le plus bas)				(rang le plus élevé)	
Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme	Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme
21 713	5 800	10 923	16 500	-	54 936	21 722	5 800	10 926	12 566	-	51 014
63	6	22	73	-	164	67	4	128	25	-	224
21 650	5 794	10 901	16 427	-	54 772	21 655	5 796	10 798	12 541	-	50 790
21 650	5 794	10 901	16 427	-	54 772	21 655	5 796	10 798	12 541	-	50 790
-	-	-	2 759	-	2 759	-	-	-	930	-	930
-	-	-	11 690	-	11 690	-	-	-	9 665	-	9 665
_	-	5 937	1 895	-	7 832	-	-	5 890	1 863	-	7 753

5 047

2019	
T2	

Rang de créancier

		Rang de cré	Rang de créancier					
1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5			
(rang le plus bas)				(rang le plus élevé)				

Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme
21 718	5 350	9 207	6 598	-	42 873
80	6	23	1	-	110
21 638	5 344	9 184	6 597	-	42 763
21 638	5 344	9 184	6 597	-	42 763
-	-	-	199	-	199
-	-	-	6 339	-	6 339
-	-	4 428	59	-	4 487
_	_	4 756	_	-	4 756
21 638	5 344	_	-	-	26 982

¹ Conformément au régime de recapitalisation interne des banques canadiennes, les titres de créance assujettis à la recapitalisation interne, lesquels sont d'ordinaire de rang égal avec les autres passifs en liquidation, sont assujettis à une conversion au titre des pouvoirs de résolution, tandis que les autres passifs ne sont pas assujettis à une telle conversion.

² Conformément aux exigences du BSIF, cette colonne n'a pas besoin d'être remplie à l'heure actuelle.

Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (AP1)

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne			Actifs pondérés en			Exigences de fonds propres minimums ²						
A la date du bliali	ligne	20		fonction des risques	2019	2019	200	020	2019	2019	2019	Modèle du	
		T2	71	74	73	72 T2	T2	020 T1	2019 T4	Z019 T3	2019 T2	BSIF	
		12		14	13	12	12	- '''	14	13	12	Don	
Risque de crédit, compte non tenu du risque de crédit de contrepartie (RCC)	1	396 674 \$	356 669 \$	344 914 \$	344 213 \$	342 045 \$	31 734 \$	28 534	27 593 \$	27 537 \$	27 364 \$	1	
Dont l'approche standard (AS) ³	2	186 165	169 464	163 250	163 881	163 721	14 893	13 557	13 060	13 110	13 098	2	
Dont l'approche sur les notations internes (NI)	3	210 509	187 205	181 664	180 332	178 324	16 841	14 977	14 533	14 427	14 266	3	
Risque de crédit de contrepartie	4	20 952	18 631	14 510	15 193	14 655	1 676	1 490	1 161	1 215	1 172	4	
Dont l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (AS-RCC)	5	9 536	8 691	7 079	7 290	7 358	763	695	566	583	588	5	
Dont la méthode d'exposition courante	6	3 330	0 031	7 079	7 290	7 330	703	093	300	303	300		
Dont la méthode des modèles internes (MMI)	7	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	s. o. 6	
* /	8	- 11 416	9 940	7 431	7 903	7 297	913	795	595	632	584	_	
Dont les autres RCC ⁴ Positions en actions détenues dans le portefeuille bancaire selon l'approche des marchés	-		9 940	7 431		/ 29/	913		595	032	504	S. O.	
·	9		_		_	_		_	_	-	_	/	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche par transparence	10	341	348	350	398	331	27	28	28	32	26	8	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche fondée sur le mandat	11	46	51	51	49	48	4	4	4	4	4	9	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche de repli	12	601	598	506	538	375	48	48	40	43	30	10	
Risque de règlement	13	27	31	20	9	55	2	2	2	1	4	11	
Expositions de titrisation du portefeuille bancaire	14	13 917	13 555	11 533	11 392	11 455	1 113	1 084	923	911	917	12	
Dont celles faisant l'objet de droit acquis	15	-	-	(1 544)	(1 544)	(1 544)	-	-	(123)	(123)	(123)	12a	
Dont l'approche de la titrisation fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)	16	-	-	_	-	-	-	-	-	-	-	13	
Dont l'approche de la titrisation fondée sur les notations externes (SEC-ERBA),													
y compris l'approche fondée sur les évaluations internes (EI)	17	13 866	13 514	13 025	12 936	12 999	1 109	1 081	1 042	1 034	1 040	14	
Dont l'approche standard de la titrisation (SEC-SA)	18	51	41	52	=	-	4	3	4	-	_	15	
Risque de marché	19	17 741	12 765	12 200	12 072	13 028	1 419	1 021	976	966	1 042	16	
Dont l'approche standard (AS)	20	1 628	1 226	1 013	647	574	130	98	81	52	46	17	
Dont les approches des modèles internes (AMI)	21	16 113	11 539	11 187	11 425	12 454	1 289	923	895	914	996	18	
Risque opérationnel ⁵	22	57 429	56 242	55 606	54 857	53 959	4 594	4 499	4 448	4 389	4 317	19	
Dont l'approche indicateur de base	23	-	-	_	-	-	-	_	-	-	-	20	
Dont l'approche standard	24	57 429	56 242	-	-	-	4 594	4 499	-	-	_	21	
Dont l'approche de mesure avancée	25	-	-	55 606	54 857	53 959	-	-	4 448	4 389	4 317	22	
Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques de 250 %)	26	16 251	17 122	16 287	16 160	16 316	1 300	1 370	1 303	1 293	1 305	23	
Ajustement du plancher	27	-	-	_	-	-	-	-	-	-	_	24	
Total (somme des lignes 1, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 19, 22, 26 et 27)	28	523 979 \$	476 012 \$	455 977 \$	454 881 \$	452 267 \$	41 917 \$	38 080 \$	36 478 \$	36 391 \$	36 181 \$	25	
1 La cos ácháant las seife nondárás en fanction dos risques tiennent compte d'un factour conleire de C. V.	•	-	-				-	-		•			

 $^{^{\}mbox{\tiny 1}}$ Le cas échéant, les actifs pondérés en fonction des risques tiennent compte d'un facteur scalaire de 6 %.

² Les exigences de fonds propres minimums correspondent à 8 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

³ Tient compte d'autres actifs et de titres de capitaux propres assujettis à la pondération en fonction des risques prescrite par la réglementation.

⁴ Tiennent compte des contreparties centrales admissibles (CC admissibles), du RVC et des transactions assimilables aux pensions.

⁵ Pour l'exercice 2020, le BSIF exige que les actifs pondérés en fonction des risques soient calculés selon l'approche standard actuelle (AS).

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de crédit

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne			2020 T2					2020 T1		
		Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de de contre		Dont l'approche fondée sur les NI	Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie		Dont l'approche fondée sur les NI
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	388 374	\$ 187 205	\$	18 631 \$	10 477 \$	373 661	\$ 181 664	\$ 14 510	\$	8 703
Montant des actifs ⁴	2	14 173	3 844		786	(237)	7 000	4 344	3 148	3	994
Qualité des actifs ⁵	3	7 894	7 894		910	513	842	842	50)	30
Mise à jour des modèles ⁶	4	4 000	7 909		-	-	(352)	144	-		-
Méthode et politique ⁷	5	-	-		-	-	5 977	=	894	1	740
Acquisitions et cessions	6				_	_		=	-		
Variations des taux de change ⁸ Autres ⁹	7	13 045	3 657		625	320	1 152	211	29	9	10
Autres ^o Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	8 9	371 427 857	\$ 210 509	\$	20 952 \$	11 073 \$	94 388 374	\$ 187 205	\$ 18 63°	1 \$	10 477
action portuotes on fortetion des risques, solde à la fin de la periode		12. 00.	<u> </u>	*		11010 \$	000 01 1	101 200	Ψ 10 00	. •	10 111
				2019 T4					2019 T3		
		Risque	Dont l'approche				Risque	Dont l'approche			
		de crédit non lié à une contrepartie ¹	fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de de contre		Dont l'approche fondée sur les NI	de crédit non lié	fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédi de contrepartie		Dont l'approche fondée sur les NI
					Jailie	TOTACC SALICS 141	à une contrepartie1	notations internes (NI)	de contrepartie		
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	10	372 759	\$ 180 332		15 193 \$		a une contrepartie	\$ 178 324	\$ 14 655	5 \$	9 217
Montant des actifs ⁴	11	1 591	\$ 180 332 1 889		15 193 \$ (780)	9 039 \$ (401)	370 625 7 501	\$ 178 324 3 709	\$ 14 655 985	9	96
Montant des actifs ⁴ Qualité des actifs ⁵	11 12	1 591 (171)	\$ 180 332 1 889 (171)		15 193 \$	9 039 \$	370 625 7 501 (503)	\$ 178 324 3 709 (503)	\$ 14 655	9	
Montant des actifs⁴ Qualité des actifs⁵ Mise à jour des modèles ⁶	11 12 13	1 591 (171) (284)	\$ 180 332 1 889 (171) (284)		15 193 \$ (780)	9 039 \$ (401)	370 625 7 501 (503) (123)	\$ 178 324 3 709	\$ 14 655 985	9)	96
Montant des actifs ⁴ Qualité des actifs ⁶ Mise à jour des modèles ⁶ Méthode et politique ⁷	11 12 13 14	1 591 (171) (284) –	\$ 180 332 1 889 (171) (284)		(780) 83 -	9 039 \$ (401) 54 -	370 625 7 501 (503) (123)	\$ 178 324 3 709 (503) (123)	\$ 14 658 988 (198	9 9) -	96 (128) – –
Montant des actifs ⁴ Qualité des actifs ⁶ Mise à jour des modèles ⁶ Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions	11 12 13 14 15	1 591 (171) (284) –	\$ 180 332 1 889 (171) (284) -		(780) 83 - -	9 039 \$ (401) 54 - -	370 625 7 501 (503) (123) –	\$ 178 324 3 709 (503) (123)	\$ 14 655 988 (198	9 9) - -	96 (128) - -
Montant des actifs ⁴ Qualité des actifs ⁶ Mise à jour des modèles ⁶ Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions Variations des taux de change ⁸	11 12 13 14 15	1 591 (171) (284) — — (460)	\$ 180 332 1 889 (171) (284)		(780) 83 -	9 039 \$ (401) 54 -	370 625 7 501 (503) (123) - - (3 693)	\$ 178 324 3 709 (503) (123)	\$ 14 658 988 (198	9 9) - -	96 (128) - -
Montant des actifs ⁴ Qualité des actifs ⁵ Mise à jour des modèles ⁶ Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions Variations des taux de change ⁸ Autres ⁹	11 12 13 14 15	1 591 (171) (284) - (460) 226	\$ 180 332 1 889 (171) (284) - - (102)	\$	(780) 83 - - - 14	9 039 \$ (401) 54 11	370 625 7 501 (503) (123) - - (3 693) (1 048)	\$ 178 324 3 709 (503) (123) - - (1 075)	\$ 14 656 986 (198	9 9) - - - 2)	96 (128) - - - (146)
Montant des actifs ⁴ Qualité des actifs ⁶ Mise à jour des modèles ⁶ Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions Variations des taux de change ⁸	11 12 13 14 15 16 17	1 591 (171) (284) — — (460)	\$ 180 332 1 889 (171) (284) - - (102)	\$	(780) 83 - - - 14	9 039 \$ (401) 54 11 -	370 625 7 501 (503) (123) - - (3 693)	\$ 178 324 3 709 (503) (123) - - (1 075)	\$ 14 656 986 (198	9 9) - - - 2)	96 (128) - - - (146)
Montant des actifs ⁴ Qualité des actifs ⁶ Mise à jour des modèles ⁶ Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions Variations des taux de change ⁸ Autres ⁹	11 12 13 14 15 16 17	1 591 (171) (284) - (460) 226	\$ 180 332 1 889 (171) (284) - - (102)	\$	(780) 83 - - - 14	9 039 \$ (401) 54 11	370 625 7 501 (503) (123) - - (3 693) (1 048)	\$ 178 324 3 709 (503) (123) - - (1 075)	\$ 14 656 986 (198	9 9) - - - 2)	96 (128) - - - (146)
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période Montant des actifs ⁶ Qualité des actifs ⁵ Mise à jour des modèles ⁶ Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions Variations des taux de change ⁸ Autres ⁹ Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	11 12 13 14 15 16 17	1 591 (171) (284) - (460) 226	\$ 180 332 1 889 (171) (284) - - (102)	\$ 2019	(780) 83 - - - 14	9 039 \$ (401) 54 11	370 625 7 501 (503) (123) - - (3 693) (1 048)	\$ 178 324 3 709 (503) (123) - - (1 075)	\$ 14 656 986 (198	9 9) - - - 2)	96 (128) - - - (146)
Montant des actifs ⁴ Qualité des actifs ⁶ Mise à jour des modèles ⁶ Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions Variations des taux de change ⁸	11 12 13 14 15 16 17	1 591 (171) (284) - - (460) 226 373 661	\$ 180 332 1 889 (171) (284) - - (102) - \$ 181 664	\$ 2019	(780) 83 	9 039 \$ (401) 54 11	370 625 7 501 (503) (123) - - (3 693) (1 048)	\$ 178 324 3 709 (503) (123) - - (1 075)	\$ 14 656 986 (198	9 9) - - - 2)	96 (128) - - - (146)

		de crédit non lié à une contrepartie ¹	fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période Montant des actifs ⁶ Qualité des actifs ⁶	19 20 21	356 195 5 226 1 958	\$ 166 307 3 098 1 957	\$ 14 388 76 36	\$ 8 612 600 24
Mise à jour des modèles° Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions	22 23 24	2 162	6 114 -	-	-
Variations des taux de change ⁸ Autres ⁹	25 26	4 637 447	848	155	(19)
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	27	370 625	\$ 178 324	\$ 14 655	\$ 9 217

- Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux particuliers et aux petites entreprises clientes des services de détail, aux entreprises clientes des services de gros et commerciaux et aux banques et aux gouvernements. Il comprend aussi les titres de dette, les titres de dette, les titres de capitaux propres et les autres actifs, y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé, et les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables.
- 2 Reflète les exigences du troisième piller applicables aux états des flux d'actifs pondérés des risques pour les expositions au risque de crédit selon l'approche NI (RC8), qui ne tient compte ni des titrisations ni des titres de capitaux propres.
- ³ Le RCC comprend les dérivés négociés hors Bourse, les transactions assimilables aux pensions, les transactions réglées par des contreparties centrales et les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon le RVC.
- ⁴ La catégorie Montant des actifs comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance) et, pour le deuxième trimestre de 2020, l'augmentation est attribuable à la croissance des différents portefeuilles des secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.
- ⁵ La catégorie Qualité des actifs concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, en ce qui a trait par exemple aux comportements des clients ou aux facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles, et, pour le deuxième trimestre de 2020, l'augmentation est essentiellement attribuable à la migration du risque de crédit dans les portefeuilles autres que de détail dus secteur Services de détail aux États-Unis.
- ⁶ La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.
- ⁷ Les incidences de la catégorie Méthode et politique reflètent les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements. Depuis le deuxième trimestre de 2020, la Banque a l'autorisation du BSIF de se servir de l'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques d'un portefeuille de cartes de crédit du secteur Services de détail aux États-Unis.
- ⁸ La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.
- ⁹ La catégorie Autres est composée des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (notamment les charges payées d'avance, l'impôt différé, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables et les autres actifs).

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques - Risque de marché

À la date du bilan	ligne	T2	
	-		
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	12 765 \$	
Variation dans les niveaux de risque ¹	2	12 297	
Mises à jour des modèles ²	3	-	
Méthode et politique ³	4	(7 321)	
Acquisitions et cessions	5	-	
Variations des taux de change et autres ⁴	6	négl.⁵	
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	7	17 741 \$	

N° de	2	2020			
ligne	T2	T1	T4	Т3	T2
		1			
1	12 765	12 200 \$	12 072	\$ 13 028 \$	15 735 \$
2	12 297	632	128	94	(2 197)
3	_	(67)	_	(1 050)	(510)
4	(7 321)	-	_	_	-
5	_	-	-	_	_
6	négl.⁵	négl.	négl.	négl.	négl.
7	17 741	12 765 \$	12 200	\$ 12 072 \$	13 028 \$

La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. Une augmentation du risque d'écart de taux de crédit attribuable à l'élargissement des écarts de crédit découlant de la pandémie de COVID-19 a contribué à l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques.

- ² La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles.
- ³ La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire.
- ⁴ La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.
- ⁵ Négligeable.

(en millions de dollars)

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque opérationnel

(en millions de dollars)	N° de	2020			2019	
À la date du bilan	ligne	T2	T1	T4	Т3	T2
	ı					I
Information à fournir pour le risque opérationnel – Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé						
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	56 242 \$	55 606 \$	54 857 \$	53 959 \$	53 006 \$
Revenus générés ¹	2	1 187	636	_	_	-
Variation dans les niveaux de risque ²	3	-	-	804	1 315	412
Mises à jour des modèles ³	4	-	-	_	_	_
Méthode et politique ⁴	5	-	-	_	_	_
Acquisitions et cessions	6	-	-	_	_	_
Variations des taux de change et autres ⁵	7	-	-	(55)	(417)	541
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	8	57 429 \$	56 242 \$	55 606 \$	54 857 \$	53 959 \$
¹ La variation touchant la catégorie Revenus générés est attribuable à une variation de la moyenne sur trois ans des prod	uits annuels	bruts selon l'AS.				

² La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète principalement les changements dans les risques attribuables à des pertes opérationnelles subies, à l'environnement opérationnel, à des facteurs de contrôle interne et à une analyse des scénarios.

³ La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.

⁴ La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs découlant de changements à la politique réglementaire.

⁵ La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires (LI1)

(en millions de dollars) N° de 2020 À la date du bilan ligne T2

			Valeurs	comptables	_						Valeu	rs con	nptables des éléments ¹	
		Valeurs comptables		qui entrent	_							Non	soumis aux exigences	٦
		d'après les		e périmètre		Soumis au		Soumis au		Soumis	Soumis		de fonds propres	
		états financiers	de co	nsolidation		cadre du		cadre du risque de		au cadre de	au cadre du		ou soumis à déduction	
		publiés	rég	lementaire ²		risque de crédit	cr	rédit de contrepartie		titrisation	risque de marché		des fonds propres	
Actif														
Trésorerie et montants à recevoir de banques	1	5 297	\$		\$	5 702	\$	-	\$	-	\$ -	\$	(405)	\$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2	146 760		146 733		146 201		-		-	532		-	
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	3	131 830		131 830		23		-		-	128 281		3 526	
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur														
par le biais du résultat net	4	8 668		8 108		2 075		-		6 398	-		(365)	
Dérivés	5	73 836		73 836		-		73 836		-	69 202		-	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6	3 579		989		989		-		-	-		-	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments														
du résultat global	7	120 705		118 554		104 591		_		12 755	_		1 208	
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision														1
pour pertes sur créances	8	160 385		160 157		110 681		-		49 090	-		386	
Valeurs mobilières prises en pension	9	167 791		167 791		-		167 791		_	6 291		_	
Prêts hypothécaires résidentiels	10	243 450		243 450		242 817		_		_	_		633	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	11	182 670		182 670		182 258		_		_	_		412	
Cartes de crédit	12	34 242		34 242		29 249		_		_	_		4 993	
Entreprises et gouvernements	13	293 533		293 533		280 357		_		13 259	_		(83)	
Provision pour pertes sur créances	14	(6 925)		(6 925)		(55)		_		_	_		(6 870)	
Engagements de clients au titre d'acceptations	15	14 395		14 395		14 395		_		_	_		`	
Participation dans TD Ameritrade	16	10 175		10 175		_		_		_	_		10 175	
Goodwill	17	17 823		17 823		_		_		_	_		17 823	
Autres immobilisations incorporelles	18	2 369		2 369		_		_		_	_		2 369	
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	19	9 858		9 760		9 760		_		_	_		_	
Actifs d'impôt différé	20	1 623		1 537		3 048		_		_	_		(1 511)	
Montants à recevoir des courtiers et des clients	21	31 427		31 427		1 504		_		_	_		29 923	
Autres actifs	22	20 254		18 263		5 396		12 796		289	_		(218)	
Total de l'actif	23	1 673 745	\$		\$	1 138 991	\$	254 423	\$	81 791	\$ 204 306	\$	61 996	\$
	-								·					П
Passif														
Dépôts détenus à des fins de transaction	24	26 398	\$		\$	-	\$	-	\$	-	\$ 12 029	\$	14 369	\$
Dérivés	25	72 990		72 990		-		72 990		-	69 544		-	
Passifs de titrisation à la juste valeur	26	13 473		13 473		-		-		-	13 473		-	
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	27	94 164		94 164		-		-		-	29		94 135	
Dépôts	28	1 078 306		1 078 306		-		-		-	-		1 078 306	
Acceptations	29	14 395		14 395		-		-		_	-		14 395	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	30	28 731		28 731		-		-		_	28 064		667	
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	31	163 717		163 717		-		163 717		_	2 120		-	
Passifs de titrisation au coût amorti	32	14 516		14 516		-		-		-	-		14 516	
Montants à payer aux courtiers et aux clients	33	29 419		29 419		-		-		-	-		29 419	
Passifs liés aux assurances	34	6 922		37		_		_		_	_		37	1
Autres passifs	35	23 356		22 510		_		_		_	_		22 510	1
Billets et débentures subordonnés	36	14 024		14 024		_		_		_	_		14 024	1
Total du passif	37	1 580 411	\$	1 572 680	\$	-	\$	236 707	\$	-	\$ 125 259	\$	1 282 378	\$

¹ Certains éléments peuvent être inclus dans plus d'une colonne s'ils sont exposés à la fois au risque de crédit et au risque de marché.

² Excluent les actifs et passifs des filiales d'assurances.

Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers (LI2)

(en millions de dollars)	N° de			2020				
À la date du bilan	ligne			T2				
	ı							
						Èlén	nents soumis au	
				Cadre du				
			Cadre du	risque de crédit	Cadre de		Cadre du	
		Total	risque de crédit	de contrepartie ¹	titrisation	ri	sque de marché	
Valeur comptable de l'actif qui entre dans le périmètre de								
consolidation réglementaire	1	1 679 511	\$ 1 138 991	\$ 254 423	\$ 81 791	\$	204 306	\$
Valeur comptable du passif qui entre dans le périmètre de								
consolidation réglementaire	2	361 966	_	236 707	_		125 259	
Montant net total qui entre dans le périmètre de								
consolidation réglementaire	3	1 317 545	1 138 991	17 716	81 791		79 047	
Éléments hors-bilan	4	329 367	310 810		18 557		_	
Écarts découlant des règles de compensation différentes,								
autres que ceux déjà inscrits à la ligne 2	5	52 739	_	52 739	_		_	
Ajustement au titre des dérivés et de l'exposition potentielle future (EPF)	6	54 202	_	54 202	_		_	
Majoration des transactions assimilables aux pensions	7	327 433	_	327 433	_		_	
Valeur réglementaire des expositions	8	2 081 286	\$ 1 449 801	\$ 452 090	\$ 100 348	\$	79 047	\$

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les pertes en cas de défaillance (PCD), et non dans les expositions en cas de défaillance (ECD).

Qualité de crédit des actifs (RC1)1,2

2020 (en millions de dollars) N° de À la date du bilan T2 Dont les provisions comptables pour pertes de Dont les provisions crédit attendues sur les expositions selon l'AS : Valeur comptable brute des : comptables pour Réparties dans Réparties dans pertes de crédit la catégorie la catégorie attendues sur les **Expositions** Expositions Provisions/ réglementaire réglementaire expositions selon en défaut³ non défaillantes dépréciations4 particulière5 générale⁵ l'approche NI Valeurs nettes Prêts \$ 749 926 \$ (6 915) \$ (57) (1 321) \$ (5 537) \$ 746 617 3 606 Titres de créance 2 211 416 (2) (2) 211 414 Expositions hors bilan 282 524 535 (991) (13) (137)(841) 523 826 3 Total 3 888 1 485 877 (7.908)(70) (1.460)(6.378) 1 481 857 2020 T1 Dont les provisions comptables pour pertes de Dont les provisions crédit attendues sur les expositions selon l'AS Valeur comptable brute des : comptables pour Réparties dans Réparties dans pertes de crédit la catégorie la catégorie attendues sur les Expositions Expositions Provisions/ réalementaire réalementaire expositions selon en défaut³ non défaillantes l'approche NI Valeurs nettes dépréciations⁴ particulière⁵ générale⁵ Prêts 695 018 \$ (4 673) \$ (1.186)\$ (3 336) 693 552 5 3 207 \$ (151) \$ Titres de créance 174 775 174 774 6 (1) (1) Expositions hors bilan 297 511 621 (613) (12) (166) (435) 511 305 Total 3 504 1 381 414 (5 287) (163)(1353)(3 771) 1 379 631 2019 T4 Dont les provisions comptables pour pertes de Dont les provisions crédit attendues sur les expositions selon l'AS : Valeur comptable brute des : comptables pour Réparties dans Réparties dans pertes de crédit la catégorie la catégorie attendues sur les Expositions Expositions Provisions/ réalementaire réalementaire expositions selon Valeurs nettes en défaut3 non défaillantes dépréciations⁴ particulière⁵ générale⁵ l'approche NI Prêts (4 435) 685 133 3 032 686 536 \$ \$ (128)(1.168)\$ (3 139) \$ Titres de créance 10 174 512 (1) 174 511 (1) Expositions hors bilan 108 499 783 (585) (7) (434) 499 306 (144)11 (5 021) Total (3 573) 1 358 950 12 3 140 1 360 831 (135) (1 313) 2019 2019 Т3 T2 Valeur comptable brute des Valeur comptable brute des : Expositions Expositions Provisions/ Expositions Expositions Provisions/ non défaillantes Valeurs nettes non défaillantes dépréciations4 Valeurs nettes en défaut³ dépréciations4 en défaut3 Prêts 2 945 679 068 (3755)678 258 3 296 668 876 (3762)668 410 13 168 388 Titres de créance 14 168 389 (1) 168 920 (1) 168 919 Expositions hors bilan 15 101 492 987 (1.085)492 003 491 731 (1105)490 626 Total 16 3 046 1 340 444 (4 841) 1 338 649 3 296 1 329 527 (4 868) 1 327 955 1 Exclut les filiales d'assurance, les expositions de titrisation, les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net et les prêts dépréciés acquis.

² Au 30 avril 2020, les expositions restructurées s'établissaient à 1 107 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 068 millions de dollars au 31 octobre 2019; 1 106 millions de dollars au 30 avril 2019), dont 564 millions de dollars au 30 avril 2019), dont 564 millions de dollars au 31 janvier 2020; 545 millions de dollars au 31 janvier 2020; 545 millions de dollars au 31 octobre 2019; 582 millions de dollars au 31 janvier 2020; 545 millions de dollars au

³ Comprennent le total des expositions liées à des actifs dépréciés, dont une tranche de 2 200 millions de dollars au 30 avril 2020 (1 864 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 535 millions de dollars au 31 octobre 2019; 1 704 millions de dollars au 31 juillet 2019; 1 978 millions de dollars au 30 avril 2019) est classée dans la catégorie des actifs en défaut et une tranche de 1 406 millions de dollars au 30 avril 2020 (1 343 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 497 millions de dollars au 31 octobre 2019; 1 241 millions de dollars au 31 juillet 2019; 1 318 millions de dollars au 30 avril 2019) est classée dans les catégories d'actifs surveillés ou à risque élevé.

⁴ Comprennent les provisions à l'étape 1, à l'étape 2 et à l'étape 3.

⁵ La catégorie réglementaire particulière correspond aux provisions pour pertes de crédit attendues à l'étape 3. La catégorie réglementaire générale correspond aux provisions pour pertes de crédits attendues à l'étape 1 et à l'étape 2.

Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (AP1)

(en millions de dollars)	N° de			Actifs pondérés er	1				Exigences de fond	s		7
À la date du bilan	ligne			fonction des risque	s ¹				propres minimums	s ²		
		20)20	2019	2019	2019	20)20	2019	2019	2019	Modèle du
		T2	T1	T4	T3	T2	T2	T1	T4	Т3	T2	BSIF
			1	1					1			٦
Risque de crédit, compte non tenu du risque de crédit de contrepartie (RCC)	1	396 674 \$	356 669	\$ 344 914 \$	344 213 \$	342 045 \$	31 734 \$	28 534	27 593 \$	27 537 \$	27 364	3 1
Dont l'approche standard (AS) 3	2	186 165	169 464	163 250	163 881	163 721	14 893	13 557	13 060	13 110	13 098	2
Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI)	3	210 509	187 205	181 664	180 332	178 324	16 841	14 977	14 533	14 427	14 266	3
Risque de crédit de contrepartie	4	20 952	18 631	14 510	15 193	14 655	1 676	1 490	1 161	1 215	1 172	4
Dont l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (AS-RCC)	5	9 536	8 691	7 079	7 290	7 358	763	695	566	583	588	5
Dont la méthode d'exposition courante	6	_	-	_	_	_	_	_	_	_	_	s. o.
Dont la méthode des modèles internes (MMI)	7	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	6
Dont les autres RCC ⁴	8	11 416	9 940	7 431	7 903	7 297	913	795	595	632	584	s. o.
Positions en actions détenues dans le portefeuille bancaire selon l'approche des marchés	9	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	7
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche par transparence	10	341	348	350	398	331	27	28	28	32	26	8
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche fondée sur le mandat	11	46	51	51	49	48	4	4	4	4	4	9
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche de repli	12	601	598	506	538	375	48	48	40	43	30	10
Risque de règlement	13	27	31	20	9	55	2	2	2	1	4	11
Expositions de titrisation du portefeuille bancaire	14	13 917	13 555	11 533	11 392	11 455	1 113	1 084	923	911	917	12
Dont celles faisant l'objet de droit acquis	15	_	_	(1 544)	(1 544)	(1 544)	_	_	(123)	(123)	(123)	12a
Dont l'approche de la titrisation fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)	16	_	_	-	-	-	_	_	-	- ()	-	13
Dont l'approche de la titrisation fondée sur les notations externes (SEC-ERBA),												
y compris l'approche fondée sur les évaluations internes (EI)	17	13 866	13 514	13 025	12 936	12 999	1 109	1 081	1 042	1 034	1 040	14
Dont l'approche standard de la titrisation (SEC-SA)	18	51	41	52	-	-	4	3	4	-	-	15
Risque de marché	19	17 741	12 765	12 200	12 072	13 028	1 419	1 021	976	966	1 042	16
Dont l'approche standard (AS)	20	1 628	1 226	1 013	647	574	130	98	81	52	46	17
Dont les approches des modèles internes (AMI)	21	16 113	11 539	11 187	11 425	12 454	1 289	923	895	914	996	18
Risque opérationnel ⁵	22	57 429	56 242	55 606	54 857	53 959	4 594	4 499	4 448	4 389	4 317	19
Dont l'approche indicateur de base	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20
Dont l'approche standard	24	57 429	56 242	-	-	-	4 594	4 499	-	-	-	21
Dont l'approche de mesure avancée	25	-	-	55 606	54 857	53 959	-	-	4 448	4 389	4 317	22
Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques de 250 %)	26	16 251	17 122	16 287	16 160	16 316	1 300	1 370	1 303	1 293	1 305	23
Ajustement du plancher	27	_	-	_	-	-	-	-	_	-	_	24
Total (somme des lignes 1, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 19, 22, 26 et 27)	28	523 979 \$	476 012	\$ 455 977 \$	454 881 \$	452 267 \$	41 917 \$	38 080 3	36 478 \$	36 391 \$	36 181	25
1 Le cas échéant, les actifs pondérés en fonction des risques tiennent compte d'un facteur scalaire de 6 %												

Le cas échéant, les actifs pondérés en fonction des risques tiennent compte d'un facteur scalaire de 6 %.

Les exigences de fonds propres minimums correspondent à 8 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

³ Tient compte d'autres actifs et de titres de capitaux propres assujettis à la pondération en fonction des risques prescrite par la réglementation.

⁴ Tiennent compte des contreparties centrales admissibles (CC admissibles), du RVC et des transactions assimilables aux pensions.

⁵ Pour l'exercice 2020, le BSIF exige que les actifs pondérés en fonction des risques soient calculés selon l'approche standard actuelle (AS).

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de crédit

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne			2020 T2		·			2020 T1		
		Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²		Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI	Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²		e de crédit ontrepartie ³	Dont l'appro
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	388 374	\$ 187 205	\$	18 631	\$ 10 477 \$	373 661	\$ 181 664	\$	14 510	\$ 8
Montant des actifs ⁴	2	14 173	3 844	•	786	(237)	7 000	4 344	·	3 148	
Qualité des actifs ⁵	3	7 894	7 894		910	513	842	842		50	
Mise à jour des modèles ⁶	4	4 000	7 909		-	_	(352)	144		-	
Méthode et politique ⁷	5	-	-		-	_	5 977	-		894	
Acquisitions et cessions	6	-	-		-	-	-	=		-	
Variations des taux de change ⁸	7	13 045	3 657		625	320	1 152	211		29	
Autres ⁹	8	371			-	-	94	_		-	
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	9	427 857	\$ 210 509	\$	20 952	\$ 11 073 \$	388 374	\$ 187 205	\$	18 631	\$ 10
				T4					Т3		
	- 1	Risque	Dont l'approche				Risque	Dont l'approche			
	ŀ	de crédit non lié	fondée sur les		Risque de crédit	Dont l'approche	de crédit non lié	fondée sur les	Risq	ue de crédit	Dont l'appro
		à une contrepartie ¹	notations internes (NI)2		de contrepartie3	fondée sur les NI	à une contrepartie ¹	notations internes (NI)2	de c	ontrepartie ³	fondée sur le
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	10	372 759	\$ 180 332	\$		\$ 9 039 \$	370 625	\$ 178 324	\$		\$
Montant des actifs ⁴	11	1 591	1 889		(780)	(401)	7 501	3 709		989	
Qualité des actifs ⁵											
	12	(171)	(171)		83	54	(503)	(503)		(199)	
Mise à jour des modèles ⁶	13	(284)	(284)		_	-	(123)	(123)		(199)	
Mise à jour des modèles ⁶ Méthode et politique ⁷	13 14	(284)	(284)		- -	- -	(123)			 	
Mise à jour des modèles ⁵ Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions	13 14 15	(284)	(284)		- - -	- - -	(123)	(123)		- - -	
Mise à jour des modèles ⁶ Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions Variations des taux de change ⁸	13 14 15 16	(284) - - (460)	(284)		- -	- - - 11	(123) - - (3 693)	(123)		 	
Mise à jour des modèles ⁵ Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions	13 14 15	(284)	(284) - - (102)		- - - 14 -	- - - 11	(123) - - (3 693) (1 048)	(123) - - (1 075) -	\$	- - (252) -	
Mise à jour des modèles ⁶ Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions Variations des taux de change ⁸ Autres ⁸	13 14 15 16 17	(284) - - (460) 226	(284) - - - (102)		- - 14 -	- - - 11 -	(123) - - (3 693)	(123) - - (1 075)	\$	- - (252)	
Mise à jour des modèles ⁶ Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions Variations des taux de change ⁸ Autres ⁹	13 14 15 16 17	(284) - - (460) 226	(284) - - - (102)		- - - 14 -	- - - 11	(123) - - (3 693) (1 048)	(123) - - (1 075) -	\$	- - (252)	
Mise à jour des modèles ⁶ Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions Variations des taux de change ⁸ Autres ⁹	13 14 15 16 17	(284) - (460) 226 373 661	(284)	\$ 2019	14 14 14 510	- - - 11	(123) - - (3 693) (1 048)	(123) - - (1 075) -	\$	- - (252)	
Mise à jour des modèles [®] Méthode et politique ⁷ Acquisitions et cessions Variations des taux de change [®] Autres [®]	13 14 15 16 17	(284) - (460) 226 373 661	(284) (102) \$ 181 664	\$ 2019	- - - 14 -	- - - 11	(123) - - (3 693) (1 048)	(123) - - (1 075) -	\$	- - (252)	

		à une contrepartie ¹	notations internes (NI) ²	de contrepartie ³	fondée sur les NI
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	19	356 195	\$ 166 307	\$ 14 388	\$ 8 612
Montant des actifs ⁴	20	5 226	3 098	76	600
Qualité des actifs ⁵	21	1 958	1 957	36	24
Mise à jour des modèles ⁶	22	2 162	6 114	=	-
Méthode et politique ⁷	23	-	_	-	_
Acquisitions et cessions	24	-	_	_	_
Variations des taux de change ⁸	25	4 637	848	155	(19)
Autres ⁹	26	447	=	=	-
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	27	370 625	\$ 178 324	\$ 14 655	\$ 9 217
			•		

- Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux particuliers et aux petites entreprises clientes des services de détail, aux entreprises clientes des services de gros et commerciaux et aux banques et aux gouvernements. Il comprend aussi les titres de dette, les titres de dette, les titres de capitaux propres et les autres actifs, y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé, et les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables.
- 2 Reflète les exigences du troisième piller applicables aux états des flux d'actifs pondérés des risques pour les expositions au risque de crédit selon l'approche NI (RC8), qui ne tient compte ni des titrisations ni des titres de capitaux propres.
- ³ Le RCC comprend les dérivés négociés hors Bourse, les transactions assimilables aux pensions, les transactions réglées par des contreparties centrales et les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon le RVC.
- ⁴ La catégorie Montant des actifs comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance) et, pour le deuxième trimestre de 2020, l'augmentation est attribuable à la croissance des différents portefeuilles des secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.
- ⁵ La catégorie Qualité des actifs concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, en ce qui a trait par exemple aux comportements des clients ou aux facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles, et, pour le deuxième trimestre de 2020, l'augmentation est essentiellement attribuable à la migration du risque de crédit dans les portefeuilles autres que de détail dus secteurs Services de détail aux États-Unis.
- ⁶ La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.
- Les incidences de la catégorie Méthode et politique reflètent les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements. Depuis le deuxième trimestre de 2020, la Banque a l'autorisation du BSIF de se servir de l'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques d'un portefeuille de cartes de crédit du secteur Services de détail aux États-Unis.
- La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.
- ⁹ La catégorie Autres est composée des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (notamment les charges payées d'avance, l'impôt différé, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables et les autres actifs).

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques - Risque de marché

À la date du bilan	ligne	T2
	Ī	
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	12 765 \$
Variation dans les niveaux de risque ¹	2	12 297
Mises à jour des modèles ²	3	-
Méthode et politique ³	4	(7 321)
Acquisitions et cessions	5	-
Variations des taux de change et autres ⁴	6	négl.⁵
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	7	17 741 \$

N° de		2020				2019		
ligne	T2		T1		T4	Т3	T2	
				_				_
1	12 765	\$	12 200	\$	12 072	\$ 13 028	\$ 15 735	\$
2	12 297		632		128	94	(2 197)	
3	-		(67)		_	(1 050)	(510)	
4	(7 321)		-		-	_	-	
5	-		-		-	_	_	
6	négl.⁵		négl.		négl.	négl.	négl.	
7	17 741	\$	12 765	\$	12 200	\$ 12 072	\$ 13 028	\$

La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. Une augmentation du risque d'écart de taux de crédit attribuable à l'élargissement des écarts de crédit découlant de la pandémie de COVID-19 a contribué à l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques.

- ² La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles.
- ³ La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire.
- ⁴ La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.
- ⁵ Négligeable.

(en millions de dollars)

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque opérationnel

(en millions de dollars)	N° de	2020			2019	
À la date du bilan	ligne	T2	T1	T4	Т3	T2
Information à fournir pour le risque opérationnel – Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé						
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	56 242 \$	55 606 \$	54 857 \$	53 959 \$	53 006 \$
Revenus générés ¹	2	1 187	636	_	_	_
Variation dans les niveaux de risque ²	3	-	-	804	1 315	412
Mises à jour des modèles ³	4	-	-	_	_	_
Méthode et politique ⁴	5	-	-	_	_	_
Acquisitions et cessions	6	-	-	_	_	_
Variations des taux de change et autres ⁵	7	-	-	(55)	(417)	541
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	8	57 429 \$	56 242 \$	55 606 \$	54 857 \$	53 959 \$

² La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète principalement les changements dans les risques attribuables à des pertes opérationnelles subies, à l'environnement opérationnel, à des facteurs de contrôle interne et à une analyse des scénarios.

³ La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.

⁴ La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs découlant de changements à la politique réglementaire.

⁵ La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires (LI1)

(en millions de dollars) N° de 2020 À la date du bilan ligne T2

			V	/aleurs comptables	_							Valeu		nptables des éléments ¹	
		Valeurs comptables		qui entrent									Nor	soumis aux exigences	\neg
		d'après les		dans le périmètre		Soumis au		Soumis au		Soumis		Soumis		de fonds propres	- /
		états financiers		de consolidation		cadre du		cadre du risque de		au cadre de		au cadre du		ou soumis à déduction	- /
		publiés		réglementaire ²		risque de crédit	С	rédit de contrepartie		titrisation		risque de marché		des fonds propres	
Actif															
Trésorerie et montants à recevoir de banques	1	5 297	\$		\$	5 702	\$	-	\$	-	\$	-	\$	(405)	\$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2	146 760		146 733		146 201		-		-		532		_	- /
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	3	131 830		131 830		23		-		-		128 281		3 526	- /
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur															
par le biais du résultat net	4	8 668		8 108		2 075		_		6 398		_		(365)	- /
Dérivés	5	73 836		73 836		_		73 836		_		69 202		_	- /
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6	3 579		989		989		_		_		_		_	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments															- /
du résultat global	7	120 705		118 554		104 591		_		12 755		_		1 208	- /
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision															
pour pertes sur créances	8	160 385		160 157		110 681		_		49 090		_		386	- /
Valeurs mobilières prises en pension	9	167 791		167 791		_		167 791		_		6 291		_	- /
Prêts hypothécaires résidentiels	10	243 450		243 450		242 817		_		_		_		633	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	11	182 670		182 670		182 258		_		_		_		412	- /
Cartes de crédit	12	34 242		34 242		29 249		_		_		_		4 993	- /
Entreprises et gouvernements	13	293 533		293 533		280 357		_		13 259		_		(83)	
Provision pour pertes sur créances	14	(6 925)		(6 925)		(55)		_				_		(6 870)	
Engagements de clients au titre d'acceptations	15	14 395		14 395		14 395						_		(0 0.0)	- /
Participation dans TD Ameritrade	16	10 175		10 175		14 333		_		_		_		10 175	
Goodwill	17	17 823		17 823		_		_		_		_		17 823	
Autres immobilisations incorporelles	18	2 369		2 369		-		_		-		_		2 369	
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables		9 858				9 760		-		-		-		2 309	
	19			9 760				-		-		-		-	- /
Actifs d'impôt différé	20	1 623		1 537		3 048		-		-		-		(1 511)	
Montants à recevoir des courtiers et des clients	21	31 427		31 427		1 504		.		. .		-		29 923	
Autres actifs	22	20 254		18 263		5 396		12 796		289				(218)	إ
Total de l'actif	23	1 673 745	\$	1 666 014	\$	1 138 991	\$	254 423	\$	81 791	\$	204 306	\$	61 996	\$
Passif															
Dépôts détenus à des fins de transaction	24	26 398	\$	26 398	s	_	\$	_	\$	_	\$	12 029	\$	14 369	s
Dérivés	25	72 990	*	72 990	•	_	*	72 990	*	_	*	69 544	•	_	Ť
Passifs de titrisation à la juste valeur	26	13 473		13 473		_		000		_		13 473		_	- /
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	27	94 164		94 164								29		94 135	
Dépôts	28	1 078 306		1 078 306		_		_		_		23		1 078 306	- /
Acceptations	29	14 395		14 395		-		_		-		_		14 395	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert		28 731		28 731		-		-		-		28 064		667	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à decouvert Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	30	28 731 163 717		28 731 163 717		-		- 163 717		-		28 064 2 120		667	- /
·	31					-		163 /1/		-		∠ 120		-	- /
Passifs de titrisation au coût amorti	32	14 516		14 516		-		_		-		-		14 516	- /
Montants à payer aux courtiers et aux clients	33	29 419		29 419		-		-		-		-		29 419	- /
Passifs liés aux assurances	34	6 922		37		-		-		-		-		37	- /
Autres passifs	35	23 356		22 510		-		-		-		-		22 510	- /
Billets et débentures subordonnés	36	14 024		14 024		-		-		-		-		14 024	
Total du passif	37	1 580 411	\$	1 572 680	\$		\$	236 707	\$		\$	125 259	\$	1 282 378	\$

¹ Certains éléments peuvent être inclus dans plus d'une colonne s'ils sont exposés à la fois au risque de crédit et au risque de marché.

² Excluent les actifs et passifs des filiales d'assurances.

Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers (LI2)

(en millions de dollars)	N° de			2020				
À la date du bilan	ligne			T2				
	ı					<i>,</i>		
						Élér	nents soumis au	
				Cadre du				
			Cadre du	risque de crédit	Cadre de		Cadre du	
		Total	risque de crédit	de contrepartie ¹	titrisation	r	isque de marché	
Valeur comptable de l'actif qui entre dans le périmètre de								
consolidation réglementaire	1	1 679 511	\$ 1 138 991	\$ 254 423	\$ 81 791	\$	204 306	\$
Valeur comptable du passif qui entre dans le périmètre de								
consolidation réglementaire	2	361 966	_	236 707	_		125 259	
Montant net total qui entre dans le périmètre de								
consolidation réglementaire	3	1 317 545	1 138 991	17 716	81 791		79 047	
Éléments hors-bilan	4	329 367	310 810		18 557		_	
Écarts découlant des règles de compensation différentes,								
autres que ceux déjà inscrits à la ligne 2	5	52 739	_	52 739	_		_	
Ajustement au titre des dérivés et de l'exposition potentielle future (EPF)	6	54 202	_	54 202	_		_	
Majoration des transactions assimilables aux pensions	7	327 433	_	327 433	_		_	
Valeur réglementaire des expositions	8	2 081 286	\$ 1 449 801	\$ 452 090	\$ 100 348	\$	79 047	\$

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les pertes en cas de défaillance (PCD), et non dans les expositions en cas de défaillance (ECD).

Qualité de crédit des actifs (RC1)^{1, 2}

2020 (en millions de dollars) N° de À la date du bilan T2 Dont les provisions comptables pour pertes de Dont les provisions crédit attendues sur les expositions selon l'AS : Valeur comptable brute des : comptables pour Réparties dans Réparties dans pertes de crédit la catégorie la catégorie attendues sur les **Expositions** Expositions Provisions/ réglementaire réglementaire expositions selon en défaut³ non défaillantes dépréciations4 particulière5 générale⁵ l'approche NI Valeurs nettes Prêts \$ 749 926 \$ (6 915) \$ (57) (1 321) \$ (5 537) \$ 746 617 3 606 Titres de créance 2 211 416 (2) (2) 211 414 Expositions hors bilan 282 524 535 (991) (13) (137)(841) 523 826 3 Total 3 888 1 485 877 (7.908)(70) (1.460)(6.378) 1 481 857 2020 T1 Dont les provisions comptables pour pertes de Dont les provisions crédit attendues sur les expositions selon l'AS Valeur comptable brute des : comptables pour Réparties dans Réparties dans pertes de crédit la catégorie la catégorie attendues sur les Expositions Expositions Provisions/ réalementaire réalementaire expositions selon en défaut³ non défaillantes l'approche NI Valeurs nettes dépréciations⁴ particulière⁵ générale⁵ Prêts 695 018 \$ (4 673) \$ (1.186)\$ (3 336) 693 552 5 3 207 \$ (151) \$ Titres de créance 174 775 174 774 6 (1) (1) Expositions hors bilan 297 511 621 (613) (12) (166) (435) 511 305 Total 3 504 1 381 414 (5 287) (163)(1353)(3 771) 1 379 631 2019 T4 Dont les provisions comptables pour pertes de Dont les provisions crédit attendues sur les expositions selon l'AS : Valeur comptable brute des : comptables pour Réparties dans Réparties dans pertes de crédit la catégorie la catégorie attendues sur les Expositions Expositions Provisions/ réalementaire réalementaire expositions selon Valeurs nettes en défaut3 non défaillantes dépréciations⁴ particulière⁵ générale⁵ l'approche NI Prêts (4 435) 685 133 3 032 686 536 \$ \$ (128)(1.168)\$ (3 139) \$ Titres de créance 10 174 512 (1) 174 511 (1) Expositions hors bilan 108 499 783 (585) (7) (434) 499 306 (144)11 (5 021) Total (3 573) 1 358 950 12 3 140 1 360 831 (135) (1 313) 2019 2019 Т3 T2 Valeur comptable brute des Valeur comptable brute des : Expositions Expositions Provisions/ Expositions Expositions Provisions/ non défaillantes Valeurs nettes non défaillantes dépréciations4 Valeurs nettes en défaut³ dépréciations4 en défaut3 Prêts 2 945 679 068 (3755)678 258 3 296 668 876 (3762)668 410 13 168 388 Titres de créance 14 168 389 (1) 168 920 (1) 168 919 Expositions hors bilan 15 101 492 987 (1.085)492 003 491 731 (1105)490 626 Total 16 3 046 1 340 444 (4 841) 1 338 649 3 296 1 329 527 (4 868) 1 327 955 1 Exclut les filiales d'assurance, les expositions de titrisation, les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net et les prêts dépréciés acquis. 2 Au 30 avril 2020, les expositions restructurées s'établissaient à 1 107 millions de dollars (1 070 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 068 millions de dollars au 31 octobre 2019; 1 106 millions de dollars au 31 juillet 2019; 1 129 millions de dollars au 30 avril 2019), dont 564 millions de dollars

Au 30 avril 2020, les expositions restructurées s'établissaient à 1 107 millions de dollars (1 070 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 068 millions de dollars au 31 octobre 2019; 1 106 millions de dollars au 31 juillet 2019; 1 129 millions de dollars au 30 avril 2019), dont 564 millions de dollars au 31 juillet 2019; 619 millions de dollars au 30 avril 2019) représentant des expositions à des actifs considérés comme dépréciés.

³ Comprennent le total des expositions liées à des actifs dépréciés, dont une tranche de 2 200 millions de dollars au 30 avril 2020 (1 864 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 535 millions de dollars au 31 octobre 2019; 1 704 millions de dollars au 31 juillet 2019; 1 978 millions de dollars au 30 avril 2019) est classée dans la catégorie des actifs en défaut et une tranche de 1 406 millions de dollars au 30 avril 2020 (1 343 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 497 millions de dollars au 31 octobre 2019; 1 241 millions de dollars au 31 juillet 2019; 1 318 millions de dollars au 30 avril 2019) est classée dans les catégories d'actifs surveillés ou à risque élevé.

⁴ Comprennent les provisions à l'étape 1, à l'étape 2 et à l'étape 3.

⁵ La catégorie réglementaire particulière correspond aux provisions pour pertes de crédit attendues à l'étape 3. La catégorie réglementaire générale correspond aux provisions pour pertes de crédits attendues à l'étape 1 et à l'étape 2.

Aperçu des techniques d'atténuation du risque de crédit (RC3)¹

(en millions de dollars)	N° de			2020							2020			
À la date du bilan	ligne			T2							T1			
		Expositions non garanties – valeur comptable	Expositions garanties	Expositions garanties par des sûretés ²		Expositions garanties par des garanties financières		Expositions garanties par des dérivés de crédit ³	Expositions non garanties – valeur comptable	Expositions garanties	Expositions garanties par des sûretés ²	Expositions garanties par les garanties financières	gara de	xpositions anties par es dérivés de crédit ³
Prêts Titres de créance Total	1 2 3	287 592 209 256 496 848	\$ 465 940 2 160 468 100	\$ 345 162 - 345 162	\$	120 778 27 120 805	\$	- \$ 2 133 2 133 \$	254 362 172 944 427 306	\$ 443 863 1 831 445 694	\$ 331 722 - 331 722	\$ 112 141 29 112 170	\$	1 802 1 802
Dont expositions en défaut	4	1 990	1 616	1 368		248		-	1 607	1 600	1 352	248		=
				2019 T4							2019 T3			
		Expositions non garanties – valeur comptable	Expositions garanties	Expositions garanties par des sûretés ²		Expositions garanties par des garanties financières		Expositions garanties par des dérivés de crédit ³	Expositions non garanties – valeur comptable	Expositions garanties	Expositions garanties par des sûretés ²	Expositions garanties par les garanties financières	gara de	xpositions anties par es dérivés de crédit ³
Prêts Titres de créance Total	5 6 7	248 372 172 729 421 101	\$ 441 196 1 783 442 979	\$ 326 571 35 326 606	\$	114 625 35 114 660	\$	- \$ 1 713 1 713 \$	248 287 166 734 415 021	\$ 433 726 1 655 435 381	\$ 317 273 - 317 273	\$ 116 453 49 116 502	\$	1 606 1 606
Dont expositions en défaut	8	1 455	1 577	1 320		257		=	1 420	1 525	1 274	251		=
				2019 T2]					
		Expositions non garanties – valeur comptable	Expositions garanties	Expositions garanties par des sûretés²		Expositions garanties par des garanties financières		Expositions garanties par des dérivés de crédit ³						
Prêts	9	245 427	\$ 426 745	\$ 308 182	\$	118 563	\$	- \$						
Titres de créance Total	10	167 173	1 747	 -	•	65	_	1 682						
Dont expositions en défaut	11 12	412 600 1 755	\$ 428 492 1 541	\$ 308 182 1 292	\$	118 628 249	\$	1 682 \$	1					
		1700		, 202		2.70								

¹ Tient compte des sûretés, des garanties financières et des dérivés de crédit seulement lorsqu'ils donnent lieu à une réduction des exigences de fonds propres.

² Pour les expositions de détail, reflètent la valeur des sûretés au moment de l'octroi des prêts. Pour les expositions autres que de détail, reflètent uniquement la valeur des actifs financiers affectés en garantie.

³ Au 30 avril 2020, l'effet des dérivés de crédit employés comme techniques d'ARC sur les actifs pondérés en fonction des risques (RC7) correspond à une diminution de 1,7 milliard de dollars (une diminution de 1,5 milliard de dollars au 31 janvier 2020; une diminution de 1,4 milliard de dollars au 31 octobre 2019; une diminution de 1,5 milliard de dollars au 31 juillet 2019; une diminution de 1,4 milliard de dollars au 30 avril 2019).

Expositions brutes au risque de crédit¹

N° de

(en millions de dollars)

À la date du bilan	N° de					T2											T1						
A la date du bilari	ligne					12											11						
											_												_
					Fransactions		Dérivés									ransactions		Dérivés					
		Montant	Montar		assimilables		négociés	Divers -				Montant		Montant	а	assimilables		négociés		Divers -			
Par catégorie de contreparties		utilisé	inutilise	² a	ux pensions	h	ors Bourse	hors bilan		Total		utilisé		inutilisé ²	au	ux pensions		hors Bourse		hors bilan		Total	
Expositions aux produits de détail																							
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	1	346 845	\$ 55 04	4 \$	_	\$	_	\$ -	\$	401 889	\$	340 808	\$	54 009	\$	_	\$	_	\$	_	\$	394 817	\$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	2	38 641	125 12	5	_		-	-		163 766		36 839		98 292		_		_		_		135 131	
Autres expositions aux produits de détail	3	81 550	7 80	9	_		_	36		89 395		86 250		7 279		-		_		37		93 566	
	4	467 036	187 97	8	-		-	36		655 050		463 897		159 580		-		-		37		623 514	
Expositions aux produits autres que de détail																							П
Entreprises	5	268 520	88 49	6	220 112		25 025	19 180		621 333		220 829		89 982		227 549		22 807		17 832		578 999	
Emprunteurs souverains	6	341 906	1 35	4	81 894		12 458	1 562		439 174		194 812		1 565		37 275		12 831		1 570		248 053	
Banques	7	25 984	5 97	8	72 672		15 999	4 701		125 334		25 667		5 690		77 353		17 891		4 721		131 322	
	8	636 410	95 82	8	374 678		53 482	25 443		1 185 841		441 308		97 237		342 177		53 529		24 123		958 374	
Total	9	1 103 446	\$ 283 80	6 \$	374 678	\$	53 482	\$ 25 479	\$	1 840 891	\$	905 205	\$	256 817	\$	342 177	\$	53 529	\$	24 160	\$	1 581 888	\$
Par pays où le risque est assumé																							
Canada	10	567 874	\$ 149 95	4 \$	156 402	\$	18 214	\$ 9 032	\$	901 476	\$	502 420	\$	145 833	\$	128 751	\$	18 650	\$	8 709	\$	804 363	\$
États-Unis	11	472 114	129 21		117 135		15 830	15 205	•	749 495		347 916		106 431		122 358		13 870		13 980		604 555	1
Autres pays		1																					
Europe	12	40 886	4 15	8	73 324		14 387	714		133 469		37 791		3 757		70 492		15 966		891		128 897	
Autres	13	22 572	48		27 817		5 051	528		56 451		17 078		796		20 576		5 043		580		44 073	
	14	63 458	4 64		101 141		19 438	1 242		189 920	7	54 869		4 553		91 068		21 009		1 471		172 970	\neg
Total	15	1 103 446	\$ 283 80	6 \$	374 678	\$	53 482	\$ 25 479	\$	1 840 891	\$	905 205	\$	256 817	\$	342 177	\$	53 529	\$	24 160	\$	1 581 888	\$
			,																				
Par durée résiduelle des contrats																							
Moins de 1 an	16	382 619	\$ 211 52		374 370	\$	30 798	\$ 12 548	\$	1 011 855	\$	284 324	\$	179 215	\$	341 877	\$	34 025	\$	10 259	\$	849 700	\$
De 1 an à 5 ans	17	491 828	69 24		308		13 166	11 769		586 312		416 104		74 649		300		11 887		12 874		515 814	
Plus de 5 ans	18	228 999	3 04	-			9 518	1 162		242 724	_	204 777		2 953				7 617		1 027		216 374	_
Total	19	1 103 446	\$ 283 80	6 \$	374 678	\$	53 482	\$ 25 479	\$	1 840 891	\$	905 205	\$	256 817	\$	342 177	\$	53 529	\$	24 160	\$	1 581 888	\$
Expositions aux produits autres que de détail																							
par industrie																							
Immobilier																							
Résidentiel	20	29 552	\$ 2 63	6 \$	2	\$	627	\$ 1617	\$	34 434	¢	27 872	\$	2 702	\$	1	\$	336	\$	1 586	\$	32 497	¢
Non résidentiel	21	47 220	5 59		22	φ	2 354	504	φ	55 699	*	41 878	φ	6 108	φ	11	φ	1 412	φ	462	φ	49 871	φ
Total des prêts immobiliers	22	76 772	8 23		24		2 981	2 121		90 133	-	69 750		8 810		12		1 748		2 048		82 368	\dashv
Agriculture	23	8 433	o 23 34		8		96	2 121		8 908		8 024		269		6		48		2 048		8 376	
Automobile	24	8 433 14 834	34 5 49		8 15		1 172	28 149		21 666		11 775		6 366		4		921		91		19 157	
Services financiers	24 25	14 834 41 145	5 49 14 94		288 790		25 169	2 614		372 661		36 413		14 977		301 700		28 557		2 491		384 138	
Alimentation, boissons et tabac	25 26	41 145 7 294	14 94 3 70		288 790		1 203	2 614 529		12 726		6 068		3 725		301 /00		28 557 955		517		11 265	- 1
Foresterie	27	1 597	3 70 74		_		63	529		2 465		1 434		3 725 771		_		955 27		59		2 291	
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	28	358 593	74 5 34		82 240		13 271	5 880		465 330		209 103		5 345		37 443		13 651		5 710		271 252	
Services de santé et services sociaux	28 29	358 593 22 021	5 34 2 06		82 240 263		13 271 392	2 395		27 135		18 406		2 169		131		257		2 073		23 036	
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	30	22 021 5 913	2 06 1 79		263 9		392 78	2 395 998		8 796		4 580		1 829		101		257 44		982		7 436	
Métaux et mines	31	5 913 5 244	1 79 3 12		204		78 653	998 894		10 116		4 580 4 141		3 438		280		44		982 851		7 436 9 198	
Pipelines, pétrole et gaz	32	5 244 12 173	3 12 12 46		1 907		1 732	1 702		29 974		9 504		3 438 12 340		280 56		488 1 479		1 529		24 908	
Énergie et services publics	33	12 1/3 6 747	12 46 8 60				1 /32 1 012	1 702 4 030		29 974		9 504 5 466		8 033		90		639		3 869		24 908 18 007	- 1
Services professionnels et autres	34	21 611	8 60 6 22		208		534	4 030 811		29 393		15 315		7 003		135		383		3 869 810		23 646	
Commerce de détail	35	10 436	2 76		208 302		534 172	225		13 902		7 639		2 983		189		383 174		218		11 203	
	35		2 76 7 76				172 517	481												218 448			
Fabrication – divers et vente de gros Télécommunications, câblodistribution et médias	36	13 988			111					22 858		10 656		8 109 6 049		117 351		420 807		448 407		19 750 12 908	
Transports		7 695	7 52		442		1 248	517		17 425		5 294										12 908 16 627	
Autres	38	13 462	2 06	•	2		1 137	1 534		18 196 13 762		11 871		2 308		3		898		1 547		16 627 12 808	
Total	39 40	8 452 636 410	2 62 \$ 95 82		153	\$	2 052	\$ 25 443	\$	13 762	_	5 869 441 308	\$	2 713	\$	1 749	\$	2 033	\$	444 24 123	\$	958 374	_
i otai	40	636 410	\$ 95 82	0 \$	374 678	Þ	53 482	ə ∠5 443	\$	1 185 841	Þ	441 308	Ъ	97 237	Þ	342 177	Þ	53 529	Ф	24 123	Ф	958 3/4	Ф

Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions sur actions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

2020

² Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

Expositions brutes au risque de crédit¹ (suite)

(en millions de dollars)	N° de				20	19						2019				
À la date du bilan	liane				c							T3				
A IN MAIC ON MIRII	iigiie					7			1			13				
				Transactions	3	Dérivés			1		Transaction	S	Dérivés			Ĭ
		Montant	Montant	assimilables	3	négociés	Divers -		Montant	Montant	assimilable	s	négociés	Divers -		
Par catégorie de contreparties		utilisé	inutilisé ²	aux pensions	3	hors Bourse	hors bilan	Total	utilisé	inutilisé ²	aux pension	S	hors Bourse	hors bilan		Total
Expositions aux produits de détail				·							-					
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	1	337 924	\$ 53 296	\$ -	- \$	_	\$ -	\$ 391 220 \$	332 529	\$ 52 908	\$	- \$	_	\$ -	\$	385 437 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	2	36 383	95 480	-	-	_	_	131 863	36 562	94 734		_	_	_		131 296
Autres expositions aux produits de détail	3	85 460	7 176	-	-	_	37	92 673	84 657	7 003		_	_	36		91 696
	4	459 767	155 952	-	-	_	37	615 756	453 748	154 645		_	-	36		608 429
Expositions aux produits autres que de détail																
Entreprises	5	216 546	87 484	195 536	3	19 766	17 047	536 379	216 474	85 178	186 70	7	19 383	16 903		524 645
Emprunteurs souverains	6	188 072	1 452	40 953	3	12 648	1 591	244 716	189 659	1 460	30 73	5	13 072	1 797		236 723
Banques	7	24 298	5 422	87 022	2	15 131	4 710	136 583	23 234	5 052	93 39	8	17 215	4 681		143 580
	8	428 916	94 358	323 511	l	47 545	23 348	917 678	429 367	91 690	310 84	0	49 670	23 381		904 948
Total	9	888 683	\$ 250 310	\$ 323 511	l \$	47 545	\$ 23 385	\$ 1533434 \$	883 115	\$ 246 335	\$ 310 84	0 \$	49 670	\$ 23 417	\$ *	513 377 \$
Par pays où le risque est assumé	i															
Canada	10	496 371	\$ 143 532	\$ 128 239		14 395	\$ 8 740	\$ 791 277 \$	489 421	\$ 142 642	\$ 122 89		13 831	\$ 8 613	\$	777 406 \$
États-Unis	11	332 812	102 286	101 348	3	14 533	13 492	564 471	337 621	99 913	100 87	2	14 378	13 578		566 362
Autres pays																
Europe	12	37 926	3 772	72 219		13 964	606	128 487	36 757	2 901	71 25		16 827	671		128 414
Autres	13	21 574	720	21 705		4 653	547	49 199	19 316	879	15 81		4 634	555		41 195
	14	59 500	4 492	93 924		18 617	1 153	177 686	56 073	3 780	87 06		21 461	1 226		169 609
Total	15	888 683	\$ 250 310	\$ 323 511	l \$	47 545	\$ 23 385	\$ 1533434 \$	883 115	\$ 246 335	\$ 310 84	0 \$	49 670	\$ 23 417	\$ 1	513 377 \$
Par durée résiduelle des contrats																
Moins de 1 an	16	286 615	\$ 174 570	\$ 323 457	7 \$	25 755	\$ 9 543	\$ 819 940 \$	290 293	\$ 170 703	\$ 310.78	8 \$	26 977	\$ 10 172	\$	808 933 \$
De 1 an à 5 ans	17														Ф	
Plus de 5 ans	18	401 333 200 735	72 519 3 221	54	+	11 987 9 803	12 946 896	498 839 214 655	400 154 192 668	73 002 2 630	5	2	12 484 10 209	12 296 949		497 988 206 456
Total	19	888 683	\$ 250 310	\$ 323 511	- ı ¢	47 545	\$ 23 385	\$ 1533434 \$		\$ 246 335	\$ 310 84	0 6	49 670	\$ 23 417	\$ -	1 513 377 \$
Total	19	000 003	\$ 250.510	φ 323.31	і ф	47 545	φ 23 303	φ 1000 404 φ	003 113	φ 240 333	\$ 310.64	U Ş	49 070	\$ 23417	φ	1313 <i>311</i> \$
Expositions aux produits autres que de détail																
par industrie																
Immobilier																
Résidentiel	20	26 681	\$ 2 400	\$ 1	l \$	305	\$ 1 428	\$ 30.815 \$	26 040	\$ 2 477	\$	1 \$	236	\$ 1 421	\$	30 175 \$
Non résidentiel	21	40 853	6 261		9	1 394	540	49 057	40 630	6 050	1	0	1 136	474		48 300
Total des prêts immobiliers	22	67 534	8 661	10)	1 699	1 968	79 872	66 670	8 527	1	1	1 372	1 895		78 475
Agriculture	23	7 601	368	4	1	37	21	8 031	7 514	360		5	35	22		7 936
Automobile	24	11 510	6 189	16	3	798	98	18 611	12 360	5 834	1	4	789	93		19 090
Services financiers	25	35 117	14 120	279 088	3	24 075	1 889	354 289	34 366	14 116	276 04	3	27 190	1 821		353 536
Alimentation, boissons et tabac	26	5 993	3 324	-	-	866	515	10 698	6 165	3 330		_	494	491		10 480
Foresterie	27	1 334	795	-	-	25	56	2 210	1 336	756		_	26	59		2 177
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	28	202 292	4 926	41 118	3	13 460	5 891	267 687	203 915	4 638	31 38		13 786	6 239		259 960
Services de santé et services sociaux	29	19 051	2 088	144		255	2 061	23 599	18 542	2 982	15		234	2 998		24 906
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	30	4 611	1 749	47	7	40	990	7 437	4 627	1 695	7	9	38	997		7 436
Métaux et mines	31	4 074	3 289	192		426	842	8 823	4 268	3 269	14		396	735		8 813
Pipelines, pétrole et gaz	32	9 370	11 954	356	3	1 365	1 423	24 468	8 568	12 013	1 20		1 339	1 399		24 527
Énergie et services publics	33	5 126	8 017	1		671	3 877	17 692	5 480	7 196		9	646	2 967		16 298
Services professionnels et autres	34	14 997	6 572	790		370	886	23 615	15 035	5 321	77		367	980		22 474
Commerce de détail	35	7 376	2 906	157		138	215	10 792	6 960	2 986	23		119	211		10 514
Fabrication – divers et vente de gros	36	10 782	8 269	9		413	409	19 882	10 515	7 613	11	2	424	518		19 182
Télécommunications, câblodistribution et médias	37	5 404	6 220	1		851	402	12 878	5 809	6 246		_	800	407		13 262
Transports	38	12 089	2 265	3	•	805	1 348	16 510	12 212	2 123	3		816	1 094		16 279
Autres	39	4 655	2 646	1 575		1 251	457	10 584	5 025	2 685	63		799	455		9 603
Total	40	428 916	\$ 94 358	\$ 323 511	l \$	47 545	\$ 23 348	\$ 917 678 \$	429 367	\$ 91 690	\$ 310 84	0 \$	49 670	\$ 23 381	\$	904 948 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle, mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

Expositions brutes au risque de crédit¹ (suite)

(en millions de dollars)	N° de						2019					
À la date du bilan	ligne						T2					
		Montant		Montant		Transactions assimilables		Dérivés		Divers -		
Par catégorie de contreparties		utilisé						négociés		hors bilan		Total
Expositions aux produits de détail	F	utilise		inutilisé ²		aux pensions		hors Bourse		HOIS DIIAH		Total
Expositions aux produits de detail Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	1	326 839	\$	53 074	\$	_	\$		\$	_	\$	379 913
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	2	326 839 36 060	ф	94 279	Þ	_	Ъ	_	Þ	_	Þ	130 339
	3	82 351		6 891		_		_		41		89 283
Autres expositions aux produits de détail	3 4	445 250		154 244						41		599 535
Expositions aux produits autres que de détail	4	445 250		154 244						41		599 555
Entreprises	5	214 622		84 558		181 736		18 638		16 157		515 711
Emprunteurs souverains	6	186 351		1 304		35 073		14 837		2 760		240 325
Banques	7							16 093				131 146
banques	8	24 830		5 108		80 509				4 606		
T-4-1		425 803	Φ.	90 970	Φ.	297 318	Φ.	49 568	•	23 523		887 182
Total	9	871 053	\$	245 214	\$	297 318	\$	49 568	\$	23 564	\$	1 486 717
Day nava aù la viagua ast assumé												
Par pays où le risque est assumé	40 🗖	404.000	Φ.	444.505	Φ.	447.700	Φ.	44.400	•	0.040	•	705.004
Canada Étate Unio	10	481 966	\$	141 505	\$	117 722	\$	14 499	\$	9 312	\$	765 004
États-Unis	11	330 155		100 028		99 442		14 429		13 285		557 339
Autres pays												
Europe	12	38 742		2 835		67 230		15 053		738		124 598
Autres	13	20 190		846		12 924		5 587		229		39 776
	14	58 932		3 681		80 154		20 640		967		164 374
Total	15	871 053	\$	245 214	\$	297 318	\$	49 568	\$	23 564	\$	1 486 717
Par durée résiduelle des contrats												
Moins de 1 an	16	285 882	\$	171 894	\$	297 318	\$	25 959	\$	10 723	\$	791 776
De 1 an à 5 ans	17	398 311	Ф	70 954	Ф	297 310	ф	13 445	Ф	11 819	à	494 529
Plus de 5 ans	18	186 860		2 366		_		10 164		1 022		200 412
Total	19	871 053	\$	245 214	\$	297 318	\$	49 568	\$	23 564	\$	1 486 717
	10	07 1 000	Ψ	240 214	Ψ	207 010	Ψ	40 000	Ψ	20 004	Ψ	1 400 7 17
Expositions au risque de crédit autre que de détail												
par industrie												
Immobilier												
Résidentiel	20	25 597	\$	2 192	\$	1	\$	142	\$	1 443	\$	29 375
Non résidentiel	21	39 599		5 655		10		748		414		46 426
Total des prêts immobiliers	22	65 196		7 847		11		890		1 857		75 801
Agriculture	23	7 426		335		5		36		21		7 823
Automobile	24	12 894		5 628		41		896		95		19 554
Services financiers	25	34 635		14 118		258 393		25 513		1 672		334 331
Alimentation, boissons et tabac	26	6 051		3 505				405		498		10 459
Foresterie	27	1 547		640		_		36		51		2 274
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	28	200 179		4 466		35 493		15 595		7 016		262 749
Services de santé et services sociaux	29	18 616		2 976		145		192		2 970		24 899
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	30	4 501		1 654		85		28		339		6 607
Métaux et mines	31	4 151		3 360		164		320		783		8 778
Pipelines, pétrole et gaz	32	7 816		12 609		674		1 534		1 461		24 094
Énergie et services publics	33	5 179		6 983		10		528		2 995		15 695
Services professionnels et autres	34	15 382		5 618		785		304		942		23 031
Commerce de détail	35	7 263		2 907		785 254		304 96		942 221		10 741
Fabrication – divers et vente de gros	35	7 263 10 639		2 907 7 364		254 65		500		442		19 010
rabrication – divers et vente de gros Télécommunications, câblodistribution et médias	36	6 837		6 484		- 65		906		563		14 790
	37					36		906 728				
Transports		12 573		2 071						1 149		16 557
Autres	39	4 918	Φ.	2 405	Φ.	1 157	Φ.	1 061	•	448	•	9 989
Total	40	425 803	\$	90 970	\$	297 318	\$	49 568	\$	23 523	\$	887 182

Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions sur actions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

N° de À la date du bilan T2 T1 liane Expositions après prise en compte Expositions avant prise en compte Expositions après prise en compte des FCEC2 et des techniques ARC des FCEC et des techniques ARC Densité des actifs des FCEC et des techniques ARC des FCEC et des techniques ARC Actifs pondérés Actifs pondérés Densité des actifs pondérés en fonction pondérés en fonction au bilan hors bilan au bilan hors bilan des risques des risques4 au bilan hors bilan au bilan hors bilan des risques des risques Classes d'actifs Entreprises 130 324 60 350 130 324 29 961 141 109 88,04 104 184 60 298 104 184 30 701 124 609 92,38 Emprunteurs souverains 170 947 115 148 170 947 190 96 10 417 6.09 486 115 148 243 9 007 7,81 Banques 12 821 9 379 12 821 6 139 3 792 20,00 12 141 8 813 12 141 5 851 3 599 20,00 Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail) 2 697 1 132 2 697 468 1 914 60,47 2 446 927 2 446 421 1 697 59,19 Autres produits de détail 3 3 3 7 5 082 3 337 205 1 906 53,81 8 100 43 560 8 100 170 5 773 69,81 Capitaux propres 5 715 3 079 5 715 1 539 5 362 73,92 5 646 3 008 5 646 1 504 5 371 75,12 Autres actifs⁵ 29 462 29 462 21 665 73,54 23 211 23 211 83,62 Total 79 212 117 092 47.28 270 876 270 876 54.71 355 303 355 303 38 408 186 165 38 890 169 464 2019 2019 T4 Т3 Expositions après prise en compte Expositions avant prise en compte Expositions après prise en compte Expositions avant prise en compte des FCEC et des techniques ARC des FCEC et des techniques ARC Actifs pondérés Densité des actifs des FCEC et des techniques ARC des FCEC et des techniques ARC Actifs pondérés Densité des actifs pondérés en fonction en fonction pondérés en fonction au bilan hors bilan au bilan hors bilan au bilan hors bilan au bilan hors bilan des risques des risques des risques des risques Classes d'actifs Entreprises 104 187 59 407 104 187 30 136 123 740 92,12 104 957 60 445 104 957 30 207 124 539 92,14 \$ \$ Emprunteurs souverains 10 104 282 100 428 7.94 260 104 282 130 8 245 7.90 290 100 428 145 7 984 Banques 12 143 8 946 12 143 6 020 3 633 20,00 12 185 8 358 12 185 5 715 3 580 20,00 Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail) 12 3 970 940 3 970 410 2 260 51,60 3 669 852 3 669 372 2 047 50,66 Autres produits de détail 43 547 71.50 13 7 761 7 761 169 5 592 70.52 8 083 43 042 8 083 174 5 904 Capitaux propres 14 4 544 2 890 4 544 1 445 4 155 69,38 4 515 2 753 4 515 1 377 4 051 68,75 Autres actifs⁵ 19 796 19 796 15 625 78,93 19 927 19 927 15 776 79,17 16 115 990 256 683 38 310 115 740 253 764 37 990 163 881 256 683 163 250 55.34 253 764 56.17 2019 T2 Expositions avant prise en compte Expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC des FCEC et des techniques ARC Actifs pondérés Densité des actifs en fonction pondérés en fonction Montants au bilan hors bilar au bilan hors bilan des risques Classes d'actifs 17 60 357 105 530 124 579 92.00 105 530 29 880

7.73

20,00

51,05

70.46

68,49

85,15

56.86

Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)

Emprunteurs souverains

Autres produits de détail

Capitaux propres

Autres actifs⁵

Banques

96 952

13 040

3 166

7 640

4 548

19 395

250 271

320

8 338

45 562

2 811

118 150

762

96 952

13 040

3 166

7 640

4 548

19 395

250 271

161

5 675

346

177

1 406

37 645

7 506

3 743

1 793

5 508

4 078

16 514

163 721

Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (ARC) (RC4)

18

20

21

22

23

Ne tient compte ni des titrisations ni du RCC.

² Facteurs de conversion en équivalent-crédit.

³ Actifs pondérés en fonction des risques calculés en fonction des expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC.

¹ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage des expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC.

⁵ Excluent les expositions assujetties à des déductions directes des fonds propres et à des déductions liées à un seuil.

Approche standard – Expositions par classe d'actifs et par coefficient de pondération des risques (RC5)1 (en millions de dollars) 2020 2020 T2 T1 À la date du bilan Pondération des risques Pondération des risques Exposition totale au Exposition totale au risque de crédit risque de crédit (après prise en compte (après prise en compte des FCEC et des des FCEC et des 75 % 100 % 150 % Autres techniques ARC) 100 % 150 % techniques ARC) Classes d'actifs Entreprises 8 4 7 6 229 134 885 17 358 2 422 140 268 237 160 285 2 393 123 787 Emprunteurs souverains 171 043 70 356 45 035 115 391 118 957 52 086 Banques 18 960 17 992 18 960 17 992 Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail) 1 150 1 992 16 3 165 1 132 1 713 15 2 867 Autres produits de détail 871 282 2 310 3 542 467 255 79 79 7 469 8 270 Capitaux propres 2 051 181 5 022 7 254 1 950 5 034 7 150 Autres actifs2 7 995 20 024 110 29 462 5 3 3 7 17 741 133 23 211 1 333 Total 147 232 75 271 1 150 4 302 165 330 316 110 393 711 1 132 146 577 133 309 766 2019 Т3 T4 Pondération des risques Pondération des risques Exposition totale au Exposition totale au risque de crédit risque de crédit (après prise en compte (après prise en compte des FCEC et des des FCEC et des 20 % 100 % 150 % Autres techniques ARC) 100 % 150 % techniques ARC) Classes d'actifs Entreprises 8 748 2 420 122 959 134 323 8 905 2 473 123 268 518 135 164 9 196 Emprunteurs souverains 10 63 186 41 226 104 412 60 651 39 922 100 573 Banques 11 18 163 18 163 17 900 17 900 Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail) 12 8 2 561 1 794 17 4 380 8 2 458 1 558 17 4 041 Autres produits de détail 13 7 930 371 7 476 8 257 380 251 7 209 90 245 165 Capitaux propres 14 1 941 161 3 887 5 989 1 945 157 3 790 5 892 Autres actifs² 15 5 627 14 042 127 19 796 5 799 13 985 143 19 927 Total 16 79 882 \$ 62 229 2 561 \$ 9 003 140 905 286 127 294 993 77 671 \$ 60 705 2 458 9 034 141 060 683 143 291 754 2019 T2 Pondération des risques Exposition totale au risque de crédit (après prise en compte des FCEC et des

Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)

Classes d'actifs Entreprises

Capitaux propres

Autres actifs²

Total

Banques

Emprunteurs souverains

Autres produits de détail

Ne tiennent compte ni des titrisations ni du RCC.
 Excluent les expositions assujetties à des déductions directes des fonds propres et à des déductions liées à un seuil.

17

18 59 582

19

20

21

22

23

24 76 666

9 260

467

1 974

5 383

2 283

37 531

18 715

9

241

166

\$ 58 945

2 104

\$ 2104

75 %

1 381

6 939

\$ 8320

100 %

123 358

18

3 814

13 879

141 069

150 %

509

170

679

Autres

133

133

techniques ARC)

135 410

97 113

18 715

3 512

7 817

5 954

19 395

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises¹

(en millions de dollars,

sauf indication contraire) À la date du bilan N° de ligne 2020

	Fourchette		Expositions brutes au bilan		Expositions hors-bilan avant prise en		FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des		PD	Ne	ombre de	PCD		chéance noyenne	Actifs pondérés en fonction		Densité les actifs condérés fonction				
	de PD ²	Notation externe	initiales3	C	ompte des FCEC ³	m	oyen (%)		techniques ARC4	r	moyenne (%)	d	ébiteurs⁵	moyenne (%)	(en	années)	des risques	des	risques ⁶		PA	Provisions	
1	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	26 835	\$	67 212	\$	70,53	%	86 727	\$	0,06	%	3 793	36,41	%	2,5	14 207	\$	16,38	%	18 \$		
2	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	35 111		21 098		68,87		43 316		0,19		4 343	27,11		2,6	12 704		29,33		21		
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	36 184		12 548		68,99		40 242		0,37		6 895	26,65		2,3	15 748		39,13		40		
4	De 0,50 à <0,75	B+	9 475		3 497		68,75		11 167		0,71		2 267	28,82		2,4	6 183		55,37		23		
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	24 685		4 999		69,82		27 598		1,77		11 834	31,21		2,3	21 989		79,68		150		
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	2 787		1 293		47,43		3 254		9,97		340	35,77		2,5	5 303		162,97		116		
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	2 321		917		59,28		2 750		23,02		672	31,38		1,8	4 703		171,02		200		
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	743		158		34,93		788		100,00		251	52,29		1,7	1 880		238,58		404		
9	Total		138 141	\$	111 722	\$	69,55	%	215 842	\$	1,20	%	29 584	31,65	%	2,5	82 717	\$	38,32	%	972 \$	426	\$

2020 T1

															Den	sité		
			Expositions	Expositions			ECD après							Actifs	des a	tifs		
			brutes	hors-bilan			prise en compte					Éc	héance	pondérés	pondé	rés		
	Fourchette		au bilan	avant prise en	FCEC		des FCEC et des	PD	1	Nombre de	PCD	m	oyenne	en fonction	en fonc	ion		
	de PD ²	Notation externe	initiales3	compte des FCEC3	moyen (%)		techniques ARC4	moyenne (%)		débiteurs ⁵	moyenne (%)	(en a	innées)	des risques	des risqu	es ⁶	PA	Provisions
10	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	23 162	\$ 70 558	\$ 70,12	%	84 464	\$ 0,06	%	3 868	35,69	%	2,7	13 923	\$ 16	3,48	% 17 \$	
11	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	29 879	20 882	69,30		37 967	0,18		4 517	26,89		2,9	11 223	29	,56	19	
12	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	30 962	11 073	68,87		34 314	0,37		7 076	26,76		2,6	13 633	39	,73	35	
13	De 0,50 à <0,75	B+	9 196	2 725	70,08		10 567	0,71		2 247	27,82		2,4	5 620	50	3,18	21	
14	De 0,75 à <2,50	De B à B-	20 331	4 563	69,63		22 956	1,70		11 808	33,73		2,3	19 445	84	,71	131	
15	De 2,50 à <10,00	CCC+	1 165	166	47,83		1 220	9,97		306	38,89		2,0	2 124	174	,10	47	
16	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	1 449	497	67,79		1 740	24,79		610	31,47		1,7	2 978	17	,15	137	
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	450	65	35,10		463	100,00		223	50,99		2,0	1 171	252	,92	172	
18	Total		116 594	\$ 110 529	\$ 69,75	%	193 691	\$ 0,89	%	29 805	31,74	%	2,6	70 117	\$ 36	3,20	% 579 \$	196 \$

2019 T4

	Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)		lombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	1	chéance noyenne années)	Actifs pondérés en fonction des risques	des	lérés ction		PA PA	Provisions	
19	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	21 918	\$ 68 309	\$ 69,98	%	81 702	\$ 0,06	%	3 924	35,98	%	2,7	13 308	\$	16,29	%	16 \$		
20	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	30 320	20 420	69,20		37 867	0,19		4 563	25,99		2,8	10 742		28,37		18		
21	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	29 442	10 635	68,73		32 641	0,37		6 989	27,30		2,6	12 996		39,81		33		
22	De 0,50 à <0,75	B+	8 814	2 434	70,10		10 044	0,71		2 192	29,08		2,3	5 547		55,23		21		
23	De 0,75 à <2,50	De B à B-	18 849	4 265	69,80		21 154	1,70		11 736	34,20		2,3	18 196		36,02	1	23		
24	De 2,50 à <10,00	CCC+	1 081	420	62,95		1 300	9,97		279	30,09		1,9	1 741	1	33,92		39		
25	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	1 541	314	56,09		1 636	24,52		601	37,34		1,8	3 323	2	3,12	1	48		
26	100,00 (défaillance)	Défaillance	351	39	44,97		361	100,00		202	45,26		1,4	1 072	2	96,95	1	07		
27	Total		112 316	\$ 106 836	\$ 69,63	%	186 705	\$ 0,84	%	29 610	31,85	%	2,6	66 925	\$	35,85	% 5	05 \$	130	\$

¹ Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième piller publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

Le combre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques, et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises¹ (suite)

(en millions de dollars,

sauf indication contraire) À la date du bilan N° de ligne 2019 T3

	Fourchette de PD²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expos hors avant pri compte des F	-bilan se en	FCE0		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	m	PD		ombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	m	néance byenne nnées)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions	
1	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	22 992		4 036	\$ 70,0	3 %	79 784	\$	0,06	%	4 008	38,16	%	2,7	13 902	\$ 17,42	%	17 \$		\neg
2	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	31 270	2	1 168	69,1	9	39 144		0,19		4 670	25,64		2,9	11 081	28,31		18		ļ
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	27 515	1	0 080	68,6)	30 493		0,37		7 004	28,78		2,6	12 749	41,81		32		ļ
4	De 0,50 à <0,75	B+	8 559		2 657	69,7	1	9 990		0,71		2 224	30,22		2,3	5 663	56,69		21		ļ
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	18 479		4 456	69,8	5	20 961		1,70		11 583	34,11		2,3	17 920	85,49		121		ļ
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	1 043		273	63,4	3	1 202		9,97		250	30,23		1,9	1 623	135,02		36		ļ
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins ⁷	1 239		493	59,1	2	1 390		23,49		580	35,62		2,0	2 700	194,24		118		ļ
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	350		29	43,1	3	351		100,00		197	42,58		1,3	1 014	288,89		89		- 1
9	Total		111 447	\$ 10	3 192	\$ 69,6	5 %	183 315	\$	0,80	%	29 640	32,97	%	2,6	66 652	\$ 36,36	%	452 \$	97	\$

2019 T2

	Fourchette de PD²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	m	FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴		PD moyenne (%)		lombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne en années)	Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction es risques ⁶		PA	Provisions	
10	De 0.00 à <0.15 %		22 746	s	64 331	\$	70.04	%	78 459	\$	0.06	%	3 986	38,19	%	2.6	13 806	s	17.60	%	19 \$	1 TO VIGIONIO	٦
11	De 0.15 à <0.25	De BBB- à BB+	30 358	Ÿ	20 189	•	69.20	,,,	38 240	•	0.18	,,,	4 629	26,75	,,,	2.9	11 131	Ÿ	29,11	,,,	18		
12	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	26 901		9 479		68,58		30 139		0,37		6 864	28,85		2,5	12 665		42,02		32		
13	De 0,50 à <0,75	B+	7 635		2 808		70,09		9 134		0,72		2 048	32,03		2,2	5 502		60,24		21		-
14	De 0,75 à <2,50	De B à B-	18 658		4 018		69,96		20 821		1,78		11 706	33,21		2,3	17 608		84,57		122		
15	De 2,50 à <10,008	S. O.	S. O.		S. O.		S. O.		S. O.		S. O.		S. O.	S. O.		S. O.	S. O.		S. O.		S. O.		-
16	De 10,00 à <100,00	De CCC+ à CC et moins	2 463		846		61,26		2 800		19,03		836	34,64		2,0	4 935		176,25		189		
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	251		26		32,08		253		100,00		183	38,72		1,4	642		253,75		62		
18	Total		109 012	\$	101 697	\$	69,65	%	179 846	\$	0,81	%	29 440	33,25	%	2,6	66 289	\$	36,86	%	463 \$	68 \$	٦

¹ Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques, et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Révisée afin de la rendre conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

 $^{^{\}mbox{\tiny 8}}$ Aucune NRE ne correspond à cette fourchette de PD prescrite.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Emprunteurs souverains¹

(en millions de dollars,

sauf indication contraire) À la date du bilan N° de

2020 T2

	Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	m	FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴		PD		ombre de ébiteurs ⁵	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne n années)	Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions
1	De 0.00 à <0.15		170 892	e	3 648	· ·	77.31	%	256 622 ⁷	٠.	0.01	9/.	114	8.80	9/.	1.5	750	-	0.29	0/.	1 \$	1 1041310113
,	,,		170 032	Ÿ		÷	, ,	/0		Ÿ		/0	114	.,	/0	1,0	730	÷	., .	/0		
2	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	67		_		-		42		0,22		1	12,80		1,0	4		9,52		- 1	
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	-		-		-		-		-		-	-		-	-		-		- 1	
4	De 0,50 à <0,75	B+	-		-		_		-		-		-	-		-	-		-		- 1	
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	_		_		-		_		2,27		2	34,00		2,5	_		_		- 1	
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	-		-		-		_		-		-	_		_	_		_		- 1	
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	_		-		-		-		_		-	_		-	_		_		- 1	
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	-		-		_		-		-		-	-		-	_		-		-	
9	Total	•	170 959	\$	3 648	\$	77,31	%	256 664	\$	0,01	%	114	8,80	%	1,5	754	\$	0,29	%	1 \$	- \$

2020 T1

•	Fourchette de PD²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	mo	FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	mo	PD byenne (%)		nbre de biteurs ⁵	PCD moyenne (%)		éance /enne nées)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions
10	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	79 596	\$ 3 805	\$	75,98	%	166 751 ⁷	\$	0,01	%	114	12,13	%	1,8	640	\$ 0,38	%	1 \$	
11	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	68	-		-		39		0,22		1	12,80		1,0	4	10,26		- 1	
12	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	_	_		-		_		-		-	_		-	_	_		- 1	
13	De 0,50 à <0,75	B+	_	_		-		_		_		-	_		-	_	_		- 1	
14	De 0,75 à <2,50	De B à B-	_	_		-		_		2,27		3	34,00		2,5	_	_		- 1	
15	De 2,50 à <10,00	CCC+	_	_		-		_		_		-	_		-	_	_		- 1	
16	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	_	_		-		_		_		-	_		_	-	-		- 1	
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	-	-		_		_		_		_	_		_	-	-		- 1	
18	Total		79 664	\$ 3 805	\$	75,98	%	166 790	\$	0,01	%	116	12,13	%	1,8	644	\$ 0,39	%	1 \$	- \$

2019 T4

																Dens	ité			
			Expositions	Expositions				ECD après							Actifs	des act	ifs			
			brutes	hors-bilan				prise en compte						Échéance	pondérés	pondér	és			
	Fourchette		au bilan	avant prise en		FCEC		des FCEC et des	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en foncti	on			
	de PD ²	Notation externe	initiales3	compte des FCEC3	m	noyen (%)		techniques ARC4	moyenne (%)		débiteurs ⁵	moyenne (%)	(en années)	des risques	des risque	s ⁶	PA	Pro	visions
19	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	83 746	\$ 3 828	\$	76,07	%	172 814 ⁷	\$ 0,01	%	122	11,94	%	1,8	663	\$ 0,	38	% 1 5		
20	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	44	-		-		39	0,22		1	12,80		1,0	4	10,	26	-		
21	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	_	_		-		_	-		-	-		_	_		-	_		
22	De 0,50 à <0,75	B+	_	_		-		_	-		-	-		_	_		-	_		
23	De 0,75 à <2,50	De B à B-	-	-		-		-	2,27		1	34,00		2,5	_		-	_		
24	De 2,50 à <10,00	CCC+	_	_		-		_	-		-	-		_	_		-	_		
25	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	-	-		-		-	_		-	-		-	_		-	-		
26	100,00 (défaillance)	Défaillance	-	-		-		_	_		_	_		-	_		-	_		
27	Total		83 790	\$ 3 828	\$	76,07	%	172 853	\$ 0,01	%	122	11,94	%	1,8	667	\$ 0,	39	% 15		- \$

¹ Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprend les expositions garanties par l'immobilier résidentiel assurées par un gouvernement (SCHL). Pour établir l'exposition avant prise en compte des techniques ARC, ces expositions sont comprises dans la catégorie Garanties par l'immobilier résidentiel – assurées.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Emprunteurs souverains (suite)

(en millions de dollars,

sauf indication contraire) À la date du bilan N° de ligne 2019 T3

	Fourchette		Expositions brutes au bilan	Expositions hors-bilan avant prise en		FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des	PD	1	Nombre de	PCD		Échéance moyenne	Actifs pondérés en fonction	d p	Densité es actifs ondérés fonction			
	de PD ²	Notation externe	initiales ³	compte des FCEC3	m	oyen (%)		techniques ARC4	moyenne (%)		débiteurs ⁵	moyenne (%)	(en années)	des risques	des	risques ⁶		PA	Provisions
1	De 0,00 à <0,15 %	% De AAA à BBB	89 231	\$ 4 061	\$	76,61	%	180 418 ⁷	\$ 0,01	%	120	11,76	%	1,7	628	\$	0,35	%	1 \$	
2	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	-	-		-		_	-		_	-		-	-		-		- 1	
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	-	_		-		_	_		-	_		_	_		-		- 1	
4	De 0,50 à <0,75	B+	_	_		-		_	_		_	_		_	_		-		- 1	
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	_	_		-		_	2,27		1	34,00		2,5	_		-		- 1	
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	_	_		-		_	_		_	_		_	_		-		- 1	
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins ⁸	_	_		-		-	_		-	_		_	_		-		- 1	
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	-	-		-		_	-		_	-		-	-		-		- 1	
9	Total		89 231	\$ 4 061	\$	76,61	%	180 418	\$ 0,01	%	120	11,76	%	1,7	628	\$	0,35	%	1 \$	- \$

	Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	m	FCEC oyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)		lombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densi des acti pondére en fonctio des risque	is n	PA	Provisions
10	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	89 376	\$ 4 716	\$	82,78	%	183 366 ⁷	\$ 0,01	%	119	11,53	%	1,7	588	\$ 0,3	32	% 1\$	
11	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	22	-		-		22	0,22		1	13,00		1,0	2	9,0	9	-	
12	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	_	_		-		-	_		-	_		-	_		-	-	
13	De 0,50 à <0,75	B+	_	-		-		_	-		_	_		_	_		-	-	
14	De 0,75 à <2,50	De B à B-	_	_		-		-	2,35		1	34,00		2,5	_		-	-	
15	De 2,50 à <10,009	S. O.	S. O.	S. O.		S. O.		S. O.	S. O.		S. O.	S. O.		S. O.	S. O.	S.	٥.	S. O.	
16	De 10,00 à <100,00	De CCC+ à CC et moins	-	-		_		-	_		-	_		-	_		_	-	
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	_	_		_		_	_		_	_		_	_		_	-	
18	Total		89 398	\$ 4 716	\$	82,78	%	183 388	\$ 0,01	%	120	11,53	%	1,7	590	\$ 0,	32	% 1\$	- \$

Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprend les expositions garanties par l'immobilier résidentiel assurées par un gouvernement (SCHL). Pour établir l'exposition avant prise en compte des techniques ARC, ces expositions sont comprises dans la catégorie Garanties par l'immobilier résidentiel – assurées.

⁸ Révisée afin de la rendre conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

⁹ Aucune NRE ne correspond à cette fourchette de PD prescrite.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Banques¹

(en millions de dollars,

sauf indication contraire) À la date du bilan N° de ligne 2020 T2

	Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	; !	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC	6)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)		PCI moyenne (%		Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	P.		Provisions
1	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	11 976	\$	5 402	\$ 74,96	%	16 675 \$	0,04	% 356	31,00	% 1,7	1 634	\$ 9,80	%	2 \$	
2	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	578		763	63,89		841	0,17	36	9,57	1,9	69	8,20		-	
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	565		-	-		144	0,46	5	12,82	1,0	29	20,14		-	
4	De 0,50 à <0,75	B+	3		-	-		-	0,71	2	12,80	1,0	-	-		-	
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	42		6	67,02		44	1,48	23	79,42	1,7	76	172,73		-	
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	-		-	-		_	_	_	_	-	_	_		-	
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	_		_	-		_	_	_	_	_	_	_		-	
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	_		_	-		_	_	_	_	_	_	_		-	
9	Total		13 164	\$	6 171	\$ 73,58	%	17 704 \$	0,05	% 405	29,95	% 1,7	1 808	\$ 10,21	%	2 \$	- \$

2020 T1

	Fourchette		Expositions brutes au bilan		Expositions hors-bilan avant prise en		FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des		PD	N	ombre de	PCD		Échéance moyenne	Actifs pondérés en fonction		Densité des actifs pondérés en fonction				
	de PD ²	Notation externe	initiales ³		compte des FCEC ³	m	oyen (%)		techniques ARC ⁴		moyenne (%)		débiteurs ⁵	moyenne (%)	(n années)	des risques		des risques ⁶	P	Δ	Provisio	ns
10	De 0.00 à <0.15 %		12 596	\$	5 366	\$	76,05	%	17 139	\$	0,04	%	353	34,68	%	1.5	1 614	\$	9.42	%	2	\$	
11	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	338	-	715		66,38		764	*	0,16		35	9,87		1,9	65	*	8,51		_	•	
12	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	562		1		23,76		149		0,46		7	12,85		1,0	29		19,46		_		•
13	De 0,50 à <0,75	B+	26		5		68,30		29		0,71		3	93,18		2,1	49		168,97		_		•
14	De 0,75 à <2,50	De B à B-	5		1		60,29		5		2,01		19	25,32		1,8	3		60,00		_		•
15	De 2,50 à <10,00	CCC+	_		_		_		_		_		_	_		-	_		_		_		•
16	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	_		_		_		-		-		-	_		-	_		_		_		•
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	_		_		_		_		_		_	_		_	_		_		_		
18	Total		13 527	\$	6 088	\$	74,89	%	18 086	\$	0,05	%	403	33,55	%	1,6	1 760	\$	9,73	%	2	\$	- \$

	Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	m	FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	(Échéance moyenne en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	Р	Δ	Provisions
19	De 0,00 à <0,15		11 208	\$ 4 787	\$	76,00	%	15 344	\$ 0,04	%	346	33,53	%	1,5	1 447	\$ 9,43	%	2	\$
20	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	380	711		66,09		744	0,16		34	8,94		2,0	55	7,39		_	
21	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	538	_				147	0,46		6	13,00		1,0	29	19,73		_	
22	De 0,50 à <0,75	B+	26	7		66,76		30	0,71		6	89,55		2,3	50	166,67		_	
23	De 0,75 à <2,50	De B à B-	2	1		60,27		2	1,64		16	26,45		1,6	1	50,00		_	
24	De 2,50 à <10,00	CCC+	_	-		_		_	_		_	_		-	_	_		_	
25	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	-	_		_		_	_		-	_		_	_	_		_	
26	100,00 (défaillance)	Défaillance	_	_		_		_	_		_	_		_	_	_		_	
27	Total		12 154	\$ 5 506	\$	74,71	%	16 267	\$ 0,05	%	393	32,32	%	1,6	1 582	\$ 9,73	%	2	\$ - \$

Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième piller publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Banques¹ (suite)

(en millions de dollars,

sauf indication contraire) À la date du bilan
 N° de ligne
 2019

 T3
 T3

	Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	m	FCEC oyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)		ombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	r	chéance noyenne années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions
1	De 0,00 à <0,15 9	% De AAA à BBB	10 343	\$ 4 685	\$	75,83	%	14 219	\$ 0,04	%	350	34,48	%	1,6	1 487	\$ 10,46	%	2	\$
2	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	339	741		62,36		726	0,16		31	9,74		2,2	61	8,40		_	
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	338	_		20,00		90	0,46		8	13,25		1,0	18	20,00		-	
4	De 0,50 à <0,75	B+	28	7		68,30		30	0,71		6	89,56		2,6	52	173,33		_	
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	1	1		58,78		1	1,93		14	5,98		1,1	_	_		_	
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	_	_		_		_	-		-	_		-	_	-		_	
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins ⁷	1	-		_		1	19,26		1	55,00		0,3	2	200,00		_	
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	-	-		-		-	_		-	-		_	-	-		-	
9	Total		11 050	\$ 5 434	\$	73,98	%	15 067	\$ 0,05	%	396	33,27	%	1,6	1 620	\$ 10,75	%	2	\$ - \$

			Expositions brutes		Expositions hors-bilan				ECD après						Échéance	Actifs pondérés	Densité des actifs pondérés				
	Fourchette		au bilan		avant prise en		FCEC		des FCEC et des	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction				
	de PD ²	Notation externe	initiales3	C	ompte des FCEC3	m	oyen (%)		techniques ARC4	moyenne (%)		débiteurs ⁵	moyenne (%)		(en années)	des risques	des risques ⁶	F	PA	Provisions	
10	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	10 894	\$	4 693	\$	75,93	%	14 914	\$ 0,04	%	358	34,77	%	1,5	1 548	\$ 10,38	%	2	\$	
11	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	299		738		63,03		680	0,16		30	11,04		2,2	64	9,41		-		
12	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	523		5		97,00		160	0,47		9	14,01		1,0	34	21,25		-		
13	De 0,50 à <0,75	B+	30		8		67,34		32	0,72		10	84,46		2,8	55	171,88		_		
14	De 0,75 à <2,50	De B à B-	42		8		23,59		43	2,35		19	10,94		4,7	16	37,21		-		
15	De 2,50 à <10,008	s. o.	S. O.		S. O.		S. O.		S. O.	S. O.		S. O.	S. O.		S. O.	S. O.	S. O.	S.	Ο.		
16	De 10,00 à <100,00	De CCC+ à CC et moins	1		-		-		1	19,81		1	55,00		0,3	3	300,00		-		
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	-		_		_		_	_		-	-		-	_	-		-		
18	Total	•	11 789	\$	5 452	\$	74,11	%	15 830	\$ 0,06	%	407	33,58	%	1,5	1 720	\$ 10,87	%	2	\$ _	\$

Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Révisée afin de la rendre conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

^{*} Aucune NRE ne correspond à cette fourchette de PD prescrite.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

N° de ligne

2020 T2

Services de détail au Canada – assurées ^{7,8}	
Services de détail au Canada – non assurées ⁷	
Services de détail aux États-Unis – non assurées ⁷	

gile						12							
Г											Densité		
		Expositions	Expositions		ECD après					Actifs	des actifs		
		brutes	hors-bilan		prise en compte				Échéance	pondérés	pondérés		
- 1	Fourchette	au bilan	avant prise en	FCEC	des FCEC et des	PD	Nombre de	PCD	moyenne	en fonction	en fonction		
	de PD ¹	initiales ²	compte des FCEC ²	moyen (%)	techniques ARC3	moyenne (%)	débiteurs ⁴	moyenne (%)	(en années)5	des risques	des risques ⁶	PA	Provisions
1	De 0,00 à <0,15 %	50 377	\$ 18 590	\$ 51,32	% 6 382	\$ 0,07	% 369 418	7,09	%	84	\$ 1,32	% -	\$ \$
2	De 0,15 à <0,25	11 030	475	45,34	2 207	0,20	58 753	7,83		72	3,26	-	
3	De 0,25 à <0,50	8 780	202	45,14	1 769	0,32	55 228	8,17		86	4,86	-	
4	De 0,50 à <0,75	5 819	62	44,43	1 174	0,51	19 741	8,36		83	7,07	1	
5	De 0,75 à <2,50	7 268	54	44,63	1 191	1,29	29 494	8,00		145	12,17	1	
6	De 2,50 à <10,00	2 037	1	53,94	353	5,87	12 130	6,97		90	25,50	1	
7	De 10,00 à <100,00	676	-	-	101	26,82	3 970	5,64		32	31,68	2	
8	100,00 (défaillance)	198	-	_	24	100,00	1 091	6,68		21	87,50	-	
9	Total	86 185	19 384	51,07	13 201	0,81	549 825	7,54		613	4,64	5	16
10	De 0,00 à <0,15	127 689	64 264	49,96	159 796	0,06	700 931	20,96		5 373	3,36	19	
11	De 0,15 à <0,25	33 409	3 550	44,92	35 004	0,19	127 355	23,57		3 392	9,69	16	
12	De 0,25 à <0,50	19 849	1 793	45,42	20 663	0,31	95 118	26,32		3 216	15,56	17	
13	De 0,50 à <0,75	11 609	767	45,31	11 956	0,51	30 147	26,94		2 713	22,69	17	
14	De 0,75 à <2,50	12 324	482	49,92	12 564	1,24	39 820	26,78		5 017	39,93	41	
15	De 2,50 à <10,00	2 643	42	56,81	2 667	5,62	12 533	22,06		2 092	78,44	32	
16	De 10,00 à <100,00	839	8	74,05	846	28,72	3 946	17,86		840	99,29	44	
17	100,00 (défaillance)	256	_		256	100,00	1 111	22,33		552	215,63	16	
18	Total	208 618	70 906	49,55	243 752	0,45	1 010 961	22,39		23 195	9,52	202	35
- 1													
19	De 0,00 à <0,15	24 932	12 648	66,07	33 288	0,07	119 863	31,25		1 732	5,20	6	
20	De 0,15 à <0,25	7 179	751	47,97	7 539	0,19	26 744	31,29		979	12,99	5	
21	De 0,25 à <0,50	5 245	766	52,00	5 644	0,32	27 639	32,91		1 114	19,74	6	
22	De 0,50 à <0,75	3 525	260	38,83	3 626	0,52	9 934	34,36		1 060	29,23	6	
23	De 0,75 à <2,50	6 010	594	51,97	6 319	1,26	19 853	35,30		3 381	53,51	28	
24	De 2,50 à <10,00	1 259	101	13,70	1 273	5,61	7 172	35,59		1 619	127,18	25	
25	De 10,00 à <100,00	474	23	9,03	476	25,20	3 171	33,02		890	186,97	39	
26	100,00 (défaillance)	721	-	_	721	100,00	3 813	27,40		698	96,81	145	
27	Total	49 345	15 143	63,00	58 886	1,81	218 189	32,30		11 473	19,48	260	72
28		344 148	\$ 105 433	\$ 51,76	% 315 839	\$ 100,00	% 1 778 975	25,30	%	35 281	\$ 11,17	% 467	\$ 123 \$
								-,					

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième piller publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel

⁴ Nombre de comptes de détail.

s L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

7 Comprennent les prêts hypothécaires résidentleis et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

* Comprennent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI - Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) - Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)														
	N° de						- 2	2020						
À la date du bilan	ligne							T1						
												Densité		
			Expositions	Expositions		ECD après				÷.,	Actifs	des actifs		
			brutes	hors-bilan	5050	prise en compte			200	Échéance	pondérés	pondérés		1
		Fourchette	au bilan	avant prise en	FCEC	des FCEC et des	PD	Nombre de	PCD	moyenne	en fonction	en fonction	D.A.	Develolence
		de PD ¹	initiales ²	compte des FCEC ²	moyen (%)	techniques ARC3	moyenne (%)	débiteurs ⁴	moyenne (%)	(en années) ⁵	des risques	des risques ⁶	PA	Provisions
Services de détail au Canada – assurées ^{7, 8}	1	De 0,00 à <0,15 %	51 681	\$ 18 959	\$ 51,19	% 6 610	\$ 0,07	% 380 428	.,	%	87	\$ 1,32	% - \$	\$
	2	De 0,15 à <0,25	11 279	515	45,31	2 228	0,19	60 658	7,90		73	3,28	-	
	3	De 0,25 à <0,50	8 745	236	44,71	1 824	0,32	56 048	8,17		88	4,82	-	
	4	De 0,50 à <0,75	5 767	84	42,68	1 163	0,51	19 599	8,22		80	6,88		
	5	De 0,75 à <2,50	7 196	80	43,06	1 166	1,27	29 247	7,99		141	12,09	1	
	6	De 2,50 à <10,00	2 055	8	51,73	360	5,97	12 083	6,80		90	25,00	1	
	/	De 10,00 à <100,00	677	2	76,61	101	25,95	4 116	5,74		33	32,67	1	
	8	100,00 (défaillance) Total	193 87 593	19 884	50.90	28 13 480	100,00	1 108 563 287	6,51 7,52		24 616	85,71 4.57	- 2	16
	9						-,-		, ,				3	10
Services de détail au Canada – non assurées ⁷	10	De 0,00 à <0,15	126 384	63 153	49,97	157 940	0,06	696 107	21,13		5 318	3,37	20	
	11	De 0,15 à <0,25	32 876	3 516	46,24	34 502	0,19	125 036	24,27		3 447	9,99	17	
	12	De 0,25 à <0,50	18 985	1 642	45,62	19 734	0,31	90 108	26,56		3 111	15,76	16	
	13	De 0,50 à <0,75	10 773	647	45,97	11 070	0,52	29 198	26,70		2 494	22,53	15	
	14	De 0,75 à <2,50 De 2.50 à <10.00	11 881	454	47,96	12 099	1,24	38 240	26,61		4 779	39,50 77.87	40	
	15 16	De 2,50 a <10,00 De 10,00 à <100,00	2 565 827	38	54,19 68,69	2 585 831	5,67 28,92	12 066 3 934	21,81 17,73		2 013 818	77,87 98,44	32 44	
	17	100,00 (défaillance)	220	5	00,09	220	100.00	1 023	21,41		437	198.64	14	
	18	Total	204 511	69 455	49.63	238 981	0.43	995 712	22,56		22 417	9.38	198	28
Services de détail aux États-Unis – non assurées ⁷	19	De 0.00 à <0.15	24 628	12 699	66,13	33 026	0,06	124 202	31,53		1 688	5,11	6	20
Services de detail aux Etats-Offis – non assurees	20	De 0,00 a <0,15 De 0.15 à <0.25	6 065	570	42,65	6 308	0,06	27 686	30,82		804	12,75	4	
	21	De 0,15 à <0,25 De 0.25 à <0.50	4 349	409	38,72	4 507	0,32	23 538	32,76		880	19,53	5	
	22	De 0.50 à <0.75	3 080	243	37,93	3 173	0.52	10 637	34.94		944	29.75	6	
	23	De 0.75 à <2.50	5 908	264	34,53	5 999	1,22	18 729	35,94		3 205	53.43	27	
	24	De 2,50 à <10,00	1 104	77	15,79	1 116	5.56	6 972	36,15		1 437	128,76	22	
	25	De 10.00 à <100.00	423	22	8,72	425	26,34	3 291	34,21		816	192,00	37	
	26	100.00 (défaillance)	701	_	-	701	100.00	3 891	28,34		703	100.29	144	
	27	Total	46 258	14 284	62,99	55 255	1,83	218 946	32,30		10 477	18,96	251	71

307 716 \$

0,70 % 1 777 945

33 510

452 \$

103 623 \$ 51,71 %

Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel

28

338 362 \$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

^{*} Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

^{&#}x27; Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées refléte le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

^{*} Comprennent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par de les entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

N° de

 la date du bilan

ligne

T4

		Fourchette	Expositions brutes au bilan	Expositions hors-bilan avant prise en	FCEC	ECD après prise en compte des FCEC et des	PD	Nombre de	PCD	Échéance moyenne	Actifs pondérés en fonction	Densité des actifs pondérés en fonction			
		de PD1	initiales2	compte des FCEC2	moyen (%)	techniques ARC3	moyenne (%)	débiteurs4	moyenne (%)	(en années)5	des risques	des risques6	PA		Provisions
Services de détail au Canada – assurées ^{7, 8}	1	De 0.00 à <0.15 %	53 220	\$ 18 990	\$ 51.04	% 6 764	\$ 0,07	% 388 814	7,02 %		88	\$ 1.30	% -	S	\$
	2	De 0.15 à <0.25	11 339	513	44.69	2 268	0,20	61 605	7.90		75	3.31	_		*
	3	De 0.25 à <0.50	8 973	234	44,12	1 849	0,32	56 980	8.11		89	4.81	_		
	4	De 0.50 à <0.75	6 018	88	43.46	1 177	0.53	20 307	8.16		82	6.97	1		
	5	De 0.75 à <2.50	7 291	80	45,15	1 171	1,28	30 231	7.86		140	11.96	1		
	6	De 2.50 à <10.00	2 041	8	54,92	348	5.79	12 257	6.72		85	24.43	1		
	7	De 10.00 à <100.00	670	1	63,20	104	25.57	3 993	5.40		32	30.77	1		
	8	100,00 (défaillance)	208	_	_	33	100,00	1 161	6,14		27	81,82	_		
	9	Total	89 760	19 914	50,74	13 714	0,84	575 348	7,46		618	4,51	4		15
Services de détail au Canada – non assurées ⁷	10	De 0,00 à <0,15	122 849	61 818	50,13	153 834	0,06	685 390	21,10		5 207	3,38	19		
	11	De 0,15 à <0,25	33 006	3 622	47,39	34 723	0,19	125 524	24,50		3 502	10,09	16		
	12	De 0,25 à <0,50	18 952	1 663	46,40	19 724	0,31	90 126	26,69		3 118	15,81	17		
	13	De 0,50 à <0,75	10 441	618	47,17	10 733	0,52	28 903	27,13		2 462	22,94	15		
	14	De 0,75 à <2,50	11 933	435	48,82	12 145	1,23	38 629	26,18		4 703	38,72	40		
	15	De 2,50 à <10,00	2 525	31	56,73	2 542	5,54	12 048	21,85		1 968	77,42	30		
	16	De 10,00 à <100,00	771	6	67,11	775	28,55	3 700	17,44		748	96,52	40		
	17	100,00 (défaillance)	218	_	_	218	100,00	1 032	21,23		437	200,46	13		
	18	Total	200 695	68 193	49,86	234 694	0,43	985 352	22,61		22 145	9,44	190		25
Services de détail aux États-Unis – non assurées ⁷	19	De 0,00 à <0,15	21 868	12 486	66,11	30 121	0,06	120 618	31,69		1 533	5,09	6		
	20	De 0,15 à <0,25	6 041	515	40,09	6 248	0,19	26 049	30,66		793	12,69	4		
	21	De 0,25 à <0,50	4 486	391	37,71	4 634	0,31	25 452	32,62		898	19,38	5		
	22	De 0,50 à <0,75	3 124	235	33,96	3 204	0,52	10 314	35,40		961	29,99	6		
	23	De 0,75 à <2,50	5 812	252	32,45	5 893	1,21	20 284	36,28		3 149	53,44	26		
	24	De 2,50 à <10,00	1 063	71	14,59	1 074	5,69	7 534	36,19		1 396	129,98	22		
	25	De 10,00 à <100,00	390	20	9,72	392	25,67	3 297	35,36		782	199,49	34		
	26	100,00 (défaillance)	715	-	_	715	100,00	4 026	28,84		730	102,10	150		
	27	Total	43 499	13 970	62,86	52 281	1,93	217 574	32,47		10 242	19,59	253		76
Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel	28		333 954	\$ 102 077	\$ 88,72	% 300 689	\$ 0,70	% 1 778 274	23,29 %		33 005	\$ 10,98	% 447	\$	116 \$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième piller publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprennent les prêts hypothécaires réclaired les et les lignes de crédit domicillaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

^{*} Comprennent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par de sentreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)															
4	N° de							2019 T3							
À la date du bilan	ligne							13							
												Densité			
			Expositions	Expositions		ECD après					Actifs	des actifs			
			brutes	hors-bilan		prise en compte				Échéance	pondérés	pondérés			
		Fourchette	au bilan	avant prise en	FCEC	des FCEC et des	PD	Nombre de	PCD	moyenne	en fonction	en fonction			
		de PD ¹	initiales2	compte des FCEC ²	moyen (%)	techniques ARC3	moyenne (%)	débiteurs4	moyenne (%)	(en années)5	des risques	des risques ⁶	PA	Provisi	ons
Services de détail au Canada – assurées7,8	1	De 0,00 à <0,15 %	54 721	\$ 19 186	\$ 50,93	% 6 939	\$ 0,07	% 396 461	7,12	%	92	\$ 1,33	% –	\$	\$
	2	De 0,15 à <0,25	12 513	535	44,39	2 662	0,19	67 957	8,10		88	3,31	_		
	3	De 0,25 à <0,50	8 703	246	44,19	1 711	0,32	55 529	8,40		86	5,03	_		
	4	De 0,50 à <0,75	5 738	89	44,95	1 093	0,51	19 482	8,47		78	7,14	_		
	5	De 0,75 à <2,50	7 273	84	45,61	1 139	1,28	30 414	7,87		136	11,94	1		
	6	De 2,50 à <10,00	2 093	8	57,62	360	6,06	12 683	6,74		90	25,00	1		
	7	De 10,00 à <100,00	670	1	63,26	102	25,45	4 078	5,48		31	30,39	1		
	8	100,00 (défaillance)	197	-	_	29	100,00	1 076	6,18		24	82,76	_		
	9	Total	91 908	20 149	50,63	14 035	0,80	587 680	7,60		625	4,45	3		11
Services de détail au Canada – non assurées ⁷	10	De 0,00 à <0,15	120 064	61 165	50,25	150 799	0,06	677 490	21,17		5 111	3,39	19		
	11	De 0,15 à <0,25	30 799	3 456	46,46	32 404	0,19	124 132	24,31		3 215	9,92	15		
	12	De 0,25 à <0,50	18 045	1 645	46,07	18 803	0,31	89 517	27,19		3 032	16,13	16		
	13	De 0,50 à <0,75	11 058	607	45,98	11 337	0,52	29 335	26,83		2 567	22,64	16		
	14	De 0,75 à <2,50	11 410	402	48,69	11 606	1,25	38 122	26,24		4 543	39,14	39		
	15	De 2,50 à <10,00	2 526	33	57,98	2 546	5,54	12 188	22,14		1 997	78,44	31		
	16	De 10,00 à <100,00	745	4	67,08	747	29,00	3 745	17,30		713	95,45	39		
	17	100,00 (défaillance)	201	_	_	201	100,00	953	21,00		398	198,01	12		
	18	Total	194 848	67 312	49,91	228 443	0,42	975 482	22,65		21 576	9,44	187		27
Services de détail aux États-Unis – non assurées ⁷	19	De 0,00 à <0,15	21 211	12 446	66,04	29 431	0,06	120 263	31,60		1 485	5,05	5		
	20	De 0,15 à <0,25	5 921	520	40,77	6 133	0,19	27 832	30,66		779	12,70	4		
	21	De 0,25 à <0,50	4 400	381	36,59	4 539	0,32	24 565	32,56		881	19,41	5		
	22	De 0,50 à <0,75	3 082	228	32,77	3 157	0,52	10 318	35,71		956	30,28	6		
	23	De 0,75 à <2,50	5 194	262	31,29	5 275	1,26	19 923	36,50		2 918	55,32	24		
	24	De 2,50 à <10,00	1 148	79	12,07	1 157	5,81	7 985	36,28		1 518	131,20	24		
	25	De 10,00 à <100,00	436	23	11,66	439	24,95	3 725	36,44		894	203,64	41		
	26	100,00 (défaillance)	712	_	_	712	100,00	4 054	29,58		744	104,49	154		
	27	Total	42 104	13 939	62,70	50 843	2,00	218 665	32,46		10 175	20,01	263		75

293 321

% 1 781 827

Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel

28

328 860

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

Description of the comprehensial security of the comprehensial sec

NI - Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) - Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire) N° de 2019 T2 À la date du bilan ligne Densité Expositions Expositions ECD après Actifs des actifs hors-bilan prise en compte Échéance pondérés pondérés Fourchette au bilan avant prise en FCEC des FCEC et des PD Nombre de PCD movenne en fonction en fonction de PD1 initiales compte des FCEC2 moven (%) techniques ARC3 movenne (%) débiteurs4 movenne (%) (en années)5 des risques Provisions Services de détail au Canada - assurées7,8 De 0.00 à <0.15 % 56 247 19 410 50,94 6 963 0,07 407 415 6.98 91 1.31 De 0,15 à <0,25 11 477 45,21 2 3 1 5 60 814 78 3,37 561 0,19 8,13 De 0,25 à <0,50 257 44,11 60 700 94 9 168 1 864 0,32 8,46 5,04 De 0,50 à <0,75 6 210 88 43,75 1 289 21 290 94 0,51 8,68 7,29 De 0,75 à <2,50 7 803 85 46,96 1 277 1,25 32 431 7,95 150 11,75 De 2,50 à <10,00 56,62 378 5,96 13 031 6,60 92 24,34 De 10,00 à <100,00 696 66,50 98 26,21 4 220 5,18 29 29,59 100,00 (défaillance) 195 100,00 1 103 21 Total 93 954 20 410 50,65 14 208 601 004 7,58 649 Services de détail au Canada - non assurées 10 De 0,00 à <0,15 115 095 60 606 50,09 145 448 0,06 668 228 20.88 4 836 3,32 17 11 De 0.15 à < 0.25 28 994 3 256 44.53 30 444 0.19 114 729 24.29 3 045 10.00 14 12 De 0.25 à < 0.50 17 860 1 568 43.51 18 543 0.31 90 209 26.13 2 870 15.48 15 612 13 De 0.50 à <0.75 42.68 11 131 22.74 15 10 870 0.51 30 045 26.99 2 531 14 De 0.75 à <2.50 11 743 419 44.25 11 929 1.24 39 291 4 617 38.70 38 26.15 30 15 De 2,50 à <10,00 2 478 29 54,73 2 494 5,58 12 140 21,85 1 936 77,63 De 10,00 à <100,00 16 714 59,81 716 29,64 3 637 17,25 667 93,16 38 17 100,00 (défaillance) 100,00 18 187 943 66 493 49,56 220 894 0,43 959 251 22,39 20 871 9,45 179 19 20.816 12 371 68 47 Services de détail aux États-Unis - non assurées De 0.00 à <0.15 29 286 0.06 117 373 31.53 1 468 5.01 5 20 De 0.15 à <0.25 529 64 85 12.83 5 931 6 274 0.19 28 696 30.93 805 21 378 De 0.25 à <0.50 4 365 61.54 4 597 0.32 25 030 32.42 888 19.32 22 231 De 0.50 à <0.75 3 132 60.81 3 272 0.52 10 527 35.86 995 30.41 23 367 De 0,75 à <2,50 61,07 22 235 3 099 57,28 5 186 5 410 1.31 36.77 26 24 De 2,50 à <10,00 81 1 189 5,67 8 133 1 566 131,71 25 1 166 28.96 36.60 25 De 10,00 à <100,00 436 21 19,81 440 24,85 3 852 37,74 932 211,82 42 26 745 100,00 (défaillance) 100,00 4 201 29,86 95,97 168

67,52

52.27

51 213

286 315

220 047

% 1 780 302

0.72

32,51

23.06

31 988

11.17

465

128

Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel

27

28

41 777

323 674

Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième piller publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

Nombre de comptes de détail

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

^{*} Comprennent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

N° de

T2

	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	ho	oositions ors-bilan prise en s FCEC ²	FCEC moyen (%)	prise des F	ECD après en compte CEC et des iques ARC ³	PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions
1	De 0,00 à <0,15 %	3 961	\$	139 498	\$ 60,08	%	87 772	\$ 0,05	%	15 359 017	86,32	%		2 611	\$ 2,97	%	37	\$
2	De 0,15 à <0,25	1 878		16 579	61,07		12 003	0,19		2 277 416	87,59			1 154	9,61		20	
3	De 0,25 à <0,50	2 473		12 978	60,95		10 383	0,32		2 748 350	88,15			1 508	14,52		29	
4	De 0,50 à <0,75	3 103		10 217	60,12		9 246	0,52		1 431 368	88,73			2 015	21,79		43	
5	De 0,75 à <2,50	13 317		20 002	61,23		25 565	1,50		4 621 394	89,27			12 354	48,32		343	
6	De 2,50 à <10,00	10 722		5 706	73,64		14 923	5,64		4 183 822	89,39			18 162	121,70		752	
7	De 10,00 à <100,00	3 035		832	82,57		3 722	25,79		2 009 161	86,22			8 661	232,70		835	
8	100,00 (défaillance)	152		-	-		152	100,00		61 978	78,06			54	35,53		115	
9	Total	38 641	\$	205 812	\$ 60,80	%	163 766	\$ 1,52	%	32 692 506	87,39	%		46 519	\$ 28,41	%	2 174	\$ 369 \$

2020 T1

															Densité				
		Expositions		Expositions			ECD après							Actifs	des actifs				
		brutes		hors-bilan			prise en compte						Échéance	pondérés	pondérés				
	Fourchette	au bilan		avant prise en	FCEC		des FCEC et des	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction				
L	de PD ¹	initiales ²	С	compte des FCEC ²	moyen (%)		techniques ARC3	moyenne (%)		débiteurs4	moyenne (%)		(en années)5	des risques	des risques ⁶		PA	Provisions	
0	De 0,00 à <0,15 %	4 638	\$	104 781	\$ 61,90	%	69 495	\$ 0,05	%	12 003 251	85,10	%		2 012	\$ 2,90	%	29	\$	
1	De 0,15 à <0,25	1 904		13 552	60,84		10 148	0,19		1 921 667	86,99			971	9,57		17		
2	De 0,25 à <0,50	2 387		10 540	61,62		8 882	0,32		2 383 212	87,73			1 286	14,48		25		
3	De 0,50 à <0,75	3 043		8 555	60,42		8 212	0,52		1 301 747	88,47			1 782	21,70		38		
4	De 0,75 à <2,50	12 534		16 402	60,27		22 419	1,50		4 148 345	89,03			10 809	48,21		300		
5	De 2,50 à <10,00	9 628		4 291	73,38		12 777	5,62		3 590 978	89,11			15 478	121,14		640		
6	De 10,00 à <100,00	2 542		566	87,07		3 035	26,13		1 627 845	85,19			6 896	227,22		683		
7	100,00 (défaillance)	163		-	-		163	100,00		64 654	76,41			55	33,74		120		
8	Total	36 839	\$	158 687	\$ 61,94	%	135 131	\$ 1,58	%	27 041 699	86,64	%		39 289	\$ 29,07	%	1 852	\$ 295	\$

T4

															Densite				
		Expositions	Expositions				ECD après							Actifs	des actifs				
		brutes	hors-bilan				prise en compte						Échéance	pondérés	pondérés				
	Fourchette	au bilan	avant prise en		FCEC		des FCEC et des	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction				
	de PD ¹	initiales ²	compte des FCEC ²	r	moyen (%)		techniques ARC3	moyenne (%)		débiteurs ⁴	moyenne (%)		(en années)5	des risques	des risques ⁶		PA	Provisions	
9	De 0,00 à <0,15 %	4 776	\$ 101 548	\$	62,39	%	68 130	\$ 0,05	%	11 512 313	85,10	%		1 966	\$ 2,89	%	28	\$	
0.0	De 0,15 à <0,25	1 913	13 206		60,89		9 954	0,19		1 865 565	87,05			953	9,57		17		4
1	De 0,25 à <0,50	2 380	10 249		61,59		8 693	0,32		2 371 324	87,71			1 258	14,47		24		4
2	De 0,50 à <0,75	3 015	8 308		60,42		8 036	0,52		1 223 902	88,45			1 743	21,69		37		4
13	De 0,75 à <2,50	12 313	15 641		60,17		21 723	1,50		4 009 333	89,11			10 480	48,24		291		4
:4	De 2,50 à <10,00	9 419	3 994		72,50		12 315	5,62		3 682 720	89,14			14 911	121,08		616		4
5	De 10,00 à <100,00	2 412	518		85,88		2 857	25,93		1 676 210	84,92			6 472	226,53		637		4
6	100,00 (défaillance)	155	_		-		155	100,00		60 947	75,52			52	33,55		113		
7	Total	36 383	\$ 153 464	\$	62,22	%	131 863	\$ 1,54	%	26 402 314	86,65	%		37 835	\$ 28,69	%	1 763	\$ 260	\$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB. ² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

^a L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

N° de ligne Т3

	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions	
1	De 0,00 à <0,15 %	4 997	\$ 102 037	\$ 62,49	%	68 759	\$ 0,05	%	11 868 359	88,14	%		1 962	\$ 2,85	%	28	\$	٦
2	De 0,15 à <0,25	1 804	12 294	61,26		9 3 3 6	0,19		1 807 851	89,23			917	9,82		16		
3	De 0,25 à <0,50	2 288	9 580	62,17		8 244	0,32		2 274 295	89,23			1 214	14,73		23		
4	De 0,50 à <0,75	2 965	8 096	61,69		7 960	0,53		1 308 023	89,30			1 753	22,02		37		- 1
5	De 0,75 à <2,50	12 228	14 817	61,41		21 327	1,50		3 969 454	89,39			10 327	48,42		287		- 1
6	De 2,50 à <10,00	9 595	3 936	74,24		12 517	5,64		3 581 638	88,99			15 162	121,13		627		- 1
7	De 10,00 à <100,00	2 520	538	87,08		2 988	25,54		1 675 295	84,74			6 766	226,44		654		
8	100,00 (défaillance)	165	-	-		165	100,00		58 303	75,79			52	31,52		121		
9	Total	36 562	\$ 151 298	\$ 62,61	%	131 296	\$ 1,58	%	26 543 218	88,55	%		38 153	\$ 29,06	%	1 793	\$ 255 \$	- 1

2019 T2

	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions	
- F	De 0,00 à <0,15 %	4 614	\$ 100 232	\$ 63,05	%	67 809	\$ 0,05	%	11 652 085	88,12	%		1 945	\$ 2,87	%	28	\$	
	De 0,15 à <0,25	1 770	12 360	62,08		9 443	0,19		1 849 536	89,01			925	9,80		16		- 1
	De 0,25 à <0,50	2 251	10 706	61,23		8 807	0,33		2 266 844	89,04			1 325	15,04		26		- 1
	De 0,50 à <0,75	2 921	6 733	65,12		7 305	0,52		1 284 435	89,13			1 600	21,90		34		- 1
	De 0,75 à <2,50	12 179	14 744	62,28		21 361	1,50		3 962 770	89,20			10 300	48,22		286		- 1
	De 2,50 à <10,00	9 541	3 823	74,28		12 380	5,63		3 730 598	88,85			14 950	120,76		618		
	De 10,00 à <100,00	2 611	515	87,01		3 060	26,01		1 738 707	84,65			6 952	227,19		681		- 1
L	100,00 (défaillance)	174	_	_		174	100,00		66 610	74,93			57	32,76		126		
	Total	36 061	\$ 149 113	\$ 63,23	%	130 339	\$ 1,61	%	26 551 585	88,45	%		38 054	\$ 29,20	%	1 815	\$ 326	\$

Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième piller publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

L'échéance novemen et set pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.
 Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Autres expositions de détail

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

N° de ligne

														Densité				П
		Expositions	Expositions			ECD après							Actifs	des actifs				
		brutes	hors-bilan			prise en compte						Échéance	pondérés	pondérés				
	Fourchette	au bilan	avant prise en		FCEC	des FCEC et des	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction				
	de PD ¹	initiales ²	compte des FCEC ²		moyen (%)	techniques ARC3	moyenne (%)		débiteurs ⁴	moyenne (%)		(en années)5	des risques	des risques ⁶		PA	Provisions	
1	De 0,00 à <0,15 %	8 634	\$ 4 329	\$	66,40	% 11 509	\$ 0,08	%	700 741	45,86	%		1 132	\$ 9,84	%	4	\$	П
2	De 0,15 à <0,25	5 769	2 833	1	43,91	7 013	0,20		365 592	46,07			1 373	19,58		6		
3	De 0,25 à <0,50	11 505	2 000)	61,30	12 731	0,35		510 235	39,38			3 055	24,00		17		
4	De 0,50 à <0,75	7 051	774	ļ	75,45	7 635	0,53		264 836	47,52			2 854	37,38		19		
5	De 0,75 à <2,50	25 223	1 99*		61,70	26 450	1,53		857 899	50,88			16 448	62,19		207		
6	De 2,50 à <10,00	14 604	775	i	53,49	15 018	5,74		655 961	52,60			12 590	83,83		450		
7	De 10,00 à <100,00	4 913	113	1	56,94	4 978	26,70		201 153	49,72			5 658	113,66		658		
8	100,00 (défaillance)	515	4	ļ.	100,00	519	100,00		15 681	48,76			320	61,66		229		
9	Total	78 214	\$ 12 819	\$	59,60	% 85 853	\$ 3,75	%	3 572 098	48,03	%		43 430	\$ 50,59	%	1 590	\$ 161	\$

2020 T2

T1

ſ															Densité				
		Expositions	Expositions			ECD après								Actifs	des actifs				
		brutes	hors-bilan			prise en compte							Échéance	pondérés	pondérés				
	Fourchette	au bilan	avant prise en	FCEC		des FCEC et des		PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction				
L	de PD ¹	initiales ²	compte des FCEC ²	moyen (%)		techniques ARC3	m	oyenne (%)		débiteurs ⁴	moyenne (%)		(en années)5	des risques	des risques ⁶		PA	Provisions	
10	De 0,00 à <0,15 %	9 033	\$ 4 159	\$ 65,72	%	11 766	\$	0,08	%	717 356	45,20	%		1 143	\$ 9,71	%	4	\$	
11	De 0,15 à <0,25	5 877	2 798	43,15		7 085		0,20		367 697	45,64			1 373	19,38		6		
12	De 0,25 à <0,50	11 983	1 936	61,27		13 169		0,35		508 254	39,12			3 147	23,90		18		
13	De 0,50 à <0,75	7 076	711	76,39		7 620		0,53		266 508	47,18			2 827	37,10		19		
14	De 0,75 à <2,50	24 894	1 781	62,13		26 001		1,52		899 836	50,34			15 961	61,39		200		
15	De 2,50 à <10,00	14 199	645	52,47		14 537		5,71		579 365	52,02			12 044	82,85		429		
16	De 10,00 à <100,00	4 479	60	44,93		4 506		26,80		192 193	49,19			5 055	112,18		590		
17	100,00 (défaillance)	511	4	100,00		515		100,00		15 718	47,72			335	65,05		220		4
18	Total	78 052	\$ 12 094	\$ 59,09	%	85 199	\$	3,59	%	3 546 927	47,43	%		41 885	\$ 49,16	%	1 486	\$ 129	\$

	Fourchette	Expositions brutes au bilan	Expositions hors-bilan avant prise en	FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des	PD		Nombre de	PCD		Échéance moyenne	Actifs pondérés en fonction	Densité des actifs pondérés en fonction				
	de PD1	initiales ²	compte des FCEC ²	moyen (%)		techniques ARC ³	moyenne (%)		débiteurs ⁴	moyenne (%)		(en années) ⁵	des risques	des risques ⁶		PA	Provisions	
19	De 0,00 à <0,15 %	8 987	\$ 4 329	\$ 62,15	%	11 678	\$ 0,08	%	745 069	45,12	%	,	1 130	\$ 9,68	%	4	\$	
20	De 0,15 à <0,25	5 805	2 752	41,90		6 958	0,20		362 113	46,66			1 377	19,79		6		
21	De 0,25 à <0,50	11 736	1 947	61,20		12 927	0,35		513 334	39,86			3 151	24,38		18		
22	De 0,50 à <0,75	6 898	729	76,11		7 453	0,53		264 773	47,80			2 800	37,57		19		
23	De 0,75 à <2,50	24 996	1 787	61,92		26 104	1,52		924 391	50,41			16 050	61,48		201		
24	De 2,50 à <10,00	14 430	571	53,78		14 737	5,65		562 611	51,13			11 991	81,37		425		
25	De 10,00 à <100,00	4 291	69	51,56		4 326	26,42		183 035	49,04			4 846	112,02		558		
26	100,00 (défaillance)	471	5	100,00		475	100,00		14 921	47,64			305	64,21		203		
27	Total	77 614	\$ 12 189	\$ 57,79	%	84 658	\$ 3,49	%	3 570 247	47,57	%		41 650	\$ 49,20	%	1 434	\$ 120	\$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.
 Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Autres expositions de détail (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

N° de Т3 ligne

	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	n	PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions
1	De 0,00 à <0,15 %	9 026	\$ 4 378	\$ 61,13	% 11 703	\$	0,08	%	746 696	45,39	%		1 123	\$ 9,60	%	4	\$
2	De 0,15 à <0,25	5 649	2 602	42,58	6 757		0,20		354 642	46,70			1 339	19,82		6	
3	De 0,25 à <0,50	11 781	1 877	60,40	12 914		0,35		499 059	39,50			3 122	24,18		18	
4	De 0,50 à <0,75	6 740	739	75,69	7 299		0,53		267 952	47,91			2 750	37,68		18	
5	De 0,75 à <2,50	24 398	1 749	60,69	25 459		1,53		899 436	50,37			15 644	61,45		196	
6	De 2,50 à <10,00	14 262	548	52,46	14 550		5,66		562 014	51,16			11 851	81,45		421	
7	De 10,00 à <100,00	4 206	66	49,61	4 239		26,12		180 272	49,43			4 791	113,02		545	
8	100,00 (défaillance)	435	5	100,00	440		100,00		13 802	47,57			283	64,32		188	
9	Total	76 497	\$ 11 964	\$ 57,37	% 83 361	\$	3,44	%	3 523 873	47,55	%		40 903	\$ 49,07	%	1 396	\$ 109 \$

	Fourchette de PD¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PΔ		Provisions
10	De 0,00 à <0,15 %	9 036	\$ 4 346	\$ 61,33	% 11 701	\$ 0,08	%	743 551	45,17	%	(en annees)	1 120	S	9,57	%	4	S	1 TOVISIONS
11	De 0.15 à <0.25	5 555	2 516	42.37	6 621	0,20		355 487	46,12			1 295	*	19,56		6	- 1	
12	De 0,25 à <0,50	11 692	1 874	60,66	12 829	0,35		499 765	39,15			3 073		23,95		17		
13	De 0,50 à <0,75	6 433	705	75,80	6 968	0,53		261 516	48,03			2 631		37,76		18		
14	De 0,75 à <2,50	23 245	1 729	61,27	24 303	1,53		802 568	50,34			14 933		61,45		188		
15	De 2,50 à <10,00	13 990	484	52,58	14 245	5,69		615 049	50,88			11 549		81,07		412		
16	De 10,00 à <100,00	4 256	64	53,19	4 290	25,78		183 267	49,10			4 817		112,28		542		
17	100,00 (défaillance)	427	4	100,00	431	100,00		13 538	48,70			265		61,48		187		
18	Total	74 634	\$ 11 722	\$ 57,62	% 81 388	\$ 3,47	%	3 474 741	47,31	%		39 683	\$	48,76	%	1 374	\$	110 \$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.
² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

Nombre de comptes de détail.
 L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.
 Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) par approche (RCC1)¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

AS-RCC (pour les dérivés)

Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)

Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)

Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

VaR pour les cessions temporaires de titres

Total

AS-RCC (pour les dérivés)

Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)

Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)

Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

VaR pour les cessions temporaires de titres

Total

AS-RCC (pour les dérivés)

Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)

Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)

Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

VaR pour les cessions temporaires de titres

AS-RCC (pour les dérivés)

Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)

Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)

Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

VaR pour les cessions temporaires de titres

Total

2020 N° de ligne T2

	Coût de remplacement		Exposition future potentielle		Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques	
1	13 233	\$	24 977	\$		\$ 1,4	53 482	\$ 9 536	\$
2	-		-			_	-	-	
3		ш			-	-		_	
4		ш		ш			1 322	13	
5		ш		ш			373 356	1 769	
6							-	-	
7							428 160	\$ 11 318	\$

2020 T1

10

11

12

13

14

15

16

17 18

19

20 21

22

23

24

25

26

27

28

re	Coût de	Exposition future potentielle		Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	en coi	orès prise mpte des ues ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques	
	9 497	\$ 28 742	\$		\$ 1,4		53 529	\$ 8 691	\$
				_	_		_	_	
			н				722	7	
			ш				341 455	1 969	
							-	_	
							395 706	\$ 10 667	\$

2019 T4

Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Exposition future potentielle	Coût de remplacement
\$ 7 079	\$ 47 545	1,4	\$	\$ 25 796	\$ 8 169
_	_	_		_	_
-	-	_	-		
7	713				
1 820	322 798				
_	-				
\$ 8 906	\$ 371 056				

Т3

remp	Coût de lacement	Exposition future potentielle		Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques	
	9 824 –	\$ 25 658 -	\$	_	\$ 1,4 - -	49 670 - -	\$ 7 290 _ _	\$
			П			920 309 920 –	9 1 952 –	
						360 510	\$ 9 251	\$

¹ Exclut les expositions et actifs pondérés en fonction des risques se rapportant aux CC admissibles et le RVC.

² Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) par approche (RCC1)¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

AS-RCC (pour les dérivés)

Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)

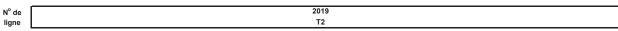
Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)

Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

VaR pour les cessions temporaires de titres

Total



Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	Exposition positive attendue effective (EPAE)		Exposition future potentielle	Coût de remplacement
7 358	\$ 49 568	1,4	\$	\$	26 206	\$ 9 204
_	-	-			-	-
-	_	_	_			
9	983			4 7		
2 044	296 335			4 7		
_	_			4 1		
9 411	\$ 346 886					

Exclut les expositions et actifs pondérés en fonction des risques se rapportant aux CC admissibles et le RVC.
 Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

Exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) (RCC2)

(en millions de dollars) À la date du bilan

Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC avancée i) Composante VaR (y compris multiplicateur x 3) ii) Composante VaR en contexte de crise (y compris multiplicateur x 3) Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC standard Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC¹

Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC avancée i) Composante VaR (y compris multiplicateur x 3) ii) Composante VaR en contexte de crise (y compris multiplicateur x 3) Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC standard Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC 1

N° de ligne

,	2020	2020	2019	2019
,	T2	T1	T4	Т3

ECD après prise	Т	Actifs pondérés	ECD après prise	Actifs pondérés	Т	ECD après prise	Actifs pondérés	T	ECD après prise		Actifs pondérés	
en compte des		en fonction	en compte des	en fonction	L	en compte des	en fonction	- 1	en compte des	- 1	en fonction	
techniques ARC		des risques	techniques ARC	des risques	L	techniques ARC	des risques		techniques ARC		des risques	
- ;	\$	-	\$ -	\$ - \$	Т	- :	\$ -	\$	_	\$	_	\$
		-		-	П		-	- 1		- 1	-	
35 173		8 995	35 422	7 323		31 364	5 027		32 804		5 299	
35 173		8 995	35 422	7 323 \$		31 364	5 027		32 804		5 299	

2019	
T2	

ECD après prise	Actifs pondérés	
en compte des	en fonction	
techniques ARC	des risques	
-	\$ -	\$
	-	
32 751	4 625	
32 751	\$ 4 625	\$

¹ Pour l'exercice 2019, le RVC était entièrement intégré.

Approche standard o	le l'exp	oosition au RCC par portefeuille réglementaire et par pondération des risques (RCC3)
(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne	2020 T2 2020 T1
		Pondération des risques Pondération des risques
		Total du Tolal du
		0 % 10 % 20 % 50 % 75 % 100 % 150 % Autres risque de crédit 0 % 10 % 20 % 50 % 75 % 100 % 150 % Autres risque de crédit
Portefeuilles réglementaires ¹ Entreprises Emprunteurs souverains	1 2	1309 \$ - \$ - \$ - \$ - \$ 245 \$ - \$ - \$ 1554 \$ 715 \$ - \$ - \$ - \$ 190 \$ - \$ - \$ 905
Banques Total	3	1 1 1 1 1309 \$ - \$ 1 \$ - \$ - \$ 245 \$ - \$ - \$ 1555 \$ 715 \$ - \$ 1 \$ - \$ - \$ 190 \$ - \$ - \$ 906
Iotai	4	
		2019 T4 2019 T3
		Pondération des risques Pondération des risques
		Total du Total du
		0 % 10 % 20 % 50 % 75 % 100 % 150 % Autres risque de crédit 0 % 10 % 20 % 50 % 75 % 100 % 150 % Autres risque de crédit
Portefeuilles réglementaires ¹ Entreprises Emprunteurs souverains	5 6	707 \$ - \$ - \$ - \$ - \$ 203 \$ - \$ - \$ 910 \$ 912 \$ - \$ - \$ - \$ - \$ 212 \$ - \$ - \$ 1124
Banques	7	
Total	8	707 \$ - \$ 2 \$ - \$ - \$ 203 \$ - \$ - \$ 912 \$ 912 \$ - \$ 2 \$ - \$ - \$ 212 \$ - \$ - \$ 1126
		2019 T2
		Pondération des risques
		Polideration des risques Total du 0 % 10 % 20 % 50 % 75 % 100 % 150 % Autres risque de crédit
Portefeuilles réglementaires ¹ Entreprises Emprunteurs souverains Banques Total	9 10 11 12	973 \$ - \$ - \$ - \$ 193 \$ - \$ - \$ 1166 \$

¹ Exclut toute exposition compensée par une CC admissible.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Entreprises¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

 N° de ligne
 2020

 T2
 T2

									Densité des	\neg
								Actifs	actifs	
	ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques4	
De 0,00 à <0,15	% 190 527	\$ 0,05	%	2 734	4,11	%	0,4	2 856	\$ 1,50	%
De 0,15 à <0,25	22 629	0,19		1 717	6,47		0,8	1 358	6,00	
De 0,25 à <0,50	19 609	0,40		940	3,94		0,4	1 082	5,52	
De 0,50 à <0,75	7 770	0,71		257	2,92		0,5	429	5,52	
De 0,75 à <2,50	2 730	2,06		496	18,99		1,7	1 383	50,66	
De 2,50 à <10,00	190	9,97		40	29,16		2,4	253	133,16	
De 10,00 à <100,00	125	30,96		46	19,47		3,0	139	111,20	
100,00 (défaillance)	4	100,00		2	35,01		4,0	20	500,00	
Total	243 584	\$ 0,16	%	6 232	4,47	%	0,5	7 520	\$ 3,09	%

2020 T1

										Densité des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques4	
10	De 0,00 à <0,15 %	191 165	\$ 0,05	%	3 132	3,51	%	0,4	2 535	\$ 1,33	%
11	De 0,15 à <0,25	28 997	0,19		1 726	4,59		0,4	1 068	3,68	
12	De 0,25 à <0,50	16 726	0,40		897	3,45		0,3	773	4,62	
13	De 0,50 à <0,75	8 517	0,71		267	3,32		0,3	486	5,71	
14	De 0,75 à <2,50	3 953	2,19		477	12,42		1,2	1 324	33,49	
15	De 2,50 à <10,00	63	9,97		25	25,25		2,7	74	117,46	
16	De 10,00 à <100,00	28	22,96		30	23,82		3,3	38	135,71	
17	100,00 (défaillance)	2	100,00		1	27,33		5,0	7	350,00	
18	Total	249 451	\$ 0,15	%	6 555	3,77	%	0,4	6 305	\$ 2,53	%

2019 T4

										Densité des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques4	
	De 0,00 à <0,15	% 166 316	\$ 0,05	%	2 750	3,38	%	0,4	2 068	\$ 1,24	%
	De 0,15 à <0,25	26 384	0,19		1 639	4,84		0,5	995	3,77	
	De 0,25 à <0,50	11 558	0,38		866	3,89		0,5	622	5,38	
	De 0,50 à <0,75	6 820	0,71		267	3,01		0,3	365	5,35	
	De 0,75 à <2,50	3 285	2,18		460	9,78		1,0	853	25,97	
	De 2,50 à <10,00	11	9,97		22	34,85		2,3	17	154,55	
	De 10,00 à <100,00	17	19,81		24	33,10		3,3	32	188,24	
	100,00 (défaillance)	_	_		_	_		_	_	_	
Г	Total	214 391	\$ 0,14	%	6 028	3,68	%	0,4	4 952	\$ 2,31	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) - Entreprises¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

 N° de ligne
 2019

 T3
 T3

	Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne		Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
1	De 0,00 à <0,15 %	165 762	\$ 0,05	%	2 859	3,61	%	0,4	2 184	\$ 1,32	%
2	De 0,15 à <0,25	23 336	0,20		1 621	5,23		0,4	942	4,04	ļ
3	De 0,25 à <0,50	7 678	0,39		851	5,20		0,5	546	7,11	
4	De 0,50 à <0,75	4 886	0,71		259	5,40		0,3	451	9,23	
5	De 0,75 à <2,50	3 270	1,65		474	8,14		0,9	682	20,86	
6	De 2,50 à <10,00	18	9,97		13	30,13		1,4	22	122,22	
7	De 10,00 à <100,00	16	21,77		18	23,71		2,8	23	143,75	
8	100,00 (défaillance)	_	100,00		2	30,76		1,0	1	_	
9	Total	204 966	\$ 0,13	%	6 097	3,97	%	0,4	4 851	\$ 2,37	%

2019 T2

Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne		Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
De 0,00 à <0,15 %	159 264	\$ 0,05	%	2 773	3,25	%	0,4	2 009	\$ 1,26	%
De 0,15 à <0,25	24 554	0,19		1 571	5,93		0,4	1 056	4,30	
De 0,25 à <0,50	6 542	0,38		813	5,53		0,5	478	7,31	
De 0,50 à <0,75	1 120	0,72		243	9,51		1,3	214	19,11	
De 0,75 à <2,50	7 700	1,70		437	6,36		0,4	1 234	16,03	
De 2,50 à <10,00 ⁵	S. O.	S. O.		s. o.	S. O.		S. O.	S. O.	S. O.	
De 10,00 à <100,00	28	22,44		32	23,63		2,8	37	132,14	
100,00 (défaillance)	1	100,00		2	32,54		1,0	3	300,00	
Total	199 209	\$ 0,15	%	5 871	3,81	%	0,4	5 031	\$ 2,53	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁵ Aucune NRE ne correspond à cette fourchette de PD prescrite.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

 N° de ligne
 2020

 T2
 T2

	Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne		Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
1	De 0,00 à <0,15 %	93 680	\$ 0,01	%	159	3,05	%	0,6	110	\$ 0,12	%
2	De 0,15 à <0,25	644	0,16		11	2,26		0,2	8	1,24	
3	De 0,25 à <0,50	23	0,44		6	20,73		3,5	8	34,78	
4	De 0,50 à <0,75	-	_		-	_		-	-	-	
5	De 0,75 à <2,50	5	2,24		6	12,80		1,0	1	20,00	
6	De 2,50 à <10,00	-	_		_	_		_	_	_	
7	De 10,00 à <100,00	-	_		_	_		_	_	_	
8	100,00 (défaillance)	-	-		_	-		-	-	-	
9	Total	94 352	\$ 0,01	%	182	3,05	%	0,6	127	\$ 0,13	%

2020 T1

										Densité des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques ⁴	
10	De 0,00 à <0,15 %	48 932	\$ 0,02	%	166	3,06	%	0,6	104	\$ 0,21	%
11	De 0,15 à <0,25	957	0,16		17	1,97		0,3	11	1,15	
12	De 0,25 à <0,50	202	0,45		7	2,79		0,3	8	3,96	
13	De 0,50 à <0,75	_	_		-	_		-	-	_	
14	De 0,75 à <2,50	15	1,61		8	35,87		1,0	10	66,67	
15	De 2,50 à <10,00	_	_		-	_		-	-	_	
16	De 10,00 à <100,00	_	_		_	_		_	_	-	
17	100,00 (défaillance)	_	_		-	_		_	_	-	
18	Total	50 106	\$ 0,02	%	198	3,05	%	0,6	133	\$ 0,27	%

2019 T4

										Densité des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques4	
9	De 0,00 à <0,15	% 52 624	\$ 0,02	%	156	3,02	%	0,6	102	\$ 0,19	%
0	De 0,15 à <0,25	947	0,16		13	2,27		0,2	12	1,27	
1	De 0,25 à <0,50	25	0,46		4	38,02		2,6	12	48,00	
2	De 0,50 à <0,75	_	_		_	-		-		-	
3	De 0,75 à <2,50	6	1,46		7	38,56		1,0	4	66,67	
4	De 2,50 à <10,00	_	_		_	-		_		-	
5	De 10,00 à <100,00	_	_		_	_		_	_	_	
6	100,00 (défaillance)	_	_		-	-		_	-	-	
7	Total	53 602	\$ 0,02	%	180	3,02	%	0,6	130	\$ 0,24	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

N° de 2019 ligne T3

	Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne		Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
1	De 0,00 à <0,15 %	43 517	\$ 0,02	%	164	2,38	%	0,7	100	\$ 0,23	%
2	De 0,15 à <0,25	270	0,16		17	7,31		1,0	12	4,44	
3	De 0,25 à <0,50	16	0,41		5	30,76		3,0	6	37,50	
4	De 0,50 à <0,75	_	-		-	_		_	_	_	
5	De 0,75 à <2,50	4	1,91		8	25,51		1,0	2	50,00	
6	De 2,50 à <10,00	-	-		-	-		-	_	-	
7	De 10,00 à <100,00	-	-		-	-		-	_	-	
8	100,00 (défaillance)	_	-		_	-		-	_	-	
9	Total	43 807	\$ 0,02	%	194	2,42	%	0,7	120	\$ 0,27	%

	Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne		Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
10	De 0,00 à <0,15 %	48 675	\$ 0,02	%	162	2,35	%	0,8	128	\$ 0,26	%
11	De 0,15 à <0,25	1 182	0,16		18	1,63		0,1	11	0,93	
12	De 0,25 à <0,50	44	0,47		5	4,04		0,7	3	6,82	
13	De 0,50 à <0,75	-	_		-	_		-	-	-	
14	De 0,75 à <2,50	9	2,16		7	13,00		1,0	3	33,33	
15	De 2,50 à <10,00 ⁵	S. O.	S. O.		S. O.	S. O.		S. O.	S. O.	S. O.	
16	De 10,00 à <100,00	_	-		-	_		_	-	-	
17	100,00 (défaillance)	_	_		_	_		_	_	_	
18	Total	49 910	\$ 0,02	%	192	2,34	%	0,8	145	\$ 0,29	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁵ Aucune NRE ne correspond à cette fourchette de PD prescrite.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Banques¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

N° de

2020 T2

										Densité des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques4	
1	De 0,00 à <0,15	% 85 704	\$ 0,05	%	274	13,27	%	0,4	3 291	\$ 3,84	%
2	De 0,15 à <0,25	2 834	0,17		53	5,60		0,3	122	4,30	
3	De 0,25 à <0,50	80	0,37		13	10,35		0,4	9	11,25	
4	De 0,50 à <0,75	2	0,71		3	6,16		5,0	_	-	
5	De 0,75 à <2,50	49	2,26		5	4,30		0,1	4	8,16	
6	De 2,50 à <10,00	_	-		_	-		-	_	-	
7	De 10,00 à <100,00	_	19,26		1	14,20		4,9	_	-	
8	100,00 (défaillance)	_	-		-	-		-	-	-	
9	Total	88 669	\$ 0,05	%	349	13,02	%	0,4	3 426	\$ 3,86	%

2020 T1

	Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne		Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
10	De 0,00 à <0,15 9		\$ 0,05	%	272	14,85	%	0,5	3 896	\$ 4,18	%
11	De 0,15 à <0,25	1 771	0,18		56	8,85		0,4	132	7,45	
12	De 0,25 à <0,50	150	0,36		15	6,24		0,4	11	7,33	
13	De 0,50 à <0,75	1	0,71		2	6,01		5,0	_	_	
14	De 0,75 à <2,50	5	2,13		5	3,23		0,1	_	_	
15	De 2,50 à <10,00	_	-		-	-		-	_	_	
16	De 10,00 à <100,00	_	-		_	-		-	_	_	
17	100,00 (défaillance)	-	_		_	-		-	-	-	
18	Total	95 243	\$ 0,05	%	350	14,72	%	0,5	4 039	\$ 4,24	%

2019 T4

										Delisite des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques4	
9	De 0,00 à <0,15	% 100 480	\$ 0,05	%	272	11,70	%	0,4	3 383	\$ 3,37	%
)	De 0,15 à <0,25	1 605	0,17		57	22,01		0,6	220	13,71	
1	De 0,25 à <0,50	59	0,32		16	20,88		1,1	16	27,12	
2	De 0,50 à <0,75	1	0,71		2	6,13		5,0	_	-	
3	De 0,75 à <2,50	6	2,09		4	10,16		0,7	2	33,33	
4	De 2,50 à <10,00	_	-		-	-		-	_	-	
5	De 10,00 à <100,00	_	-		-	-		-	_	-	
3	100,00 (défaillance)	_	-		_	-		_	_	_	
7	Total	102 151	\$ 0,05	%	351	11,87	%	0,4	3 621	\$ 3,54	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) - Banques¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

N° de ligne 2019 T3

										Densité des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques4	
1	De 0,00 à <0,15	% 108 462	\$ 0,05	%	269	12,14	%	0,5	3 856	\$ 3,56	%
2	De 0,15 à <0,25	2 103	0,17		51	14,67		0,4	200	9,51	
3	De 0,25 à <0,50	40	0,33		14	16,97		1,3	10	25,00	
4	De 0,50 à <0,75	1	0,71		4	12,16		4,5	_	_	
5	De 0,75 à <2,50	5	1,34		4	14,56		0,9	2	40,00	
6	De 2,50 à <10,00	_	-		-	-		-	-	_	
7	De 10,00 à <100,00	_	-		-	-		-	-	_	
8	100,00 (défaillance)	_	-		-	_		_	_	_	
9	Total	110 611	\$ 0,05	%	342	12,19	%	0,5	4 068	\$ 3,68	%

										Densité des	\neg
									Actifs	actifs	ļ
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	ļ
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	ļ
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques4	
10	De 0,00 à <0,15	% 93 754	\$ 0,05	%	256	13,30	%	0,5	3 829	\$ 4,08	%
11	De 0,15 à <0,25	2 716	0,17		48	10,25		0,5	191	7,03	ļ
12	De 0,25 à <0,50	109	0,32		15	11,21		0,8	15	13,76	ļ
13	De 0,50 à <0,75	1	0,72		2	16,11		5,0	-	_	ļ
14	De 0,75 à <2,50	17	1,19		6	7,10		0,3	3	17,65	ļ
15	De 2,50 à <10,00 ⁵	s. o.	S. O.		S. O.	S. O.		S. O.	S. O.	S. O.	ļ
16	De 10,00 à <100,00	1	10,63		1	55,00		3,8	3	300,00	ļ
17	100,00 (défaillance)	-	_		_	_		-	-	_	
18	Total	96 598	\$ 0,05	%	328	13,21	%	0,5	4 041	\$ 4,18	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁵ Aucune NRE ne correspond à cette fourchette de PD prescrite.

Nature des sûretés pour l'exposition au RCC (RCC5)

Nature des sûretés pou	r l'expos	sition au RC	C (RCC5)																	
(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne				2020 T2										2020 T1					
			Sûre	etés employées pour les t	ransactions sur dérivé	s	cessions	tempora	yées pour les aires de titres			Sûre	etés emplo	yées pour les tra	nsactions sur dérivé	s	cessions	s tempora	yées pour les aires de titres	Ī
		Juste valeu Séparées	ır des sûretés reçues Non séparées	Juste vale Séparées	ur des sûretés fournie Non séparée		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies	_	Juste val Séparées	eur des sûretés reçues Non séparées		Juste valeur Séparées	des sûretés fournie Non séparée		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies	
Encaisse – monnaie locale Encaisse – autres monnaies Dette souveraine locale Autres dettes souveraines Dette publique Obligations de sociétés Titres de capitaux propres Autres sûretés	1 2 3 4 5 6 7 8	151 5 133 1 830 182 311 2	\$ 4 044 6 773 1 656 421 831 402 -	\$ 4 1 099 466 188 46	10 74 2 97 2 03	17 71 80 - -	82 360 35 911 107 553 84 951 9 811 5 453 24 969	\$	65 563 86 551 91 633 85 123 27 623 43 522 47 519	\$	427 38 12 1 635 184 575 48	\$ 2 231 4 058 587 438 278 257 -		15 393 1 292 1 720 27 498	\$ 118 778 203 144	3 8 5 - -	50 995 40 404 108 391 93 931 13 908 5 760 31 134	\$	60 433 \$8 677 90 329 79 372 22 528 7 887 69 599 —	,
Total	9	2 614	\$ 14 127	\$ 2 27	\$ 18 96	32 \$	351 008	\$	447 534	\$	2 919	\$ 7851	\$	3 945	\$ 12 45 2019	0 \$	344 523	\$	418 825 \$	コー
					T4										T3					╛
				Sûretés employées pour le	s transactions sur dérivé	s	cession		oyées pour les raires de titres			Sûre	etés emplo	yées pour les tra	nsactions sur dérivé	5	cessions	s tempora	yées pour les aires de titres	\Box
		Juste val Séparées	eur des sûretés reçues Non séparées	Juste vi Séparées	lleur des sûretés fournie Non séparée		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies	-	Juste val Séparées	eur des sûretés reçues Non séparées		Juste valeur Séparées	des sûretés fournie Non séparée		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies	
Encaisse – monnaie locale Encaisse – autres monnaies Dette souveraine locale Autres dettes souveraines Dette publique Obligations de sociétés	10 11 12 13 14 15	- 10 4 2 769 1 468	\$ 2 378 4 641 801 529 - 401	\$ - 997 2 118 30 686	8 13 2 17 2 06	35 76	49 004 51 862 99 186 82 677 14 017 5 797	\$	62 817 104 711 82 245 68 890 23 765 7 897	\$	298 129 91 1 385 2 189	\$ 1,961 4,779 650 957 -		558 741 1 499 - 655	\$ 1 28 8 31 2 29 2 46	1 4 5	41 174 63 193 96 756 80 108 7 605 8 801	\$	60 879 \$ 104 454 77 032 72 649 14 075 12 474	í
Titres de capitaux propres Autres sûretés	16 17	15 -	4 -	-		_	27 861 2 569		62 692		18 -	1		_ _		-	31 031 487		71 785 786	
Total	18	3 267	\$ 8 754	\$ 3 834		73 \$	332 973	\$	413 017	\$	2 112	\$ 8 647	\$	3 453	\$ 14 54	4 \$	329 155	\$	414 134 \$	Ĺ
					2019 T2															
				Sûretés employées pour le	e transactions sur dérivé	ie .			oyées pour les											
		Juste vale Séparées	eur des sûretés reçues Non séparées		leur des sûretés fournie	es	Juste valeur des sûretés reçues	3 tempor	Juste valeur des sûretés fournies											
Encaisse – monnaie locale Encaisse – autres monnaies Dette souveraine locale Autres dettes souveraines Dette publique Obligations de sociétés Titres de capitaux propres Autres sórretés	19 20 21 22 23 24 25 26	124 309 — 973 — 139 5	\$ 2 975 4 053 1 112 244 - 374 3 3	\$	5 98 1 59 1 59 4 15	39 97 54 - 35 -	40 647 51 754 96 972 71 189 8 570 5 280 23 940 20	\$	67 651 86 359 75 480 67 838 15 506 5 643 52 421 426	\$										
Total	27	1 582	\$ 8 762	\$ 1 983	\$ 12.53	32 \$	298 372	\$	371 324	\$										

Expositions sur dérivés de crédit (RCC6)

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne		2020 T2				2020 T1				2019 T4			2019 T3				2019 T2		
		Protection achetée		Protection vendue		Protection achetée		Protection vendue		Protection achetée		Protection vendue	Protection achetée		Protection vendue		Protection achetée		Protection vendue	一
Notionnels Swaps sur défaillance de crédit sur signature unique	4	5 336	•	1 158		5 149	•	861		5 457	•	927 \$	5 018	•	848		5 423		827	
Swaps sur défaillance de crédit indiciels	2	6 592	Þ	380	Þ	6 288	Ф	352	Þ	6 338	Ф	927 \$ 185	6 352	Ф	374	a l	6 248	Ф	33	Ф
Swaps sur le rendement total	3	-		-		_		-		-		-	-		-		-		-	
Options sur crédit	4																			
Autres dérivés de crédit Total des notionnels	5	400 12 328		4 758 6 296		379 11 816		4 821 6 034		402 12 197		4 509 5 621	405 11 775		4 493 5 715		324 11 995		5 863 6 723	
Justes valeurs	ь	12 328		6 296		11 816		6 034		12 197		5 621	11 //5		5 / 15		11 995		6 /23	
Juste valeur positive (actif)	7	150		27		8		31		12		36	19		38		7		44	
Juste valeur négative (passif)	8	(209)		(53)		(331)		(16)		(451)		(15)	(416)		(10)		(478)		(8)	

Expositions sur les contreparties centrales (RCC8)¹

(en millions de dollars)	N° de	2020	0		20)20	2	2019		20	119		2019	
À la date du bilan	ligne	T2			1	Г1		T4		1	T3		T2	
		ECD après prise en compte des techniques ARC	ote des en fonction en com		ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC		Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC		s pondérés en fonction des risques
Expositions sur les CC admissibles (total)	1		\$ 639	\$		\$ 641 \$		\$	577 \$		\$ 643 \$		\$	619
Expositions sur opérations auprès de CC admissibles														
(compte non tenu des dépôts de garantie initiaux et														
contributions aux fonds de garantie) - dont :	2	18 005	360		17 657	353	16 857		337	18 546	371	17 545		351
i) Dérivés négociés hors Bourse	3	12 198	244		11 333	226	11 383		227	10 569	211	11 415		228
ii) Dérivés négociés en Bourse	4	2 071	41		1 736	35	1 584		32	2 307	46	1 599		32
iii) Cessions temporaires de titres	5	3 736	75		4 588	92	3 890		78	5 670	114	4 531		91
iv) Ensembles de compensation si la compensation														
multiproduit a été approuvée	6	-	_		-	_	-			_		-		-
Dépôts de garantie initiaux séparés	7	92			92		91			91		-		
Dépôts de garantie initiaux non séparés	8	4 855	-		3 388	-	3 057		_	2 510	_	3 067		_
Contributions aux fonds de garantie préfinancées	9	978	279		799	288	855		240	796	272	768		268
Contributions aux fonds de garantie non financées	10	_	_		_	_	_		_	_	_	_		_

¹ La Banque n'est exposée à aucune contrepartie centrale non admissible.

Dérivés - Notionnel

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne			2020 T2							2020 T1		
				Activit	és de négociation	<u>1</u>				Ad	ctivités de négociation		
		Négr Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	ociés hors Bourse ¹ Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	Négociés en Bourse	Total	Activités autres que de négociation	Total	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de	gociés hors Bourse ¹ Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	Négociés en Bourse	Total	Activités autres que de négociation	Total
Contrats de taux d'intérêt								compensation					
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt	1 2	1 948 696	\$ - \$ 25 220	997 301 \$	997 301 1 973 916	\$ - \$ 814	997 301 \$ 1 974 730	1 789 342	\$ - \$ 52 647	1 118 824	\$ 1 118 824 1 841 989	\$ - 490	\$ 1 118 824 \$ 1 842 479
Swaps ³ Options vendues	3 4	9 624 918	494 393 49 499	- 156 294	10 119 311 205 793	1 254 718	11 374 029 206 989	9 305 320	356 743 102 563	188 369	9 662 063 290 932	1 363 525 439	11 025 588 291 371
Options vendues Options achetées	5		55 274	191 031	246 305	1 196 3 953	250 258	_	114 093	234 261	348 354	4 165	352 519
Contrats de change	6	11 573 614	624 386	1 344 626	13 542 626	1 260 681	14 803 307	11 094 662	626 046	1 541 454	13 262 162	1 368 619	14 630 781
Contrats à terme standardisés	7	-	-	-	_	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats à terme de gré à gré Swaps	8 9	_	164 084 1 489 307	_	164 084 1 489 307	24 356 1 930	188 440 1 491 237	_	170 985 1 803 948	_	170 985 1 803 948	19 573 1 674	190 558 1 805 622
Swaps combinés de taux d'intérêt	10	Ξ	790 657	-	790 657	103 222	893 879	_	748 919	_	748 919	93 294	842 213
Options vendues Options achetées	11 12	_	23 592 22 939	53 7	23 645 22 946	_	23 645 22 946	_	21 631 20 922	11 4	21 642 20 926	_	21 642 20 926
	13		2 490 579	60	2 490 639	129 508	2 620 147	_	2 766 405	15	2 766 420	114 541	2 880 961
Contrats dérivés de crédit Swaps sur défaillance de crédit													
Protection acquise	14	8 937	156	-	9 093	3 760	12 853	8 717	217	-	8 934	3 419	12 353
Protection vendue	15 16	1 393 10 330	145 301		1 538 10 631	3 760	1 538 14 391	1 051 9 768	163 380		1 214 10 148	3 419	1 214 13 567
Autres contrats													
Dérivés d'actions Contrats de marchandises	17 18	- 79	70 392 50 442	68 408 62 848	138 800 113 369	28 648	167 448 113 369	- 75	91 125 53 291	41 542 57 488	132 667 110 854	29 334	162 001 110 854
	19	79	120 834	131 256	252 169	28 648	280 817	75	144 416	99 030	243 521	29 334	272 855
Total	20	11 584 023	\$ 3 236 100 \$	1 475 942 \$	16 296 065	\$ 1 422 597 \$	17 718 662 \$	11 104 505	\$ 3537247 \$	1 640 499	\$ 16 282 251	\$ 1515913	\$ 17 798 164 \$
				2019							2019		
				2019 T4							2019 T3		
	[T4	rités de négociation	<u>1</u>							
	[Né	gociés hors Bourse ¹	T4	rités de négociation	<u>1</u>		Né	gociés hors Bourse ¹		Т3		
		Réglés par	gociés hors Bourse ¹ Non réglés par	T4	rités de négociation	<u>1</u>		Réglés par	gociés hors Bourse [†] Non réglés par		Т3		
				T4	rités de négociation	n. Activités					Т3	Activités	
	[Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de	Activ Négociés		Activités autres que	Tetal	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de	Ad Négociés	T3 ctivités de négociation	autres que	Total
Contrats de taux d'intérêt		Réglés par l'intermédiaire d'une	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	Activ Négociés en Bourse	Total	Activités autres que de négociation	Total	Réglés par l'intermédiaire d'une	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	Ad Négociés en Bourse	T3 ctivités de négociation Total	autres que de négociation	Total
Contrats à terme standardisés	21	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	Activ Négociés en Bourse	Total 884 565	Activités autres que de négociation	884 565 \$	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	Ad Négociés	Total \$ 913.817	autres que de négociation	\$ 913 817 \$
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps	22 23	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 28 532 390 123	Négociés en Bourse	Total 884 565 1 846 060 9 770 263	Activités autres que de négociation \$ - \$ 867 1 642 583	884 565 \$ 1 846 927 11 412 846	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ \$ 24 716 410 500	Négociés en Bourse 913 817 –	Total \$ 913 817 1 516 795 9 732 587	autres que de négociation \$ - 583 1 594 499	\$ 913 817 \$ 1 517 378 11 327 086
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues	22 23 24	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ \$ 28 532 390 123 109 532	Négociés en Bourse 884 565 \$ - 136 264	Total 884 565 1 846 060 9 770 263 245 796	Activités autres que de négociation \$ - \$ 867 1 642 583 472	884 565 \$ 1 846 927 11 412 846 246 268	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 24 716 410 500 100 956	Négociés en Bourse 913 817 — — 106 405	Total \$ 913 817 1 516 795 9 732 587 207 361	autres que de négociation \$ - 583 1 594 499 567	\$ 913 817 \$ 1 517 378 11 327 086 207 928
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées	22 23	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 817 528 9 380 140	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 28 532 390 123	Négociés en Bourse	Total 884 565 1 846 060 9 770 263	Activités autres que de négociation \$ - \$ 867 1 642 583	884 565 \$ 1 846 927 11 412 846	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ \$ 24 716 410 500	Négociés en Bourse 913 817 –	Total \$ 913 817 1 516 795 9 732 587	autres que de négociation \$ - 583 1 594 499	\$ 913 817 \$ 1 517 378 11 327 086
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées Contrats de change	22 23 24 25	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ \$ 28 532 390 123 109 532 122 159	Négociés en Bourse 884 565 \$ 	Total 884 565 1 846 060 9 770 263 245 796 309 419	Activités autres que de négociation \$ - \$ 867 1 642 583 472 5 374	884 565 \$ 1 846 927 11 412 846 246 268 314 793	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 492 079 9 322 087 —	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 24 716 410 500 100 956 100 873	Négociés en Bourse 913 817 - 106 405 152 856	Total \$ 913 817 1 516 795 9 732 587 207 361 253 729	autres que de négociation \$ - 583 1 594 499 567 6 239	\$ 913 817 \$ 1517 378 11 327 086 207 928 259 968
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées Contrats de change Contrats à terme standardisés Contrats à terme de gré à gré	22 23 24 25 26 27 28	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 28 532 390 123 109 532 122 159 650 346	Négociés en Bourse 884 565 \$ 136 264 187 260 1 208 089	Total 884 565 1 846 060 9 770 263 245 796 309 419 13 056 103	Activités autres que de négociation \$ - \$ 867 1 642 583 472 5 374 1 649 296 20 473	884 565 \$ 1 846 927 11 412 846 246 268 314 793 14 705 399 16 190 465	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 492 079 9 322 087 —	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 24 716 410 500 100 956 100 873 637 045	Négociés en Bourse 913 817 	Total \$ 913 817 1516 795 9 732 587 207 361 253 729 12 624 289 24 264 485	autres que de négociation \$ - 583 1 594 499 567 6 239 1 601 888 - 20 792	\$ 913 817 \$ 1517 378 11 327 086 207 928 259 968 14 226 177 24 285 277
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées Contrats de change Contrats à terme standardisés	22 23 24 25 26 27 28 29 30	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 817 528 9 380 140	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 28 532 390 123 109 532 122 159 650 346	Négociés en Bourse 884 565 \$ 	Total 894 565 1 846 060 9 770 263 245 796 309 419 13 056 103	Activités autres que de négociation \$ - \$ 867 1 642 583 472 5 374 1 649 296 -	884 565 \$ 1 846 927 11 412 846 246 268 314 793 14 705 399	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 492 079 9 322 087 —	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 24 716 410 500 100 873 637 045	Négociés en Bourse 913 817 	Total \$ 913 817	autres que de négociation \$ - 583 1 594 499 567 6 239 1 601 888	\$ 913 817 \$ 1 517 378 11 327 086 207 928 259 968 14 226 177
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées Contrats de change Contrats à terme standardisés Contrats à terme de gré à gré Swaps Swaps combinés de taux d'intérêt Options vendues	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 817 528 9 380 140	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ 28 532 390 123 109 532 122 159 650 346 \$ 169 992 1 747 596 757 780 27 639	Négociés en Bourse 884 565 \$ 	Total 884 565 1 846 060 9 770 263 245 796 309 419 13 056 103 16 169 992 1 747 596 757 780 27 654	Activités autres que de négociation \$ - \$ 867 1642 583 472 5374 1649 296	884 565 \$ 1846 927 11 412 946 246 268 314 793 14 705 399 16 190 465 1 749 551 858 701 27 654	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 492 079 9 322 087 —	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 24 716 410 500 100 956 100 873 637 045 - 264 485 1 441 619 733 280 29 601	Négociés en Bourse 913 817 — 106 405 152 856 1 173 078	Total \$ 913 817 1 516 795 9 732 587 207 361 253 729 12 624 289 24 264 485 1 441 619 733 280 29 601	autres que de négociation \$ 583 1 594 499 567 6 239 1 601 888 20 792 2 376	\$ 913 817 \$ 1 517 378 11 327 086 207 928 259 968 14 226 177 1 443 995 834 004 29 601
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées Contrats de change Contrats à terme standardisés Contrats à terme de gré à gré Swaps Swaps combinés de taux d'intérêt Options vendues Options achetées	22 23 24 25 26 27 28 29 30	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 817 528 9 380 140	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 28 532 390 123 109 532 122 159 650 346 - 169 992 1 747 596 757 780	Négociés en Bourse 884 565 \$ 	Total 884 565 1 846 060 9 770 263 245 796 309 419 13 056 103 16 169 992 1 747 596 757 780	Activités autres que de négociation \$ - \$ 867 1642 583 472 5374 1649 296	884 565 \$ 1 846 927 11 412 846 246 268 314 793 14 705 399 16 190 465 1 749 551 858 701	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 492 079 9 322 087 —	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 24 716 410 500 100 956 100 873 637 045 - 264 485 1 441 619 733 280	Négociés en Bourse 913 817 	Total \$ 913 817 1516 795 9 732 587 207 361 253 729 12 624 289 24 264 485 1 441 619 733 280	autres que de négociation \$ 583 1 594 499 567 6 239 1 601 888 20 792 2 376	\$ 913 817 \$ 1 517 378 11 327 086 207 928 259 968 14 226 177 1 443 995 834 004
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées Contrats de change Contrats à terme standardisés Contrats à terme de grê à gré Swaps Swaps combinés de taux d'intérêt Options vendues Options achetées Contrats dérivés de crédit	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 817 528 9 380 140	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ _ \$ 8 52 39 123 109 532 122 159 650 346	Négociés en Bourse 884 565 \$ - -136 264 187 260 1 208 089	Total 884 565 1 846 060 9 770 263 245 796 309 419 13 056 103 16 169 992 1 747 596 757 780 27 654 27 295	Activités autres que de négociation \$ - \$ 867 1 642 583 472 5 374 1 649 296 - 20 473 1 955 100 921	884 565 \$ 1 846 927 11 412 846 246 268 314 793 14 705 399 16 190 465 1 749 551 858 701 2 7 654 2 7 295	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 492 079 9 322 087 —	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 24 716 410 500 100 956 100 873 637 045	Négociés en Bourse 913 817 — — 106 405 152 856 1173 078 — — — — — — — — 106 405 152 856	Total \$ 913 817 1516 795 9 732 587 207 361 253 729 12 624 289 24 264 485 1 441 619 733 280 29 601 30 549	autres que de négociation \$	\$ 913 817 \$ 1 517 378 11 327 086 207 928 259 968 14 226 177 1 443 995 834 004 29 601 30 549
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées Contrats de change Contrats à terme standardisés Contrats à terme de gré à gré Swaps Swaps combinés de taux d'intérêt Options vendues Options achetées Contrats dérivés de crédit Swaps sur défaillance de crédit Protection acquise	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 817 528 9 380 140	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$	Négociés en Bourse 884 565 \$ - -136 264 187 260 1 208 089	Total 884 565 1 846 060 9 770 263 245 796 309 419 13 056 103 16 169 992 1 747 596 27 780 27 654 27 295 2 730 333	Activités autres que de négociation \$ - \$ 867 1 642 583 472 5 374 1 649 296 - 20 473 1 955 100 921	884 565 \$ 1 846 927 11 412 846 246 268 314 793 14 705 399 16 190 465 1 749 551 858 701 27 654 27 7295 2 853 682	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 492 079 9 322 087	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 24 716 410 500 100 956 100 873 637 045 - 264 485 1 441 619 733 280 29 601 30 633 2 499 518	Négociés en Bourse 913 817 — — 106 405 152 856 1173 078 — — — — — — — — 106 405 152 856	Total \$ 913 817 1 516 795 9 732 587 207 361 253 729 12 624 289 24 264 485 1 441 619 733 280 29 601 30 549 2 499 558	autres que de négociation \$	\$ 913 817 \$ 1 517 378 11 327 086 207 928 259 988 14 226 177 24 285 277 1 443 995 834 004 29 601 30 549 2 623 450
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées Contrats de change Contrats à terme standardisés Contrats à terme de gré à gré Swaps Swaps combinés de taux d'intérêt Options vendues Options achetées Contrats dérivés de crédit Swaps sur défaillance de crédit	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 31 32 33	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non règlés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ _ \$ _ \$ 28 532 390 123 109 532 122 159 650 346	Négoclés en Bourse 884 565 \$ 136 284 187 280 1 208 089 16 15 2 33	Total 884 565 1 846 060 9 770 263 245 796 309 419 13 056 103 16 169 992 1 747 596 2 7 654 2 7 295 2 730 333	Activités autres que de négociation \$ - \$ 867 1 642 583 472 5 374 1 649 296	884 565 \$ 1 846 927 11 412 846 246 268 314 793 14 705 399 16 190 465 1 749 551 858 701 27 654 27 295 2 853 682	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 492 079 9 322 087 - 10 814 166	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 24 716 410 500 100 956 100 986 100 873 637 045 - 264 485 1 441 619 733 280 29 601 30 533 2 499 518	Négociés en Bourse 913 817 — — 106 405 152 856 1173 078 — — — — — — — — 106 405 152 856	Total \$ 913 817 1516 795 9 732 587 207 361 253 729 12 624 289 24 264 485 1 441 619 733 280 2 9 601 3 0 549 2 499 558	autres que de négociation \$	\$ 913 817 \$ 1 517 378 11 327 086 207 928 259 968 14 226 177 1 443 995 834 004 29 601 30 549 2 623 450
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées Contrats de change Contrats à terme standardisés Contrats à terme de gré à gré Swaps Swaps combinés de taux d'intérêt Options vendues Options achetées Contrats dérivés de crédit Swaps sur défaillance de crédit Protection acquise Protection vendue Autres contrats	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 817 528 9 380 140	Non règlés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$	Négociés en Bourse 884 565 \$ 	Total 884 565 1 846 060 9 770 263 245 796 309 419 13 056 103 16 169 992 1 747 596 2 7 654 2 7 295 2 730 333	Activités autres que de négociation \$ - \$ 867	884 565 \$ 1 846 927 11 412 846 246 268 314 793 14 705 399 16 190 465 1 749 551 858 701 27 654 27 295 2 853 682 12 670 1 112 13 782	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 492 079 9 322 087	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 24 716 410 500 100 986 100 986 100 9873 637 045 - 264 485 1 441 619 733 280 29 601 30 533 2 499 518 168 97 265	Négociés en Bourse 913 817	Total \$ 913 817 1516 795 9 732 587 207 361 253 729 12 624 289 24 264 485 1 441 619 733 280 29 601 30 549 2 499 558	autres que de négociation \$	\$ 913 817 \$ 1 517 378 11 327 086 207 928 259 968 14 226 177 24 285 277 1 443 995 834 004 29 601 30 549 2 623 450 222 13 445
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées Contrats de change Contrats à terme standardisés Contrats à terme de gré à gré Swaps Swaps combinés de taux d'intérêt Options vendues Options achetées Contrats dérivés de crédit Swaps sur défaillance de crédit Protection acquise Protection vendue Autres contrats Dérivés d'actions	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 817 528 9 380 140	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ \$ \$ 28 532 390 123 199 532 122 159 650 346 \$ \$ \$ \$ 27 639 27 293 2 730 300 \$ \$ 249 156 405 \$ 92 327 \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$	Négociés en Bourse 884 565 \$	Total 884 565 1 846 060 9 770 263 245 796 309 419 13 056 103 16 169 992 1 747 596 757 780 27 654 27 295 2 730 333	Activités autres que de négociation \$ - \$ 867 1 642 583 472 5 374 1 649 296	884 565 \$ 1 846 927 11 412 846 246 268 314 793 14 705 399 16 190 465 1 749 551 858 701 27 654 27 295 2 853 682 12 670 1 1112 13 782 188 371	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation² 1 492 079 9 322 087	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 24 716 410 500 100 956 100 873 637 045 \$ - 264 485 1 441 619 733 280 29 601 30 533 2 499 518 \$ - 265 \$ 83 546 \$ 83 546	Négociés en Bourse 913 817 106 405 152 856 1173 078 24 16 40 69 004	Total \$ 913 817 1 516 795 9 732 587 207 361 253 729 12 624 289 264 485 1 441 619 733 280 2 9 601 3 0 549 2 499 558	autres que de négociation \$	\$ 913 817 \$ 1 517 378 11 327 086 207 928 259 968 14 226 177 24 285 277 1 443 995 834 004 29 601 30 549 2 623 450 12 223 1 222 13 445 182 057
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées Contrats de change Contrats à terme standardisés Contrats à terme de gré à gré Swaps Swaps combinés de taux d'intérêt Options vendues Options achetées Contrats dérivés de crédit Swaps sur défaillance de crédit Protection acquise Protection vendue Autres contrats Dérivés d'actions Contrats de marchandises	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 817 528 9 380 140	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$\$ -\$ 28 532 390 123 109 532 122 159 650 346 \$\$ -\$ 156 405 \$\$ 27 639 27 293 2 730 300 \$\$ 249 156 405 \$\$ 92 327 46 885 139 212	Négociés en Bourse 884 565 \$ 136 284 187 260 1 208 089 16	Total 884 565 1 846 060 9 770 263 245 796 309 419 13 056 103 169 992 1 747 596 757 780 27 654 27 295 2 730 333 9 471 1 112 10 583 158 917 96 687 96 687	Activités autres que de négociation \$ - \$ 8 - \$ 1 642 583 472 5 374 1 649 296 - 20 473 1 995 100 921	884 565 \$ 1 846 927 11 412 846 246 268 314 793 14 705 399 16 190 465 1749 551 858 701 27 654 27 295 2 853 682 12 670 1 112 13 782 188 371 96 687 96 687 96 887 285 058	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation² 1 492 079 9 322 087 - 1 0 814 166	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 24 716 410 500 100 956 100 873 637 045 \$ - \$ 264 485 1 441 619 733 280 29 601 30 533 2 499 518 \$ 168 97 265 \$ 83 546 48 631 132 177	Négociés en Bourse 913 817 106 405 152 856 1173 078 24 16 40 69 004 49 371 118 375	Total \$ 913 817 1 516 795 9 732 587 207 361 253 729 12 624 289 24 264 485 1 441 619 733 280 29 601 30 549 2 499 558 9 284 1 222 10 506	autres que de négociation \$	\$ 913 817 \$ 1517 378 11 327 086 207 928 259 968 14 226 177 24 285 277 1 443 995 834 004 29 601 30 549 2 623 450 12 223 1 222 13 445 182 057 98 110 280 167
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées Contrats de change Contrats à terme standardisés Contrats à terme de gré à gré Swaps Swaps combinés de taux d'intérêt Options vendues Options achetées Contrats dérivés de crédit Swaps sur défaillance de crédit Protection acquise Protection vendue Autres contrats Dérivés d'actions	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 817 528 9 380 140	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$	Négociés en Bourse 884 565 \$ 136 264 187 260 1 208 089 16 15 2 33	Total 884 565 1 846 060 9 770 263 245 796 309 419 13 056 103 16 169 992 1 747 596 2 7654 2 7295 2 730 333 9 471 1 112 10 583 158 917	Activités autres que de négociation \$ _ \$ 867	884 565 \$ 1 846 927 11 412 846 246 268 314 793 14 705 399 16 190 485 1 749 551 858 701 27 654 27 295 2 853 682 12 670 1 112 13 782 188 371 96 687	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ² 1 492 079 9 322 087 10 814 166	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ - \$ 24 7716 410 500 100 956 100 873 637 045 - 264 485 1 441 619 733 280 29 601 30 533 2 499 518 - 168 97 265 - 83 546 48 631	Négociés en Bourse 913 817 106 405 152 856 1173 078 16 40 16 40 69 004 49 371	Total \$ 913 817 1516 795 9 732 587 207 361 253 729 12 624 289 24 485 1 441 619 733 280 29 601 30 549 2 499 558	autres que de négociation \$	\$ 913 817 \$ 1 517 378 11 327 086 207 928 259 988 14 226 177 24 225 277 1 443 995 834 004 29 601 30 549 2 623 450 12 223 1 222 13 445 182 057 98 110

Les sûretés détenues en vertu d'une annexe de soutien au crédit pour réduire le RCC comprennent des actifs liquides de haute qualité, notamment de la trésorerie et des titres de haute qualité émis par des gouvernements. Les sûretés acceptables sont régies par la politique en matière de négociation de titres garantis.

² Les instruments dérivés réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale réduisent le risque de règlement en raison de la possibilité de régler sur la base des soldes nets aux fins des fonds propres; par conséquent, ces instruments bénéficient d'un traitement privilégié aux fins des fonds propres comparativement aux instruments dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale.

¹ Certains swaps de taux d'intérêt conclus à des fins autres que de négociation ayant fait l'objet d'une novation au profit d'une chambre de compensation ont été résiliés au cours de la période close le 31 janvier 2020.

Dérivés - Notionnel (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne					2019 T2				
						Activit	és de négociatio	<u>n</u>		
		Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	gociés hors Bourse ¹ Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	_	Négociés en Bourse		Total	Activités autres que de négociation	Total	
Contrats de taux d'intérêt Contrats à terme standardisés			_					_		_
Contrats a terme standardises Contrats de garantie de taux d'intérêt	1 2	1 311 666	\$ – 42 687	\$	882 220	\$	882 220 1 354 353	\$ – 462	\$ 882 220 1 354 815	\$
Swaps	3	8 157 205	42 687 448 310		_		8 605 515	1 556 437	10 161 952	
Options vendues	4	0 137 203	86 636		95 986		182 622	389	183 011	
Options achetées	5	_	77 860		118 050		195 910	5 798	201 708	
o priorio doriotoco	6	9 468 871	655 493		1 096 256		11 220 620	1 563 086	12 783 706	\neg
Contrats de change										\neg
Contrats à terme standardisés	7	-	_		24		24	_	24	
Contrats à terme de gré à gré	8	-	1 946 804		-		1 946 804	22 354	1 969 158	
Swaps	9	-	6		-		6	-	6	
Swaps combinés de taux d'intérêt	10	-	728 013		-		728 013	99 313	827 326	
Options vendues	11	-	29 369		-		29 369	-	29 369	
Options achetées	12	_	29 416				29 416		29 416	_
Contrats dérivés de crédit	13		2 733 608		24		2 733 632	121 667	2 855 299	\dashv
Swaps sur défaillance de crédit										
Protection acquise	14	9 188	215		_		9 403	2 953	12 356	
Protection vendue	15	753	107		_		860	2 900	860	
1 Totalion Vandua	16	9 941	322				10 263	2 953	13 216	\dashv
Autres contrats		0.041	UZZ				.0 200	2 300	.0 2 10	\dashv
Dérivés d'actions	17	_	66 898		58 972		125 870	29 466	155 336	
Contrats de marchandises	18	114	39 910		35 873		75 897	-	75 897	
	19	114	106 808		94 845		201 767	29 466	231 233	\neg
Total	20	9 478 926	\$ 3 496 231	\$	1 191 125	\$	14 166 282	\$ 1 717 172	\$ 15 883 454	\$

¹ Les sûretés détenues en vertu d'une annexe de soutien au crédit pour réduire le RCC comprennent des actifs liquides de haute qualité, notamment de la trésorerie et des titres de haute qualité émis par des gouvernements. Les sûretés acceptables sont régies par la politique en matière de négociation de titres garantis.

² Les instruments dérivés réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale réduisent le risque de règlement en raison de la possibilité de régler sur la base des soldes nets aux fins des fonds propres; par conséquent, ces instruments bénéficient d'un traitement privilégié aux fins des fonds propres comparativement aux instruments dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale.

Dérivés - Exposition au risque de crédit

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne		2020 T2				2020 T1				2019 T4				
	•														
		Coût de remplacement courant ¹	Montant de l'équivalent-crédit	M	ontant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement courant ¹	Montant de l'équivalent-crédit	ant pondéré en fonction des risques		Coût de remplacement courant ¹	M l'équival	ontant de ent-crédit	Мо	entant pondéré en fonction des risques	
Contrats de taux d'intérêt											_		_		_
Contrats de garantie de taux d'intérêt	1	180	\$ 939	\$	668 \$	81	\$ 1 055	\$ 905	\$	31	\$	536	\$	449	\$
Swaps	2	5 229	12 122 287		2 815	3 169 40	9 242 246	1 869 64		3 210 133		9 635 459		1 809 102	
Options achetées	3	113 5 522	13 348		107 3 590	3 290	10 543	2 838	-+	3 374		10 630		2 360	
Contrats de change	4	5 522	13 340		3 590	3 230	10 343	2 000	-+	3374		10 030		2 300	-
Contrats à terme de gré à gré	5	1 058	3 410		545	623	2 947	414		434		2 555		375	
Swaps	6	2 603	14 297		1 483	2 213	15 777	1 623		1 961		14 286		1 635	
Swaps combinés de taux d'intérêt	7	2 511	10 802		1 467	2 204	10 380	1 270		1 812		10 288		1 183	
Options achetées	8	96	378		112	31	249	59		48		363		83	
•	9	6 268	28 887		3 607	5 071	29 353	3 366		4 255		27 492		3 276	
Autres contrats															_
Dérivés de crédit	10	4	662		167	3	571	142		6		634		149	
Dérivés d'actions	11	614	6 890		1 223	430	9 258	1 545		151		5 706		667	
Contrats de marchandises	12	825	3 695		949	703	3 804	800		383		3 083		627	
	13	1 443	11 247		2 339	1 136	13 633	2 487		540		9 423		1 443	
Total des dérivés nets	14	13 233	53 482		9 536	9 497	53 529	8 691		8 169		47 545		7 079	
Contrats conclus avec des contreparties centrales admissibles (CC admissibles) ²	15	3 244	14 269		398	2 853	13 069	371		3 085		12 967		349	
Total	16	16 477	\$ 67 751	\$	9 934 \$	12 350	\$ 66 598	\$ 9 062	\$	11 254	\$	60 512	\$	7 428	\$

2019

T2

		Coût de remplacement courant ¹		Montant de l'équivalent-crédit	١	Montant pondéré en fonction des risques		Coût de remplacement courant ¹	Montant de l'équivalent-crédit	Мо	ntant pondéré en fonction des risques	
Contrats de taux d'intérêt				'							· ·	\neg
Contrats de garantie de taux d'intérêt	17	30	\$	316	\$	231	\$	19	\$ 483	\$	423	\$
Swaps	18	3 607		10 000		1 821		4 284	11 119		1 763	
Options achetées	19	156		456		107		113	354		87	
	20	3 793		10 772		2 159		4 416	11 956		2 273	\neg
Contrats de change												
Contrats à terme de gré à gré	21	1 072		4 808		777		2 193	18 013		2 287	
Swaps	22	2 367		13 376		1 449		1	91		18	
Swaps combinés de taux d'intérêt	23	1 821		10 057		1 227		1 815	10 165		1 255	
Options achetées	24	75		434		88		83	453		89	
	25	5 335		28 675		3 541		4 092	28 722		3 649	
Autres contrats												
Dérivés de crédit	26	4		672		160		7	763		180	
Dérivés d'actions	27	211		5 925		723		316	5 275		620	
Contrats de marchandises	28	481		3 626		707		373	2 852		636	
	29	696		10 223		1 590		696	8 890		1 436	\neg
Total des dérivés nets	30	9 824		49 670		7 290		9 204	49 568		7 358	\neg
Contrats conclus avec des contreparties centrales admissibles (CC admissibles) ²	31	3 038		12 876		366		3 664	13 014		383	\neg
T-1-1	00	40.000	•	00 540		2050	_	10.000	00 500		2244	_

2019

Т3

- Les dérivés de crédit détenus à des fins autres que de transaction, qui font l'objet d'un traitement de garantie financière aux fins du capital de risque de crédit, étaient exclus conformément aux lignes directrices du BSIF.

 Les actifs pondérés en fonction des risques pour les expositions de dérivés réputées être avec une CC admissible selon le BSIF sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, lequel tient compte des expositions du portefeuille bancaire et des expositions des fonds de défaut liées aux
- dérivés, el sont présentés selon la méthode «tout compris». Les montants calculés sont présentés déduction faite des conventions-cadres de compensation et des sûretés.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (TITR1)¹

(en millions de dollars) N° de	2020	2020	2019	2019
À la date du bilan ligne	T2	T1	T4	Т3

		Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	C	Banque agissant omme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	•	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	
Services bancaires de détail (total) – dont :	1	26 042	\$	37 334	\$ 63 376	\$ 23 767	\$ 38 036	\$ 61 803	\$ 23 294	\$	39 201	\$ 62 495 \$	23 877	\$ 37 616	\$ 61 493	\$
Prêts hypothécaires résidentiels	2	8 834		331	9 165	9 606	358	9 964	9 403		399	9 802	9 508	444	9 952	
Cartes de crédit	3	1 722		14 816	16 538	1 658	15 843	17 501	1 653		16 688	18 341	1 707	16 167	17 874	
Autres expositions sur la clientèle de détail	4	15 486		22 187	37 673	12 503	21 835	34 338	12 238		22 114	34 352	12 662	21 005	33 667	
Retitrisations	5	_		-	-	_	-	-	_		-	-	-	-	-	
Services bancaires de gros (total) – dont :	6	7 212		29 760	36 972	8 967	27 730	36 697	8 583		26 257	34 840	8 376	25 164	33 540	
Prêts aux entreprises	7	-		4 818	4 818	_	4 653	4 653	_		4 105	4 105	-	3 846	3 846	
Prêts hypothécaires commerciaux	8	-		18 626	18 626	_	17 400	17 400	_		16 126	16 126	-	15 980	15 980	
Contrats de location et montants à recevoir	9	7 142		6 316	13 458	8 901	5 677	14 578	8 517		6 026	14 543	8 376	5 338	13 714	
Autres expositions sur la clientèle de gros	10	70		-	70	66	-	66	66		-	66	-	-	-	
Retitrisations	11	_				_	_	_	_		_	-	_	_	_	
							<u> </u>		<u>-</u>				<u> </u>	<u> </u>		_

		Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel		Total	
Services bancaires de détail (total) – dont :	12	23 424	\$ 39 988	s	63 412	\$
Prêts hypothécaires résidentiels	13	9 663	494		10 157	
Cartes de crédit	14	1 726	17 758		19 484	
Autres expositions sur la clientèle de détail	15	12 035	21 736		33 771	
Retitrisations	16	_	_		-	
Services bancaires de gros (total) - dont :	17	7 123	24 849		31 972	
Prêts aux entreprises	18	_	3 418		3 418	
Prêts hypothécaires commerciaux	19	_	16 351		16 351	
Contrats de location et montants à recevoir	20	7 123	5 080		12 203	
Autres expositions sur la clientèle de gros	21	_	_		-	
Retitrisations	22	_	_		-	

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

Evi	nositions d	e titrisation (lane la n	ortofouille d	le négocia	tion /TITR:	ارار 1
-^	positions u	e uu isauoii t	Jano le pi	oi tereume u	ie negocia		9)

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne		2020 T2				2020 T1			2019 T4			2019 T3	
		Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agis comme investis traditio	eur	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant omme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total
Services bancaires de détail (total) – dont : Prêts hypothécaires résidentiels Carles de crédit Autres expositions sur la clientéle de détail Retitrisations Services bancaires de gros (total) – dont : Prêts aux entreprises Prêts hypothécaires commerciaux Contrats de location et monatts à recevoir Autres expositions sur la clientéle de gros Retitrisations	1 2 3 4 5 6 7 8 9	-		873 685 45 143 - 187 - 1 117 69	\$ 1873 \$ 685 45 1143 - 187 - 187 - 117 69	-	\$ 611 - 94 517 - 69 - 1 - 68	\$ 611 \$ - 94 517 - 69 - 1 - 68		\$ 629 	\$ 629 	-	\$ 787	\$ 787 \$ - 19 768 - 76 - 1

2019	
T2	

		Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	
ervices bancaires de détail (total) – dont :	12	_	\$ 786	\$ 786	\$
Prêts hypothécaires résidentiels	13	_	_	-	
Cartes de crédit	14	_	115	115	
Autres expositions sur la clientèle de détail	15	_	671	671	
Retitrisations	16	_	_	-	
ervices bancaires de gros (total) – dont :	17	_	52	52	
Prêts aux entreprises	18	_	_	_	
Prêts hypothécaires commerciaux	19	_	1	1	
Contrats de location et montants à recevoir	20	_	_	-	
Autres expositions sur la clientèle de gros	21	_	51	51	
Retitrisations	22	_			

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées - banque agissant comme émetteur ou mandataire (TITR3) (en millions de dollars) N° de 2020 À la date du bilan ligne T2 Actifs pondérés en fonction des risques Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques) Valeur des expositions (par approche réglementaire) Exigence de fonds propre après plafonnement Moins de De >20 % De >50 % De >100 % 20 % à 100 % à 1 250 % NE/EI Total des expositions Titrisation classique 31 831 1 080 216 120 33 177 4 248 10 89 319 dont la titrisation 31 831 1 080 216 120 33 177 70 4 248 10 89 319 dont le produit sous-jacent est de détail 24 791 1 076 75 9.3 26 035 3 317 89 245 dont le produit sous-jacent est de gros 27 7 142 70 931 10 74 7 040 141 dont la retitrisation dont les titres sous-jacents sont de premier rang dont les titres sous-iacents sont autres aue de premier rana Total 31 831 1 080 33 177 89 2020 T1 Actifs pondérés en fonction des risques Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques) Valeur des expositions (par approche réglementaire) (par approche réglementaire) Exigence de fonds propre après plafonnement Moins de De >20 % De >50 % De >100 % 20 % à 50 % à 100 % à 1 250 % NF/FI AS 1 250 % NF/FI AS NF/FI 1 250 % Total des expositions Titrisation classique 31 398 dont la titrisation 10 31 398 939 238 150 32 659 66 4 236 10 107 316 dont le produit sous-jacent est de détail 11 23 051 486 98 123 23 758 3 032 107 220 dont le produit sous-jacent est de gros 27 8 901 66 1 204 10 96 12 8 347 453 140 dont la retitrisation 13 dont les titres sous-jacents sont de premier rang 14 dont les titres sous-iacents sont autres aue de premier rana Total 2019 T4 Actifs pondérés en fonction des risque Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques) Valeur des expositions (par approche réglementaire) Exigence de fonds propre après plafonnement (par approche réglementaire) Moins de De >20 % De >50 % De >100 % 20 % à 50 % à 100 % à 1 250 % NF/FI AS 1 250 % NF/FI AS 1 250 % NF/FI 1 250 % Total des expositions Titrisation classique 478 279 123 31 801 4 026 10 124 291 dont la titrisation 18 30 987 478 279 123 31 801 66 10 4 0 2 6 10 124 291 10 dont le produit sous-iacent est de détail 19 22 593 428 140 123 10 23 284 10 2 995 124 209 10 dont le produit sous-jacent est de gros 8 517 66 1 031 10 82 20 8 394 50 139 dont la retitrisation dont les titres sous-jacents sont de premier rang 22 dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang Total 24 30 987 478 279 31 801 124 2019 Т3 Actifs pondérés en fonction des risques Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques) Valeur des expositions (par approche réglementaire) Exigence de fonds propre après plafonnement (par approche réglementaire)2 Moins de De >20 % De >50 % De >100 % NE/EI 1 250 % Approche NI NE/EI Total des expositions Titrisation classique 30 921 4 202 dont la titrisation 26 30 921 876 305 143 32 245 4 202 104 311 dont le produit sous-jacent est de détail 27 22 889 654 184 143 23.869 3 161 104 228 dont le produit sous-jacent est de gros 121 8 376 1 041 83 28 29 8 032 222 dont la retitrisation dont les titres sous-jacents sont de premier rang 30 dont les titres sous-iacents sont autres aue de premier rana Total 32 876 La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique

² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire (TITR3)¹ (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne															2019 T2											
			Valeur	des expo	ositions (par fou	rchette de pond	lération c	des risques)			Vale	eur des ex	positions	(par appro	oche ré	églementaire)			,		nction des risc he réglementa			Exigence de	fonds propre ap	orès plafonne	ment
		Moins de 20 %		20 % 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 à 1 250		1 250 %		Approche NI		NE/EI		AS		1 250 %	App	proche NI	NE/EI	AS	1 250 %		Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	6
Total des expositions Titrisation classique dont la titrisation dont le produit sous-jacent est de détail	1 2 3	29 278 29 278 22 348	\$	745 745 685	\$ 332 332 199		184 184 184	\$ 9	\$	=		30 539 30 539 23 416	\$	-	\$	9 \$	\$	- \$ - -	4 046 4 046 3 153	\$ -	\$ 111 111	1	- \$ - -	297 \$ 297 226	=	\$	9 \$ 9
dont le produit sous-jacent est de gros dont la retitrisation dont les titres sous-jacents sont de premier rang	4 5	6 930		60	133		-	-		-		7 123		-		-		-	893	-	-		-	71 -	-		-
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang Total	7 8	29 278	\$	- 745	\$ 332	\$	_ 184	\$ 9) \$	=======================================	\$	30 539	\$	-	\$	_ _ 9 \$	\$	_ _ _ \$	4 046	\$ -	\$ 111	- I \$	_ _ - \$	297 \$		\$	9 \$

La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.
 Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur (TITR4) (en millions de dollars) 2020 N° de À la date du bilan ligne T2 Actifs pondérés en fonction des risques Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques) Valeur des expositions (par approche réglementaire) (par approche réglementaire)2 Exigence de fonds propre après plafonnement De >20 % De >50 % De >100 % Moins de 20 % à 100 % à 1 250 % 1 250 % NE/EI 1 250 % Total des expositions 65 619 66 811 283 11 139 Titrisation classique 1 475 41 783 dont la titrisation 1 475 66 811 283 11 139 783 dont le produit sous-jacent est de détail 1 475 35 859 37 334 5 524 334 dont le produit sous-jacent est de gros 283 41 29 760 29 477 5 615 449 dont la retitrisation 5 dont les titres sous-jacents sont de premier rang 6 dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang Total 66 811 1 475 2020 T1 Actifs pondérés en fonction des risques Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques) Valeur des expositions (par approche réglementaire) (par approche réglementaire)2 Exigence de fonds propre après plafonnement Moins de De >20 % De >50 % De >100 % à 1 250 % Approche NI NF/FI NF/FI NF/FI 20 % à 50 % à 100 % Total des expositions Titrisation classique 64 324 1 442 65 452 314 10 824 31 755 dont la titrisation 10 824 755 10 1 442 65 452 64 324 314 1 442 dont le produit sous-jacent est de détail 11 36 594 38 036 5 595 338 dont le produit sous-jacent est de gros 314 31 12 13 27 730 27 416 5 229 417 dont la retitrisation dont les titres sous-jacents sont de premier rang 14 dont les titres sous-iacents sont autres que de premier rang Total 16 64 324 \$ 1 442 65 452 314 10 824 2019 T4 Actifs pondérés en fonction des risques Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques) (par approche réglementaire) Moins de De >20 % De >50 % De >100 % 20 % à 50 % à 100 % à 1 250 % 1 250 % NE/EI NF/FI 1 250 % Total des expositions Titrisation classique 64 014 1 444 65 145 313 10 688 42 dont la titrisation 18 64 014 1 444 741 10 688 65 145 313 42 dont le produit sous-jacent est de détail 1 444 19 37 757 39 201 5 772 348 dont le produit sous-jacent est de gros 26 257 25 944 313 4 916 42 393 3 dont la retitrisation 21 dont les titres sous-iacents sont de premier rana 22 dont les titres sous-iacents sont autres que de premier rang 23 Total 24 2019 Т3 Actifs pondérés en fonction des risques Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques) Valeur des expositions (par approche réglementaire) (par approche réglementaire)2 Exigence de fonds propre après plafonnement Moins de De >20 % De >50 % De >100 % 20 % à 50 % à 100 % à 1 250 % NE/EI NF/F NF/FI Total des expositions Titrisation classique 61 463 1 317 62 456 324 9 517 711 711 dont la titrisation 26 61 463 1 317 62 456 324 9 517 49 dont le produit sous-iacent est de détail 1 317 11 27 36 298 37 605 4 798 334 dont le produit sous-jacent est de gros 28 29 25 165 24 851 313 4 719 48 377 dont la retitrisation dont les titres sous-jacents sont de 30 premier rang dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang 32

La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique

² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur (TITR4)¹ (suite)

(en millions de dollars)	N° de											2019									
À la date du bilan	ligne											T2									
						ette de pondération	des risques)		Valeur des exp	ositions (par appro	oche rég	glementaire)		Act	ifs pondérés en fo (par approc			Exigence de fo	nds propre apr	es plafonno	ement
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %		De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	s	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1.2	50 %
Total des expositions		20 70	a 30 70		a 100 /0	a 1 200 70	1 230 70	Appround 141	INE/EI	A		1 230 70	Approuncie	INC/LI	AO	1 200 70	Approuncie	INC/LI	AO	12	.50 70
Titrisation classique	1	63 610	\$ 1226	\$	- :	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 64 473	\$ 36	33 \$	- \$	- :	9 659	\$ 52	\$ - 5	\$ -	\$ 730	\$ 4	\$	- \$
dont la titrisation	2	63 610	1 220		-	_	_	_	64 473	36	53	-	-	9 659	52	-	_	730	4		-
dont le produit sous-jacent est de détail	3	38 761	1 220	ì	-	-	-	-	39 942	. 4	15	-	-	4 965	10	-	-	355	1		-
dont le produit sous-jacent est de gros	4	24 849	-		_	_	_	-	24 531	31	18	_	_	4 694	42	_	_	375	3		_
dont la retitrisation	5	-			_	_	_	_			_	_	_	-	_	_	_	-	_		-
dont les titres sous-jacents sont de premier rang dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	6	-			-	-	-	-			-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Total	8	63 610	\$ 1226	\$	_	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 64 473	\$ \$ 36	33 \$	- \$	_	9 659	\$ 52	\$ - 9	-	\$ 730	\$ 4	\$	- \$

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique. ² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée : paramètres réels et estimés

(En pourcentage)	N° de				2020										2020)					
À la date du bilan	ligne				T2										T1						
		PD	Taux de	PCD		ECD			\Box	PD		Taux de		PCD				ECD			_
		moyenne estimée ¹	défaillance réel	moyenne estimée ²	PCD réelle ³	moyenne estimée		ECD réelle		moyenne estimée ¹	dé	faillance réel		moyenne estimée ²		PCD réelle ³		moyenne estimée		ECD réelle	
Expositions de détail		estillee	1661	estillee	reelle	estillee		reene	十	esumee		1661		esumee		reelle		esumee		Teelle	_
Expositions garanties par l'immobilier																					
résidentiel – non assurées	1	0,40	% 0,30	% 30,49	% 10,31	% 95,37	%	97,75	%	0,41	%	0,28	%	29,99	%	10,29	%	95,75	%	99,20	%
Expositions garanties par l'immobilier			0.04			00.50		00.70		0.44		0.00						00.70		00.04	
résidentiel – assurées ⁴ Expositions aux produits de détail	2	0,44	0,31	s. o.	s. o.	98,59		98,72		0,44		0,30		S. O.		S. O.		98,70		99,34	
renouvelables admissibles	3	2,21	2,32	88,67	82,17	95,29		93,04		2,36		2,64		88,53		81,19		97,12		94,45	
Autres expositions aux produits de détail	4	2,84	2,26	56,86	47,17	99,25		91,53		2,72		2,17		56,54		46,96		99,28		91,46	
Expositions autres que de détail																					
Entreprises	5	1,16	0,44	17,24	22,87	91,50		70,62		1,18		0,49		16,00		17,21		90.33		70,52	
Emprunteurs souverains	6	0,08	- 0,44	7,25	S. O.	99.83		S. O.		0,08		0,43		10,03		S. O.		99.69		S. O.	
Banques	7	0,18	-	15,83	S. O.	95,72		s. o.		0,21		-		17,73		S. O.		95,68		S. O.	
·	1																				
					2019 T4										2019 T3						
					14										13						
		PD	Taux de	PCD		ECD				PD		Taux de		PCD				ECD			_
		moyenne estimée ¹	défaillance réel	moyenne estimée ²	PCD réelle ³	moyenne estimée		ECD réelle		moyenne estimée ¹	dé	faillance réel		moyenne estimée ²		PCD réelle ³		moyenne estimée		ECD réelle	
Expositions de détail		estimee	reei	estimee	reelle	esumee		reelle	\dashv	estimee		reei		estimee		reelle		esumee		reelle	_
Expositions garanties par l'immobilier																					
résidentiel – non assurées	8	0,42	% 0,28	% 29,98	% 10,49	% 95,76	%	99,64	%	0,44	%	0,30	%	30,31	%	10,47	%	95,64	%	99,53	%
Expositions garanties par l'immobilier																					
résidentiel – assurées ⁴	9	0,44	0,31	S. O.	S. O.	98,67		99,34		0,44		0,30		S. O.		S. O.		98,74		99,38	
Expositions aux produits de détail																					
renouvelables admissibles	10	2,36	2,71	88,74	81,30	97,05		94,43		2,35		2,78		88,64		81,44		97,52		94,81	
Autres expositions aux produits de détail	11	2,64	2,13	56,52	47,40	99,28		91,66		2,58		2,03		56,22		46,54		99,39		92,88	
Expositions autres que de détail																					
Entreprises	12	1,20	0,48	16,79	15,90	90,41		81,15		1,20		0,44		17,66		15,59		90,66		80,34	
Emprunteurs souverains	13	0,08	_	9,83	S. O.	99,68		S. O.		0,07		_		9,93		S. O.		99,68		s. o.	
Banques	14	0,25	_	14,68	S. O.	95,80		S. O.		0,25		_		14,72		S. O.		95,77		S. O.	
	,				2019 T2																

	L						14						
		PD moyenne	C	Taux de léfaillance		PCD moyenne		PCD		ECD moyenne		ECD	
		estimée ¹		réel		estimée ²		réelle ³		estimée		réelle	
Expositions de détail													
Expositions garanties par l'immobilier													
résidentiel – non assurées	15	0,46	%	0,30	%	29,96	%	9,73	%	96,05	%	100,27	%
Expositions garanties par l'immobilier													
résidentiel – assurées ⁴	16	0,45		0,30		S. O.		S. O.		98,98		99,07	
Expositions aux produits de détail													
renouvelables admissibles	17	2,44		2,77		88,38		81,34		97,90		94,74	
Autres expositions aux produits de détail	18	2,62		1,99		55,64		46,25		99,32		92,10	
Expositions autres que de détail													
Entreprises	19	1,24		0,38		17,78		18,84		90,67		72,01	
Emprunteurs souverains	20	0,07		-		9,56		S. O.		99,72		S. O.	
Banques	21	0,21		_		16,08		S. O.		95,93		S. O.	
	•												

¹ La PD estimée reflète tout le cycle d'un an et est fondée sur la situation économique à long terme.

La PCD estimée reflète les estimations de pertes pour l'ensemble du portefeuille dans un scénario de sévère ralentissement économique.
 Représente la PCD moyenne du portefeuille d'actifs dépréciés au cours des 12 derniers mois.

⁴ La PCD pour le portefeuille des expositions garanties par l'immobilier résidentiel – assurées est s. o. en raison de l'incidence de l'ARC par des entités soutenues par un gouvernement.

Glossaire - Bâle

Actifs pondérés en fonction des risques

Approches utilisées par la Banque pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques :

Pour le risque de crédit

Approche standard (AS)

Approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)

Pour le risque opérationnel

Approche de mesure avancée (AMA)

Approche standard

Pour le risque de marché

Approche standard

Approche des modèles internes (AMI)

Terminologie du risque de crédit

Expositions brutes au risque de crédit

Catégories de contreparties / catégories d'expositions :

Expositions aux produits de détail

Expositions garanties par l'immobilier résidentiel Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles

Autres expositions aux produits de détail

Expositions aux produits autres que de détail

Entreprises

Emprunteurs souverains

Banques

Catégories d'expositions :

Montant utilisé

Montant non utilisé (engagement)

Transactions assimilables aux pensions

Dérivés négociés hors Bourse Divers – hors bilan

Paramètres du risque de crédit selon

l'approche NI avancée :

Probabilité de défaillance (PD)

Exposition en cas de défaillance (ECD)

Perte en cas de défaillance (PCD)

Rajustement de la valeur du crédit (RVC)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Rendement des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Réserve de fonds propres anticyclique

- Aux fins du calcul des ratios des fonds propres à l'égard du risque, le total des actifs pondérés en fonction des risques de crédit, opérationnel et de marché est calculé au moven des approches décrites ci-dessous.
- Selon cette approche, les banques appliquent aux risques un facteur standard de pondération, comme prescrit par l'autorité de réglementation, afin de calculer les exigences en matière de fonds propres en fonction du risque de crédit. Les facteurs standard de pondération reposent sur des notations de crédit externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs liés aux risques, notamment les expositions à la catégorie d'actifs et les garanties.
- Selon cette approche, les banques se fondent sur leur propre expérience en matière de PD, de PCD et d'ECD ainsi que sur d'autres hypothèses de risque clés pour calculer les exigences en matière de fonds propres en fonction du risque de crédit. L'utilisation de l'approche NI avancée est conditionnelle à l'approbation des organismes de surveillance.
- Selon cette approche, les banques utilisent leur propre système interne de calcul du risque opérationnel fondé sur des critères quantitatifs et qualitatifs pour calculer les fonds propres exposés au risque opérationnel.
- Selon cette approche, les banques appliquent des coefficients prescrits au résultat annuel brut moyen des trois derniers exercices de chacune des huit branches d'activité représentant les différentes activités de l'institution (p. ex., financement d'entreprises, banque de détail et gestion de placements).
- Selon cette approche, les banques se fondent sur les exigences de fonds propres standardisées prescrites par l'autorité de réglementation afin de calculer les composantes de risque général et de risque spécifique relatives au risque de marché.
- Selon cette approche, les banques se fondent sur leurs propres modèles internes de gestion des risques pour calculer les risques spécifiques et les risques généraux de marché.
- Le montant total auquel la Banque est exposée au moment de la défaillance, mesuré avant les provisions relatives à des contreparties particulières ou les radiations. Les expositions comprennent celles selon l'approche standard et selon l'approche NI avancée au risque de crédit.
- Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires consentis aux particuliers.
- Comprend les cartes de crédit, les lignes de crédit non garanties et les produits de protection de découvert consentis aux particuliers (selon l'approche standard pour le risque de crédit, les expositions aux cartes de crédit sont incluses dans la catégorie «Autres expositions aux produits de détail»).
- Comprend tous les autres prêts (p. ex., les prêts aux particuliers, les lignes de crédit pour étudiants et les prêts aux petites entreprises) consentis aux particuliers et aux petites entreprises.
- Comprend les expositions aux grandes entreprises, aux partenariats ou aux entreprises individuelles.
- Comprend les expositions aux gouvernements centraux, aux banques centrales, aux banques multilatérales de développement et à certaines entités du secteur public.
- Comprend les expositions aux institutions de dépôt, aux maisons de courtage en valeurs mobilières et à certaines entités du secteur public.
- Le montant des fonds avancés à un emprunteur.
- La différence entre le montant autorisé et le montant utilisé (par exemple, la partie inutilisée d'une ligne de crédit / facilité de crédit avec engagement).
- Ententes visant la mise en pension et la prise en pension de titres, ainsi que les prêts et emprunts de valeurs mobilières.
- Contrats dérivés négociés en privé, qui ne sont pas négociés par l'intermédiaire de Bourses
- Ensemble des arrangements hors bilan autres que les dérivés et les engagements non utilisés (p. ex., lettres de crédit, lettres de garantie).
- La probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de faire les remboursements prévus sur une période de un an.
- Le montant total auquel la Banque est exposée au moment de la défaillance.
- Le montant de la perte découlant du manquement de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'ECD.
- Le RVC représente une exigence de fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance des contreparties à des dérivés. Cette exigence oblige les banques à établir une structure de fonds pour capitaliser les variations possibles des primes de risque des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.
- Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentent une mesure principale des fonds propres du dispositif réglementaire de Bâle III, composée principalement des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global. Les déductions réglementaires effectuées pour mesurer les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans des entités de services bancaires, de services financiers ou d'assurances, les actifs d'impôt différé, les actifs de régimes de retraite à prestations déterminées et les déficits de provisionnement.
- Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires constitue la principale mesure d'adéquation des fonds propres de Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
- Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
- Le ratio de liquidité à court terme est obtenu en divisant le total de l'encours d'actifs liquides de haute qualité non grevés par les sorties de fonds prévues en contexte de crise pour les 30 prochains jours.
- La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres qui tient compte du contexte macrofinancier dans lequel les banques exercent leurs activités et vise à protéger le secteur bancaire contre des pertes potentielles futures en période de croissance excessive du crédit associée à une accumulation de risques à l'échelle du système. La réserve de fonds propres anticyclique de la Banque représentera une moyenne pondérée des réserves déployées dans les territoires où la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé.

Acronyme	Définition	Acronyme	Définition
AEI	Approche fondée sur les évaluation internes	IFRS	Normes internationales d'information financière
ARC	Atténuation du risque de crédit	LCD	Ligne de crédit domiciliaire
ASC	Annexe de soutien au crédit	ммі	Méthode des modèles internes
AS-RCC	Approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie	Négl.	Négligeable
BISI	Banque d'importance systémique intérieure	NHB	Négocié hors Bourse
BISM	Banque d'importance systémique mondiale	NI	Notations internes
BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières	NRE	Notation de risque-emprunteur
CAERG	Cumul des autres éléments du résultat global	RCC	Risque de crédit de contrepartie
СВСВ	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire	s. o.	Sans objet
CCA	Contrepartie centrale admissible	SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
CSF	Conseil de stabilité financière	SEC-ERBA	Approche de la titrisation fondée sur les notations externes
СТТ	Cession temporaire de titres	SEC-IRBA	Approche de la titrisation fondée sur les notations internes
EPF	Exposition potentielle future	SEC-SA	Approche standard de la titrisation
FCEC	Facteur de conversion en équivalent-crédit	TLAC	Capacité totale d'absorption des pertes
FPUNV	Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité	VaR	Valeur à risque